Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er NOVEMBRE 1963 — PRIX 10

200.000 visite à l'Expo franç

MONTREAL — La France est en vedette actuellement à Montréal, non pas à cause de son champagne ou de sa haute couture, mais comme l'une des plus grandes puissances industrielles au monde.

Depuis le début de l'Exposition française à Montréal, près de 200,000 personnes ont visité le Palais du Commerce. Cette exposition, d'une durée de seize jours et ayant comme thème: "France au Canada", prendra fin dans quatre jours.

Les visiteurs sont en mesure de constater les progrès et les ambitions de la France, dans le domaine du transport, des communications, de l'industrie énergique et des produits chimiques, grâce aux exhibits de 400 compagnies.

Il s'agit définitivement d'une exposition pour Monsieur et son jeune garçon qui grandit avec l'âge technologique. Car où que vous regardiez, vous ne pouvez oublier que la France vit également dans un monde moderne.

Mais Madame n'a pas été oubliée non plus et si les perceuses radiales et mécaniques, les téléviseurs à répétition et les microscopes électroniques ne l'intéressent guère, elle pourra toujours se distraire en admirant "la rue des boutiques".

On y trouve des expositions de verre, d'argenterie, de cosmétiques, de bijoux, chapeaux, gants, décorations domestiques, lampes et de disques.

Cette allée n'est pas longue et il est difficile de la trouver sur ce plancher de 150,000 pieds carrés, mais il faudrait une fortune pour se procurer tout ce qui se trouve dans ces boutiques situées de chaque côté.

Les automobiles françaises, dernier modèle, intéresseront également toute la famille. Ce qui frappe plus les visiteurs en pénétrant dans la vaste salle de l'exposition, c'est l'exhibit expliquant la planification urbaine.

Urbanisme

On y voit des photos démontrant comment de vieilles cités, telles qu'Epinal - sur - la-Moselle, ont été démolies et reconstruites dans un style moderne tout comme Farebersviller, près de la frontière allemande.

Cet exhibit est flanqué à gauche de la section de la littérature et journalistique et à droite du centre, du transport. Sur des tables spécialement aménagées, on y retrouve environ 500 revues périodiques, journaux en plus d'une bibliothèque comportant environ 1,000 livres de tous genres.

Transport

Quant à la section du transport, on peut y voir des modèles d'avions, de paquebots et de wagons et se procurer de nombreuses explications sur le métro de Paris, exposé en miniature.

La réplique du transocéanique "France", l'orgueil de la Compagnie Générale Transatlantique, y est exposée ainsi que le modèle du wagon à dome de la Société nationale des chemins de fer français.

L'exposition de wagons du futur métro de Montréal, presque identiques à ceux du métro de Paris, attire une foule de curieux.

Les arguments du Québec valent pour toutes les autres provinces

BANFF, Alberta — Un professeur d'histoire d'université a déclaré que toutes les provinces du Canada pourraient utiliser les mêmes arguments que le Québec pour obtenir plus d'autonomie.

M. R. C. Brown, du département d'histoire de l'Université de l'Alberta, a formulé cette remarque en expliquant la fondation historique de la Confédération et le rôle de l'Ouest du Canada dans cette Confédération. Il s'adressait à un colloque régional d'étudiants universitaires.

Le thème du colloque est "La Confédération et l'Ouest du Canada". Vingt-sept délégués, représentant sept universités à l'ouest de Winnipeg, assistent à la réunion.

La Commission royale d'enquête sur le biculturalisme a demandé qu'un mémoire soit préparé sur les conclusions du colloque.

Statut quasi-colonial

M. Brown s'est demandé si le "statut quasi-colonial de l'Ouest", qui fut défini pour les Territoires du Nord-Ouest en 1867, a complètement pris fin.

Le Manitoba devait, au début, entrer dans la Confédération avec le statut d'une espèce de colonie, plutôt que comme province, a-t-il dit, et tout le développement des Territoires du Nord-Ouest a suivi la même courbe que la colonisation du Canada lui-même.

"L'Est du Canada considérait l'Ouest comme son empire. Et l'Ouest est toujours principalement un producteur, tandis que l'Est est toujours le manufacturier."

M. Brown a dit que les problèmes d'avant la Confédération existent toujours, bien que la politique nationale du premier ministre sir John A. Macdonald eut été de créer la domination industrielle de l'Est et d'unir le pays politiquement et physiquement.

"Je soumets que le problème du Québec n'est pas seulement le bilinguisme ou le biculturalisme, bien que ce soit là des questions importantes et difficiles à régler", a-t-il dit.

"M. Lesage veut mettre fin au quasi colonialisme.

"Ses demandes d'autonomie économique, de développement des industries propres de la province et l'utilisation de ses propres argents, comme elle l'entend ne sont pas tellement différentes de ce que l'Ouest du Canada veut."

Deux évêques canadiens reviennent sur la place des laïcs dans l'Eglise

par Réjean PLAMONDON

ROME — Deux évêques canadiens ont déclaré ici que les laïcs ne sont pas simplement au service de la hiérarchie et que les évêques ne portent pas seuls la responsabilité de l'évangélisation du monde.

Ils ont souligné que les laïcs sont aussi membres de l'Eglise et que les évêques et les laïcs doivent réaliser ensemble la mission apostolique de l'Eglise.

Nos Seigneurs Charbonneau, évêque de Hull, et Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, ont fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse donnée au Centre de coordination des communications du Concile.

"Pas une pyramide"

Mgr Carter a affirmé que, "dans le schéma sur l'Eglise, il faudrait placer le chapitre sur le peuple de Dieu avant celui sur la hiérarchie. En présentant ainsi le peuple de Dieu, a-t-il dit, on montrerait bien que l'Eglise n'est pas une pyramide au sommet de laquelle seraient placés le pape et les évêques. Les laïcs sont aussi membres de l'Eglise".

"L'Eglise hiérarchique, a pour sa part noté Mgr Charbonneau, est 'au service' des fidèles, elle vise à donner à tous les baptisés ce qui leur est nécessaire pour réaliser de façon parfaite la vocation à laquelle les a introduits leur entrée dans le corps ecclésial, donc en vivre en plénitude leur état de chrétien avec toutes ses implications dont l'implication missionnaire."

Les deux évêques ont fait observer que le paragraphe sur les relations entre la hiérarchie et les laïcs, était trop clérical et manquait de virilité. "On y dit, a souligné Mgr Charbonneau, que les laïcs doivent avoir pour les évêques des sentiments de charité, d'humilité, de prudence, de vérité et de révérence. C'est là une attitude de novices envers leur supérieur".

Faire jaillir la vie

"Le rôle de l'évêque, a-t-il ajouté, n'est pas d'abord de commander, mais de faire jaillir et d'entretenir la vie. L'Eglise est un corps, et ce corps ne peut exister et remplir ses fonctions que par ses membres. Tout en agissant comme tête vis-à-vis de ces membres la hiérarchie doit laisser l'initiative aux fidèles. La tête n'a pas comme fonction essentielle le commandement, quoique de fait elle possède cette fonction et qu'il ne faille pas la lui retirer."

"La hiérarchie, a poursuivi l'évêque de Hull, doit faire confiance à la vie divine présente dans le chrétien, et surtout à l'Esprit-Saint, qui vit dans le coeur des fidèles aussi intensément que dans son coeur à elle et qui cherche le bien de l'Eglise avec autant de vérité dans le laïc que dans la hiérarchie."

Mgr Carter, faisant sienne l'intervention de Mgr Primeau, des Etats-Unis, a demandé qu'on reconnaisse la place des intellectuels dans l'Eglise. "Un évêque trahirait sa mission, a-t-il dit, s'il tenait des laïcs à l'écart".

Des chrétiens adultes

Après avoir montré que le laïc n'a pas besoin de recevoir un mandat de la hiérarchie pour jouer un rôle d'Eglise, puisque par son baptême il participe vraiment à la fonction ecclésiale du salut du monde, Mgr Charbonneau a ajouté que c'est le sacrement de confirmation qui fait du baptisé un chrétien adulte. "La confirmation, a-t-il précisé, ne le fait pas 'soldat du Christ' dans le sens qu'elle le mobiliserait pour la lutte contre le mal, elle le constitue positivement adulte dans sa vocation de membre du peuple de Dieu".

Quant à la hiérarchie, ont noté les deux évêques, son rôle est de fournir aux laïcs les moyens nécessaires à leur engagement apostolique, en leur donnant une nourriture évangélique suffisante et une catéchèse adulte, et en les informant de la vie de l'Eglise.

Invité à donner son opinion sur la restauration du diaconat comme état stable et permanent, Mgr Charbonneau a déclaré qu'il y était favorable, mais qu'il craignait que cette restauration ne fasse oublier l'urgence de former un bon laïcat et n'étende, dans un pays comme le Canada, les zones de cléricalisme.

Enfin, Mgr Charbonneau a regretté que les religieux et les religieuses aient été oubliés dans le chapitre sur le peulple de Dieu. "Ils sont pourtant une force dans l'Eglise", a-t-il affirmé.

NOTES DE LA SEMAINE

Une fête parfaite

La Société Historique de St-Boniface mérite les félicitations les plus chaleureuses pour la haute qualité de la soirée qui a marqué son soixantième anniversaire. Le menu du souper, caractéristique du bon vieux temps à la Rivière-Rouge (aux jours de fête), la magnifique conférence sur la mission contemporaine du Canada français, les tableaux "son et lumière" qui évoquaient si bien les traits principaux de l'âge pionnier et enfin le "vin", évocateur de la mère-patrie d'autrefois — tout s'harmonisait pour créer une soirée mémorable.

Notons en passant la gigue de la Rivière-Rouge, exécutée par Mlle Julie Riel et faisant comprendre aux moins âgés parmi les spectateurs que les "vieux" n'ont pas toujours été "vieux" et que la culture franco-manitobaine s'adapte bien aux jeunes. C'est de ce côté-là que se trouve la garantie d'un "centenaire".

(Le journal aurait voulu faire photographier des figurants aux tableaux, mais il paraît que la flamme magnésienne peut gâcher les jeux de "son et lumière".)

* * *

Une fête dans l'attente

De nos jours, on dit qu'un événement existe quand la presse en parle, une nouvelle devient nouvelle au moment de sa publication. Nous aurions voulu faire écho de cette façon aux fêtes qui ont eu lieu au collège de Gravelbourg à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque. Le reportage prévu a été cependant retardé et il faut attendre.

Pour contrebalancer cette lacune, nous pouvons offrir un reportage sur le récent congrès des instituteurs à St-Boniface. Les membres du personnel enseignant le liront avec profit et d'autres parents, commissaires, curés, élèves y trouveront un bon résumé des problèmes et des aspirations des "professeurs".

La religieuse, qui a rédigé ce reportage compliqué, mérite bien les félicitations que nous adressions autrefois à son prédécesseur dans ce travail journalistique, le Frère Marion.

* * *

Symposium et centenaire

Winnipeg a été le site d'un "Symposium" sur le Centenaire du Canada cette semaine, sous la présidence locale de M. le juge Alfred Monnin et de M. J. McMullen. La rencontre s'est revêtue d'une importance nationale à cause du nombre et de la diversité des participants, venus d'un bout à l'autre du pays. Des projets d'échange de jeunes pendant l'année centenaire et de programmes patriotiques "son et lumière", "marche militaire", etc., ont été étudiés efficacement. (Remarquons la présence d'un expert de France pour la session "son et lumière".)

Le secteur des "communications" s'est déroulé avec plus de fracas, car des panelistes y ont introduit la question du mécontentement québécois, tandis que d'autres cherchaient à s'occuper directement du rôle de la presse, de la radio, de la télévision dans la préparation du centenaire ou bien essayaient de faire accepter une idée simpliste de l'unité canadienne.

La discussion ne fut pas violente, cependant. Les représentants de groupements ethniques parlaient vigoureusement mais sobrement; les Canadiens de langue française, présents en assez grand nombre, se contentaient de poser des questions (en français) précises et sobres; les Canadiens de langue anglaise se montraient très inquiets.

A cause de l'introduction de ce sujet, le côté technique du rôle des communications fut un peu négligé et en ce sens la journée fut moins profitable, et son but principal fut manqué. Cette expérience se prêtera à un commentaire élaboré plus tard.

Pour le moment il fait plaisir de signaler la contribution bien française (avec traduction anglaise à la disposition des auditeurs enchantés), pratique et pondérée de M. Vincent Prince, de "La Presse".



M. Léo Rémillard a représenté l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba au Symposium sur le Centenaire à Winnipeg cette semaine. M. le juge André Dechênes, d'Edmonton, et M. Rémillard ont posé, en français des questions sur le sort des minorités de langue française.

Dans cette photo que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a envoyée lui-même de Rome au journal pour publication, on le voit, ainsi que Son Exc. Mgr Rémi de Roo, évêque de Victoria, C.-B., en conversation intime avec le Saint-Père, lors de l'audience publique du 25 septembre dernier. On sait que Son Excellence, surchargé de travail durant les sessions du Concile, particulièrement à titre de président de la Conférence Catholique Canadienne, sait trouver le temps nécessaire pour enregistrer chaque semaine un message spécial à l'adresse de ses diocésains. Ecoutez ce message hebdomadaire à CKSB. Cette fois-ci il vous parlera le vendredi soir 1er novembre et le mardi 5 novembre à 7 h. 30 p.m.

L'extension des services provinciaux aux Indiens, à l'étude — M. Favreau

REGINA — Le ministre de l'Immigration, M. Guy Favreau, a déclaré qu'on discutera peut-être à la conférence fédérale-provinciale, qui aura lieu le mois prochain, de l'extension des services provinciaux aux Indiens aux mêmes conditions qu'aux non-Indiens.

Il a déclaré à la quatrième conférence annuelle de l'Association des Indiens et Esquimaux du Canada que la question est actuellement à l'étude. Il a précisé que de telles discussions ont fait l'objet de recommandations de la part de la Commission Glassco sur l'organisation gouvernementale et de la commission des deux Chambres sur les Affaires indiennes.

Le ministre a déclaré qu'entretemps le gouvernement fédéral continuera à conclure des ententes avec les provinces dans tous les cas où il croira que c'est là le meilleur moyen de réaliser les objectifs auxquels tendent les Indiens en comptant sur le concours du gouvernement.

"J'ai la conviction, a-t-il dit, qu'il est possible de faire beaucoup plus sans nécessairement augmenter les budgets qui sont actuellement affectés aux affaires indiennes par les gouvernements fédéral et provinciaux si nous pouvons seulement mettre au point de nouvelles structures en vue d'un effort de collaboration et éviter les doubles emplois."

M. Favreau a soutenu que pour arriver au développement de la collectivité indienne, il faut que tous les organismes intéressés aux affaires indiennes mettent leurs ressources à la disposition des collectivités indiennes.

"Nous devons laisser chaque collectivité indienne fixer les objectifs auxquels il faut tendre. En d'autres mots, nous devons non pas tellement chercher à diriger qu'à servir."

Il a précisé que l'expérience presque universelle relative aux nouvelles nations a démontré aux gouvernements à quel point il est futile de vouloir décider pour les autres ce qu'ils devraient faire.

"Mon gouvernement est déterminé à donner aux Indiens dans chaque nouveau programme la plus grande latitude possible dans l'élaboration de leurs propres projets et de recourir à leur propre initiative pour leur mise en oeuvre."

Il rencontre les gérants de 32 Caisses Populaires

M. Paul-Emile Lacroix, de Sherbrooke, Qué., vérificateur propagandiste de l'Assurance-Vie Desjardins, quittait le Manitoba le 30 octobre dernier après avoir rencontré les gérants de 32 Caisses Populaires de cette province.

Arrivé à St-Boniface le 16 octobre en compagnie de MM. Alfred Rouleau, président de La Sauvegarde, et Oscar Mercure, comptable de l'Assurance - Vie Desjardins, tous deux de Lévis, il assistait à un diner de la Pensée Française et, le soir, à une importante réunion des membres des trois comités de la Centrale et des directeurs du Conseil de la Coopération du Manitoba. Dès le lendemain il commençait sa tournée des Caisses Populaires franço-manitobaines.

Sa tournée l'a conduit dans maintes régions: St-Lazare, St-Pierre-Jolys (St-Malo, Otterburne), Ste-Anne-des-Chênes (Ile-de-Chênes, Lorette, Richer, La Broquerie), la Montagne (Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon, Mariapolis), Ste-Rose-du-Lac (Ste-Amélie, Laurier), dans la métropole (Sacré-Coeur de Winnipeg, St-Boniface, Transcona, St-Norbert, St-Vital), etc. M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba, l'accompagna dans toutes ses pérégrinations. M. René Toupin, gérant de la Centrale, lui apporta aussi un précieux concours.

M. Lacroix s'est dit enchanté de sa tournée manitobaine. Partout, assure-t-il, il fut reçu royalement. En plus d'une leçon de géographie manitobaine, il a connu beaucoup de coopérateurs et d'épargnants franco-manitobains, des chefs d'envergure, dit-il. Dès son retour à Lévis et Sherbrooke, il enverra un rapport détaillé de ses rencontres et activités à ses chefs.

M. A. Doucet, ancien citoyen très actif de St-Boniface, est décédé à Longueil

M. Alfred Doucet, membre de l'exécutif de l'Association d'Education pendant plusieurs années, président régional de l'A.C.J.C. et trésorier général de l'A.C.F.C., premier président du Cercle Ritchot de l'A.C.J.C. fondé à St-Boniface en octobre 1915, membre de la Commission scolaire de St-Boniface de 1923 à 1927, échevin de cette ville de 1929 à 1931, comptable de la West Canada Publishing Co. et de **La Liberté** pendant un certain nombre d'années, est décédé à Longueil, Qué., le samedi 26 octobre dernier, à l'âge de 69 ans.

Il naquit à Grand Forks, Dakota-Nord, en janvier 1894. Sa famille vint s'établir à St-Boniface en 1905, après la mort de M. Doucet, père. Il servit dans les forces armées en France durant la grande guerre de 1914 à 1918, comme interprète dans l'armée américaine. De retour au pays il épousa Mlle Emma Prince, le 15 juin 1920. C'est en juillet 1931 qu'il quitta St-Boniface pour aller s'établir à Longueil, Qué., où il habita jusqu'à sa mort.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte cinq fils et une fille: Paul, Raymond, François, Alphonse, Edouard et Céline (Mme Mastroguiseppe), tous de Longueil; trois frères, Alphonse, de Québec, Arthur, de Domremy, Sask., et Isidore, de Spiritwood, Sask.; deux soeurs, Parméliza (Mme Joseph Prince), de St-Boniface, et Léonora (Mme Ariai), d'Edmonton, Alta; un demi-frère, Noël Pétrin, de Winnipeg, et une demi-soeur, Mme Paul Prince (Albine), de Sorel, Qué.

Les funérailles eurent lieu à Longueil, Qué., le mardi 29 octobre. Condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

La Société Historique de St-Boniface fête brillamment son soixantième anniversaire

Plus de 325 convives apprécièrent la galette à la Riel, le rôti de bison (ce bison avait été tué sur la réserve de Wainwright, Alberta), le riz sauvage, la tartelette à la ferluche et le bon vin que leur offrit la Société Historique de St-Boniface lors du banquet de son 60e anniversaire de fondation dans le gymnase du Collège de St-Boniface, samedi soir dernier. Ils goûtèrent encore davantage le "gâteau du Centenaire" dont M. Robert Choquette, prince des poètes canadiens et commissaire associé à l'Administration du Centenaire de la Confédération, leur mentionna tous les riches ingrédients, et les tableaux vivants de personnages historiques de leur "belle" province. Tous ont été enchantés par cette soirée remarquable de bon goût, de leçons d'enthousiasme et de fierté. A remarquer que de nombreux auditeurs de langue anglaise, particulièrement des membres de l'Alliance Française du Manitoba, semblaient très contents d'avoir participé à une telle fête.

Les organisateurs avaient tout prévu, dont un programme d'excellente musique de folklore pendant que les convives dégustaient un menu que même Louis Riel aurait fortement apprécié. A la table d'honneur, entourant l'honorable juge Alfred M. Monnin, avaient pris place le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur, M. Robert Choquette, M. Damien Giordani, consul de France, Mme Monnin, S. H. le maire Joseph P. Guay et son épouse, M. Laurent Desjardins, député provincial, et son épouse, M. et Mme Edmond Préfontaine, M. Azarie Bruce, président de l'Union Nationale Métisse.

Immédiatement après le banquet, l'hon. Monnin lut quelques messages de personnages regrettant leur absence en une telle occasion: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, en Concile à Rome, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, en voyage en Malaisie, M. R. G. Bonnycastle, président du Conseil métropolitain, M. A. E. Côté, sous-ministre des Affaires du Nord Canadien et des Ressources Naturelles, l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants, et M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition manitobaine.

Hauts faits

Le président donna ensuite un bref aperçu des activités de la Société Historique depuis sa fondation en 1902 par Mgr Adélard Langevin, O.M.I., l'abbé Arthur Béliveau, le juge Prud'homme, les RR. PP. Blain et Paquin, S.J., du Collège de St-Boniface. Cette fondation se fit au Lac-des-Bois lors de la découverte "historique" du Fort St-Charles et des ossements, à l'Ile Massacre, du fils aîné de La Vérendrye, du père Aulneau et de 19 engagés.

L'incendie du Collège en 1922 fut cause de la perte d'une grande partie de ces précieuses reliques, mais ce qui en reste se trouve maintenant au Musée qu'organisa la Société Historique . . . logé "temporairement" au dernier étage de l'hôtel de ville, mais que des octrois généreux des gouvernements fédéral, provincial, métropolitain et municipal transporteront sous peu dans l'ancien couvent des Soeurs Grises, "musée dans un musée", car ce vieux couvent est la plus vieille maison habitée de l'Ouest canadien. Des travaux de restauration sont en cours.

M. Monnin ajouta, au cours de ses remarques, que la Société prit part ou organisa elle-même nombre de fêtes historiques, de jubilés, d'anniversaires, de défilés, d'excursions aux sites historiques, d'assemblées régulières de ses membres. La plus importante fête fut certainement celle du bicentenaire de l'arrivée de La Vérendrye à St-Boniface en 1938 et l'érection du monument au Parc La Vérendrye, face à "la Fourche".

Conférencier

Après tant de renseignements précieux, le président n'avait qu'à "présenter" le conférencier invité, M. Robert Choquette, ancien journaliste, bibliothécaire, écrivain et poète dont les oeuvres connurent une si grande vogue pendant des années auprès des fidèles auditeurs de la radio et de la télévision. Membre fondateur de l'Académie canadienne-française et récipiendaire de nombreux prix nationaux et internationaux, M. Choquette se consacre désormais, depuis janvier dernier, à la préparation des fêtes du Centenaire de la Confédération. Devenu voyageur "a mari usque ad mare", il a intitulé sa conférence: "Poète et Commissaire."

M. Choquette est le conférencier idéal après un [illegible] banquet. Car il sait faciliter d'abord la digestion des convives-auditeurs en leur racontant de bonnes petites histoires ou d'agréables et amusants souvenirs de la vie parisienne. C'est justment au cours de son dernier séjour à Paris, où il prenait une cure de désintoxication radiophonique et appréciait plus que jamais les charmes de la vie quotidienne, qu'il reçut d'Ottawa l'invitation pressante d'accepter le rôle de commissaire associé à l'Administration du Centenaire de la Confédération. Depuis ce jour, dit-il, j'appuie cette cause majeure de l'unité nationale, du rapprochement, coûte que coûte, de tous les groupes de notre cher pays.

Démarrage pénible

Il raconta donc les débuts plutôt lents, en janvier et février derniers, de l'organisation à créer en compagnie de M. John Fisher, qui lui est associé. Un mois plus tard on leur donne quatre assistants. Puis ce furent les élections fédérales. Pendant des semaines il eut l'occasion de composer un court et éloquent poème: "Ne dire rien, Le dire bien." Heureusement que les élections ont une fin. Car peu après tout se met à fonctionner: on nomme un personnel nombreux et compétent, l'hon. Maurice Lamontagne devient le ministre tuteur, etc. Ici M. Choquette prit la peine de lire la liste complète des principaux employés du bureau du Centenaire où il y a autant de Canadiens français que de Canadiens anglais à tous les échelons supérieurs ou subalternes. Logique de l'exemple.

Maintenant plus de 100 comités sont déjà à l'oeuvre à travers le pays, et plus de 300 projets ont été soumis à l'étude. (M. Norbert Préfontaine, présent dans la salle, s'occupe d'une organisation semblable, mais du secteur privé.) Parmi ces projets, semble-t-il, on accordera la priorité à un programme susceptible de rapprocher tous les Canadiens, particulièrement les jeunes de l'Est et de l'Ouest par des voyages étu-

(Suite à la onzième page)

EN ÉTAT de CONCILE

Les auditeurs de CKSB pourront entendre Son Exc. Mgr M. Baudoux leur parler de nouveau du Concile Vatican II: le vendredi 1er novembre à 7 h. 30 p.m.; et aussi le mardi 5 novembre à 7 h. 30 p.m., alors qu'en compagnie de M. l'abbé Antoine Hacault, son secrétaire à Rome, il sera interviewé par M. Réjean Plamondon, journaliste de la Conférence Catholique Canadienne.

* * *

Les 1, 2, 3 et 4 septembre, les pères conciliaires prennent congé, à cause des cérémonies religieuses et aussi pour reprendre leur souffle, après la première moitié de la deuxième session du Concile.

Il semble de plus en plus qu'une autre session aura lieu peut-être dès les débuts du mois de janvier. Cependant, l'an passé, la même rumeur courait dans les coulisses, mais le pape avait fixé la reprise au mois de mai, et enfin, au mois de septembre.

Il faut bien laisser le temps aux commissions de travailler dans la période entre les sessions, mais les évêques de régions lointaines préfèrent reprendre les travaux au plus tôt pour éviter des voyages dispendieux. Il faut tenir compte aussi de la question de logement, les hôtels étant plus achalandés et plus chers pendant la saison touristique. A tout prendre, il est fort possible que la troisième session soit remise à l'automne prochain.

* * *

Les journalistes croient que les pères conciliaires profiteront du congé pour trouver des moyens d'accélérer les délibérations. Il y aura certainement plusieurs réunions de conférences épiscopales nationales ou continentales pendant le congé, ce qui peut favoriser des prises de position en bloc ou au moins en groupes majoritaire et minoritaire. Deux prélats pourraient alors parler au Concile au nom de plusieurs. Une autre amélioration est déjà en fonction, celle d'un vote sur questions de procédures. Ainsi il fut décidé cette semaine d'inclure le schéma sur la sainte Vierge dans celui de l'Eglise, au lieu d'en faire un schéma distinct. Le résultat: 1,114 pour; 1,074 contre. Un groupe d'évêques européens ont proposé aussi de tenir les sessions les lundi, mercredi et vendredi, seulement, à plein temps, laissant les mardi et jeudi libres pour l'élaboration d'opinions dans des réunions d'étude sur base nationale ou continentale.

* * *

Le grand problème au Concile est celui de concilier l'efficacité des procédures avec la liberté d'expression. Un commentateur sérieux s'est permis de dire à ce sujet: "Le désir de parler au Concile est parfois plus fort que celui d'être utile à l'Eglise". Mais les réactions aux interventions peuvent être très variées. Quand Mgr J. Wright a déclaré que les laïcs attendaient depuis quatre siècles que l'on s'occupe d'eux, un journaliste a écrit: "Il avait raison"; un autre de dire: "Pieuse exagération". Le R. P. Bernard Lambert, oecuméniste éminent dont les articles paraissent dans "L'Action" de Québec a noté cependant que: "Il ne s'agit plus de vaincre, ni de mourir au champ d'honneur, mais de faire son devoir tout simplement". En effet, le débat se déroule dans une sérénité qui fait contraste avec certaines difficultés de la première session.

* * *

Le schéma sur la liturgie, approuvé en général l'an passé, revient par bribes devant les pères conciliaires, avec les amendements qui avaient été proposés. Le poids du vote favorise toujours des changements destinés à stimuler la participation populaire aux cérémonies, mais il y a encore des points controversés. Selon un rapport du NCWC américain, le pape désirerait approuver ce décret solennellement le 1er décembre, début de la saison d'Avent et de l'année liturgique. Les votes, avec réserves, se résumeraient en un désir de voir plus de modifications. C'est sous ce titre qu'il fut décidé que l'Eglise ne s'opposerait pas à l'élaboration d'un calendrier universel, si les autres chrétientés ne s'y opposent pas et si l'on garde la semaine de sept jours, avec le dimanche. Il en va de même du projet d'une date fixe pour Pâques.

* * *

La question des rapports entre l'épiscopat et le papauté s'avère délicate. Plusieurs chroniqueurs rapportent que les modérateurs (4) du Concile veulent soumettre quatre questions précises aux pères pour en tirer une orientation générale dans le choix des amendements aux schémas. La Commission de la Présidence (10 membres) en est saisi, mais il faut obtenir le "placet" du Souverain Pontife pour modifier ainsi les règlements. Vers la fin du débat, un archevêque français a exprimé des craintes au sujet de conférences épiscopales trop puissantes qui limiteraient le pouvoir d'évêques individuels dans leurs diocèses, au moins par la force de l'opinion officielle.

* * *

La question du diaconat soulève aussi une grande variété d'opinions. Les évêques missionnaires y tiennent fortement comme moyen de doubler l'efficacité du prêtre. D'autres en craignent une diminution de vocations sacerdotales. On y voit aussi un commencement d'affaiblissement du célibat. Un cardinal soutient que des laïcs, devenus acolytes, feraient l'affaire.

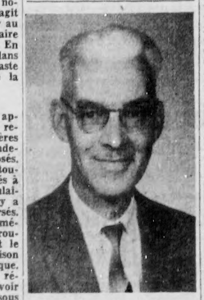
* * *

Depuis une semaine le laïcat retient l'attention des orateurs. Finit le temps où les devoirs du laïcat consistaient exclusivement à "croire, prier, obéir, payer". On cherche une définition profonde, positive et précise du laïc dans l'Eglise et de la nature de son rôle dans l'oeuvre de l'évangélisation. Par exemple, l'on demande que le schéma sur l'Eglise suive l'ordre suivant: Mystère de l'Eglise, Peuple chrétien, Hiérarchie, Laïcat. Une phrase sur la famille donne le ton de ce débat: "Dans la famille, qui doit être considérée comme une Eglise miniature, les parents ont la très grave obligation d'être les premiers maîtres de la foi". Dans ce sens, la vocation religieuse ne serait qu'une forme de la vocation à la sainteté, le tout compris dans l'adhésion à la volonté de Dieu.

Dans l'apostolat, le laïc serait un ferment de sainteté dans le monde et un témoin du Christ dans l'accomplissement de tâches terrestres. Plusieurs évêques parlent plus fortement que ne le feraient des laïcs pour réclamer, pour ces derniers, une grande mesure de liberté d'initiative dans les oeuvres apostoliques, pourvu que l'on garde l'intention de se soumettre à l'autorité si cette dernière doit intervenir. Enfin, on parle de "séminaire" pour l'entraînement de laïcs à l'apostolat.

* * *

Les questions sociales inquiètent beaucoup de pères. Plusieurs reviennent sur la nécessité de donner une place de choix aux pauvres dans l'Eglise, de faire ressortir la valeur de la "fidélité" et de la "souffrance" dans la persécution, et de proclamer l'égalité de tous les hommes, sans égard à la couleur de leur peau. Mgr Robert Tracey a exprimé ce dernier souhait au nom de 147 évêques américains.



M. le docteur Paul L'Heureux, directeur médical à l'hôpital général St-Boniface, vient d'être élu président de l'Associated Hospitals of Manitoba, en congrès à Brandon.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél. SP 4-5443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an $2.50; 1 an et demi $3.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Marius, au téléthéâtre

"Marius"! A ce seul nom se lèvent des images de mer, d'amour, de départ, des souvenirs de personnages savoureux qui ont noms: César, Panisse, Escarte-figue, Monsieur Brun. Des mots nous reviennent à la mémoire: "Il est grand, ce petit", "Tu me fends le coeur. J'ai le coeur fendu par toi", "Si tu es fou, dis-le franchement, je t'envoie à l'asile et on n'en parle plus". Et voilà le désir qui nous prend de revoir ce Marius et cette Fanny, d'assister de nouveau à la fameuse partie de cartes, de revoir le café du port, d'entendre la grosse Honorine admonester sa "sainte-n'y-touche" de fille, de goûter toute la musique de l'accent marseillais, ce fameux accent si contagieux qu'on se surprend à l'emprunter dès qu'on parle de Marius, ou qu'on en écrit.

Eh bien! tout cet esprit, tout ce coeur, tout ce bon sens populaire et empreint de grandeur, nous pourrons nous en rassasier le dimanche 3 novembre, de 8 h. 30 à 10 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada. En effet, Jean Faucher réalisera Marius de Marcel Pagnol, dans une adaptation de Pierre Dagenais qui l'avait mis en scène, il y a quelques années, pour l'Equipe, de Montréal.

Nos longs métrages

Le samedi 2 novembre à 8 h. 30, "Honoré de Marseilles", comédie de Maurice Régamey, avec Fernandel, Andrez et Rellys. Honoré, citoyen typique de Marseilles, raconte à un ethnologue l'histoire de sa ville et ses déboires conjugaux.

Et à 10 h. 30, "Les Snobs", comédie de moeurs de Jean-Pierre Mocky, avec Gérard Hoffmann, Véronique Nordey, Elina Labourdette et Francis Blanche. A la mort du directeur d'une compagnie quatre ambitieux se disputent le poste vacant.

Le dimanche 3 novembre à 10 h. 30, "Les Tueurs de Madrid", film policier, avec Alfonso Etella, Manuel Gas et Soledad Lence. Un jeune policier se joint à une bande de voleurs afin de les faire arrêter.

Le lundi 4 novembre à 10 h. 30, "Sortilèges", avec Fernand Ledoux, Renée Faure, Madeleine Robinson, Roger Pigaut et Lucien Coedel. Désespéré, un sacristain abandonne la magie et a recours au crime pour s'enrichir et attirer une jeune fille.

Le mardi 29 octobre à 10 h. 30, "Le Vaisseau fantôme", drame de Michael Curtiz, avec Edward G. Robinson et Ida Lupino. Leur navire ayant fait naufrage, une jeune évadée de prison et un écrivain sont recueillis par un capitaine inhumain et intraitable.

Le mercredi 6 novembre à 10 h. 30, "Ma confession", drame de G. W. Pabst, avec Curd Jurgens, Elizabeth Muller et Hanna Rucker. Une femme, accusée d'avoir empoisonné son mari, refuse de se défendre.

Le jeudi 7 novembre à 10 h. 30, "Douce", comédie dramatique de Claude-Autant Lara, avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Roger Pigaut et Madeleine Robinson. Une jeune fille s'éprend de l'amant de son institutrice et réussit à partir avec lui.

Le vendredi 8 novembre à 8 h. 30, "L'Or de Rome", drame de Carlo Lizzani, avec Gérard Blain, Anna-Maria Ferrero et Jean Sorel.

Et à 10 h. 30, "Une simple histoire", drame de Marcel Hanouin, avec Micheline Besançon. Une jeune femme vient à Paris avec sa fille. Elle se cherche du travail et un gîte.

Un mémoire de l'ACELF sur le bilinguisme

MONTREAL — L'Association canadienne des Educateurs de Langue française ne peut rester indifférente à l'enquête royale qui sera conduite sur le Bilinguisme et le Biculturalisme au Canada.

Aussi, Mgr Irénée Lussier, P.D., président, s'est-il prononcé officiellement dans une déclaration dont voici le texte:

"Le Conseil d'Administration de l'Association canadienne des Educateurs de Langue française a convenu, à Vancouver, que l'ACELF devait présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"L'ACELF groupe des éducateurs canadiens de langue française de tous les secteurs de l'enseignement et de toutes les provinces du Canada; l'Association s'applique à servir au Canada la cause de la culture française dans le respect de l'autonomie des provinces en matière d'éducation.

"L'ACELF entend donc exposer, dans l'esprit de sa constitution, le point de vue du monde enseignant d'expression française sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"Un comité est déjà formé et comprend des délégués canadiens-français des provinces de l'Est, de celles de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec.

"L'ACELF, ce faisant, entend, comme toujours participer à l'avancement de la culture au Canada."

Le Concile vote le projet d'un calendrier perpétuel

CITE DU VATICAN — Le Concile oecuménique a accepté en principe l'idée d'un calendrier perpétuel et une date fixe pour la fête de Pâques.

Les Pères conciliaires ont approuvé cette idée de la réforme du calendrier à condition que les autres Eglises soient d'accord sur le sujet et que soit respectés la semaine de sept jours et le dimanche.

Le vote au sujet du calendrier perpétuel a donné 2,057 voix favorables contre quatre oppositions. Cette décision sera ajoutée au schéma sur la liturgie. Un autre vote sur la possibilité de faire tomber la fête de Pâques à date fixe a donné comme résultat 2,058 voix favorables contre neuf oppositions.

Le calendrier perpétuel qui fait le plus d'adeptes à travers le monde ferait tomber les dates sur les mêmes jours de la semaine. Ainsi, le 1er janvier serait toujours un dimanche.

Selon ce calendrier, l'année serait composée de huit mois de 30 jours et de quatre mois de 31 jours, ce qui donnerait un total de 364 jours. Le 365e jour de chaque année, qui ne porterait pas le nom, serait un jour de congé mondial.

F-85 CUTLASS OLDSMOBILE 1964



Les modèles Oldsmobile F-85 Cutlass de 1964 sont entièrement nouveaux, par leurs lignes, leur construction et leurs performances; ces modèles sont fabriqués au Canada pour la première fois. La décapotable Cutlass présentée ci-dessus — comme les coupés Cutlass et Cutlass Holiday — est équipée de sièges baquet et d'une version à taux de compression très élevé du nouveau moteur Rocket Jetfire, qui développe 260 CV. Une transmission Jetaway complètement nouvelle est livrable avec les modèles Cutlass et toutes les F-85 de 1964. Elle est extrêmement douce et efficace.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le vendredi 1er novembre — Concert et danse "Nat King Cole" de 8 h. 30 p.m. à 1 h. a.m. Tout siège réservé. Billets en vente à "Celebrity Box Office" seulement. Vestiaire. Douze agents de police de la sécurité métropolitaine.

Le dimanche 3 novembre — Football senior à 1 h. 30 p.m. Au stade du football. Billets en vente au guichet du côté ouest seulement. Prix d'entrée: adultes, $1.00; enfants, 50c. Thunder Bay contre les champions de la ligue du football senior du Manitoba.

Hockey junior à 1 h. 30 p.m. Double attraction. Les Rangers contre les Braves et Brandon contre les Monarchs. "Journée des jouets". Les jeunes apportant un ou deux jouets seront admis. Des pompiers recueilleront les jouets.

Le vendredi 8 novembre — Hockey junior à 7 h. 30 p.m. Les Monarchs contre les Canadiens et Brandon contre les Braves. Trente membres du "Baghatta Cub Pack" de Transcona.

Chronique sportive

Une discussion qui ne réglera jamais rien: qui est le meilleur, de Richard ou de Howe?

par Jacques LEMOYNE

On connait très bien toute l'admiration que je porte à Gordie Howe. Je l'ai vu à l'oeuvre souvent et quand il le veut, Howe peut être le meilleur joueur de hockey des temps modernes. Quel athlète complet. Quel maitrise du jeu que la sienne. Le sort a voulu que Howe joue à peu près à la même époque que Maurice Richard; le sort a voulu aussi que Richard commence sa carrière vers l'âge de 24 ans, alors que Howe était à peine sorti des rangs junior quand il est passé aux Red Wings. Le sort a aussi voulu que Richard se fasse blesser souvent et qu'il soit la victime de tactiques des plus déloyales qui ont certainement écourté sa carrière. Mais tout cela ne change rien aux faits: Howe et Richard se classent parmi les plus grands joueurs de hockey des temps modernes et si Howe dépasse le record de Richard, comme tout semble l'indiquer, cela ne signifiera pas qu'il fut meilleur ou moins bon que le Rocket, mais simplement qu'il a joué au hockey plus longtemps que l'as compteur des Canadiens.

Le baseball majeur a refusé de reconnaitre le record de Roger Maris quand il a tapé plus de 60 circuits, simplement parce que Ruth avait réussi cet exploit en moins de joutes. Nous ne voyons pas le rapport, car le jeu a tellement évolué qu'il est impossible de savoir ce que Ruth aurait fait à l'époque de Maris et vice versa. Il en est de même pour le Rocket: s'il avait joué autant de joutes que Gordie Howe, il aurait certainement marqué 600 buts, mais les faits ne se nient pas, le Rocket a moins joué de joutes et il a compté moins de buts, au total. Le fait de briser un record ne signifie pas qu'on est meilleur que l'ancien détenteur, surtout si on brise ce record plusieurs années après qu'il fut établi, souvent dans des circonstances différentes. Comme le dit Richard lui-même, Howe est certainement un meilleur joueur que lui, mais il n'est pas le compteur formidable que fut Richard et il n'a jamais été soumis aux mauvais traitements que le Rocket dut subir. Richard fut un joueur spectaculaire et un compteur hors pair; Howe demeure le joueur le plus complet de la ligue Nationale et l'un et l'autre sont des vedettes qui dépassent certainement les plus grands noms de leur époque. Certains aiment mieux se souvenir des élans foudroyants du Rocket, d'autres de la souplesse de Howe. Personnellement j'aime bien penser aux deux joueurs, sans m'inquiéter de savoir sur quels critères on peut se baser pour dire qu'un est plus grand que l'autre.

Bravo!

Al Balding et Stan Leonard ont bien défendu les couleurs du Canada lors des tournois pour cette coupe qui porte le nom de notre pays et qui se classe parmi les événements majeurs du monde du golf. Leonard s'est même classé parmi les cinq premiers et n'eut été de la maitrise de Jack Nicklaus, notre pays se serait peut-être trouvé en excellente position pour mettre enfin la main sur cette coupe. Il est à remarquer que le Canada a fait belle figure si on songe que des golfeurs de plus de 25 pays participent à cette classique et que les golfeurs d'un pays comme l'Angleterre par exemple ne parviennent pas à vaincre notre équipe nationale. Je suppose qu'un de ces jours on rendra un hommage spécial à Leonard avant qu'il ne quitte le golf pour de bon. S'il jouait dans un autre pays, il y a longtemps que Stan aurait été promu au rang de gloire nationale, mais au Canada on se demande un peu ce qu'il faut faire pour attirer l'attention des experts. Il faut peut-être être un joueur de football venu des Etats-Unis!

En parlant de football contentons-nous de dire que les surprises ne sont pas finies dans ce domaine semble-t-il! Nous n'osons pas parier sur les chances de qui que ce soit tant les séries éliminatoires promettent d'être intéressantes. Pour ce qui est des Blue Bombers nous allons attendre que la saison soit terminée pour passer un jugement sain sur l'équipe et sur la saison qui se termine. Les passions sont encore trop fortes pour qu'on puisse sereinement juger une situation qui, admettons-le, a été désastreuse, et cela même si tous les miracles devaient se produire d'ici trois semaines. Disons simplement que les champions de l'an dernier ont sombré rapidement de l'excellence à la médiocrité, mais que nous continuons à croire que l'équipe peut faire mieux que ce qu'elle a fait jusqu'ici et que pour des raisons mystérieuses les Blue Bombers ne sont pas encore parvenus à se faire justice.

Nous n'osons pas prédire quoi que ce soit, mais nous croyons cependant que les Lions de Vancouver vont trouver le chemin difficile jusqu'à la série finale pour la coupe Grey; même si cette série doit avoir lieu dans l'Ouest, rien ne nous dit que les Lions y participeront.

Prédictions Campbell!

Ceux qui croient que la ligue Nationale de hockey va imiter le baseball majeur en agrandissant ses cadres feraient bien de relire les dernières déclarations de M. Clarence Campbell sur ce sujet. En un mot comme en mille le président de l'actuelle ligue Nationale affirme qu'il n'y a pas de place au sein de l'organisation pour d'autres équipes. Il a été assez aimable pour dire que peut-être Québec et Cleveland pourraient un jour y penser, mais il affirme que l'Ouest canadien est trop vaste, les villes trop éloignées pour rendre la chose possible. Il prévoit la mort du hockey professionnel dans toutes les régions où il n'y a pas de grandes villes proches les unes des autres. Cette attitude du président s'explique sans doute par le fait que la ligue Nationale télévise quelques-unes de ses joutes le mercredi soir, dans le Québec et l'Ontario, et songe probablement à se tailler une plus large part du melon de la télévision dans un avenir pas trop éloigné. C'est bien gentil tout cela, mais cela ne nous parait pas très pratique. Le baseball majeur souffre d'un tas de maux à cause de cela et le hockey, si prospère soit-il à l'heure actuelle, pourrait bien devenir lui aussi une victime de la télévision.

Il n'y a qu'un seul beau côté à cette médaille: c'est que le hockey amateur va peut-être reprendre un peu de ses droits au pays. La CAHA a maintenant une chance de prouver son utilité en encourageant et en voyant à la formation d'une multitude de ligues senior et intermédiaires, régies de façon à ce que ces circuits ne soient pas des ligues professionnelles déguisées. Il faudra qu'on oublie la mégalomanie trop fréquente chez les entrepreneurs qui s'imaginent connaitre avec des amateurs les mêmes succès qu'avec les professionnels. Qu'on oublie pour un instant le succès foule, pour s'assurer que les ligues sont bien régies, bien équilibrées et qu'elles répondent à un certain besoin et on sauvera le hockey amateur beaucoup plus sûrement qu'on sauvera le hockey professionnel mineur.

A Radio-Canada



Jean-Louis Roux, interniste de Septième-Nord

Né à Montréal, il y a 40 ans, Jean-Louis Roux qu'on a déjà appelé le Prince des comédiens a épousé Monique Oligny qui lui a donné un fils. Elevé dans une famille de médecins et lui-même ancien étudiant en médecine (3 ans), Jean-Louis Roux était tout désigné pour remplir le rôle du docteur Yves Charron, dans le "Septième-Nord", nouveau téléroman de Guy Dufresne à l'affiche du réseau de Radio-Canada depuis le dimanche 6 octobre, à 8 heures du soir. Nous lui avons demandé de nous parler de son rôle dans "Septième-Nord".

— C'est le deuxième rôle que j'interprète dans un téléroman de Guy Dufresne. J'ai été son Père missionnaire dans "Kanawio". Et je considère que celui de l'interniste Yves Charron dans "Septième-Nord" est très riche. D'ailleurs, les textes de Dufresne sont toujours faciles et agréables à jouer. Yves Charron est l'aîné des deux fils de la veuve Charron (Janine Sutto). Il a eu plus de chance que son frère Marcel (Benoit Girard) et il est aussi plus équilibré que lui. Il a pris le temps d'étudier avant de s'établir. Ses cours de médecine lui ont été payés à même les intérêts de la succession Charron. Il a, en sus, fait quatre années d'internat à l'hôpital. Yves Charron est donc arrivé assez vieux dans la pratique. Célibataire, il est plus stable que son frère Marcel qui, lui, s'est marié alors qu'il était encore étudiant. Yves est plus compétent et cela rend Marcel jaloux. La veuve Charron contribue à exciter cette jalousie en favorisant Marcel pour lequel elle manifeste un faible de "petit-dernier".

Débuts avec Pitoëff

Jean-Louis Roux jouait depuis 4 ans chez les Compagnons de Saint-Laurent quand il fut choisi par Ludmilla Pitoëff pour interpréter le rôle de Louis Laine dans "l'Echange" de Paul Claudel. Il joua par la suite dans la Compagnie de Pitoëff les rôles de Jacques Hury dans "l'Annonce faite à Marie" de Claudel, d'Orphée dans la pièce de Cocteau, de Louis dans "Le Pain dur" de Claudel et d'Hippolyte dans Phèdre. C'est en 1946 que Jean-Louis Roux, abandonnant ses études de médecine, décida d'embrasser définitivement la carrière théâtrale.

On vous livrera aux souffrances et à la mort; vous serez haïs de tous les peuples à cause de mon Nom. Et alors beaucoup succomberont; ce seront des trahisons et des haines intestines. Des faux prophètes surgiront en nombre et abuseront bien des gens. (Mt 24, 9-11)

Au poste CBWFT

SAMEDI 2 NOVEMBRE

1.15—Cours universitaires
3.30—Pépinot
4.00—Am-stram-gram
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les uns les autres
7.30—Le Temps des copains
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Honoré de Marseilles"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Cinéma: "Les snobs"

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

1.15—Cours universitaires
3.30—F-MA
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Défi
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième Nord
8.30—Le téléthéâtre
10.30—Cinéma: "Les tueurs de Madrid"

LUNDI 4 NOVEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Monsieur Pipo
6.30—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Le temps des copains
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Sortilèges"

MARDI 5 NOVEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Caméra '63
7.30—Le temps des copains
8.00—Rue de l'Anse
9.30—Chasse et pêche
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Le vaisseau fantôme"

MERCREDI 6 NOVEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—L'épée de Florence
6.00—Coeur au poing
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Hollywood à l'âge d'or
7.30—Le temps des copains
8.00—Le Pain du jour
8.30—Cité sans voile
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Ma confession"

JEUDI 7 NOVEMBRE

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand prix
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Le temps des copains
8.00—Filles d'Eve
8.30—Quatre justiciers
9.00—Janique Aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Douce"

VENDREDI 8 NOVEMBRE

3.30—L'exposition française
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—Court métrage
7.00—Vingt ans express
7.30—Le temps des copains
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "L'or de Rome"
10.00—Les affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Une simple histoire"

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Profitant d'un été qui ne veut pas finir, nos constructeurs ont terminé les fondations de l'annexe et commencé à élever les murs.

Un nouveau venu s'est installé à la console. C'est un gros et sympathique Québécois nommé Jean-Guy Roy. Comme ses collègues du métier, il a un dossier disparate. Il a fréquenté un ou deux collèges, a fait de l'enseignement dans une banlieue de Montréal, et tâté du micro à CKAC et CKVL. Il est en charge de la période du midi pour le moment.

Radio-Canada

Le retour à l'heure normale dans l'Est, en fin de semaine, amène un réajustement à l'horaire. Notons en particulier que "Partage du jour" est à 1 h. 30, et "Fémina" à 2 h., suivi du courrier du professeur Théo. Le soir, on retrouve à 8 h. 30 au lieu de 10 h. 30 les émissions culturelles telles que: revue des arts, place publique, etc. La soirée du hockey, le samedi à 7 h. 30.

Potins

Un auditeur nous a demandé s'il y avait eu des détails reçus aux nouvelles sur l'Exposition française de Montréal. Il n'y en a pas eu, ni d'ailleurs sur la visite de M. André Malraux. La "Canadian Press" a pu mentionner en passant "une" exposition française, mais sans y donner plus d'importance — voire beaucoup moins — qu'aux affaires de la Guyane britannique ou du Ghana. Surtout il ne faut pas comparer avec les expositions de Toronto et les déluges de rapports qu'elles nous valent. Quant à la visite d'une semaine de M. Malraux, ministre français et homme d'action et de lettres de réputation mondiale, ses déclarations et ses déplacements avaient infiniment moins d'importance que, par exemple, la visite récente de la princesse Alice à Ottawa. La différence, c'est que celle-ci est une grand-tante de la reine.

D'ailleurs, beaucoup d'informations en provenance du Québec sont à donner sous réserve. Il faut attendre les journaux de Montréal pour savoir la signification de tel congrès politique . . . Un petit exemple de la mentalité de notre fournisseuse de nouvelles: le 22 octobre, un communiqué détaché est arrivé sur l'enquête qui a été menée sur le séparatisme, avec la mention: "Specially Quebec"! Autrement dit: ce qui suit est d'intérêt purement local!

Un prêtre pour 2,000 fidèles dans l'archidiocèse de Montréal

MONTREAL — L'archidiocèse de Montréal manque de prêtres. Bien que ce phénomène constitue un problème universel, la métropole du Canada subit sur ce plan la pire carence de toute l'Amérique du Nord.

Mgr Roger Marien, directeur de l'Oeuvre des Vocations, a déclaré à ce sujet: "C'est notre problème le plus important. Nous avons 860 prêtres pour les 304 paroisses de langue française du diocèse. Si nous avions deux fois plus de prêtres, ce serait tout juste suffisant".

Au Parlement — Sans Parti Pris





M. Hellyer se défend avec franchise et loyauté

par Jean-Marc Poliquin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Même s'il a été hargneusement critiqué par les membres de l'opposition, le discours de M. Paul Hellyer aux Communes, en date du 28 octobre, mérite l'appréciation des esprits positifs et impartiaux.

Cet exposé du ministre de la Défense nationale mettait en vedette sa dialectique, sa loyauté et sa franchise.

M. Gordon Churchill, député conservateur de Winnipeg-Sud-Centre, avait reproché au gouvernement sa piètre collaboration avec le comité spécial de la défense. M. Hellyer a souligné que le ministère de la Défense nationale avait permis aux chefs actuels de l'état-major de comparaître audit comité, initiative sans précédent dans l'histoire du Canada.

M. Churchill avait blâmé M. Hellyer de prendre des décisions, — par exemple, l'abandon du programme de construction de frégates tout-usage, — sans avoir la courtoisie d'en discuter avec le comité parlementaire de défense. Le ministre a donné une autre preuve de sa dialectique en répliquant: "A propos de courtoisie, que l'on ait celle de m'inviter au comité pour y discuter de sujets déterminés".

Le député de Winnipeg-Sud-Centre avait soutenu que la décision d'abandonner le programme de construction de frégates avait pris les députés à l'improviste. Le ministre a décelé la mauvaise foi de l'opposition en rappelant la déclaration qu'il avait formulée au comité de défense le 27 juin.

Le ministre y affirmait: "Tous les principaux programmes d'obtention de matériel font l'objet d'une revision. Singulièrement, tout programme de nature à limiter la politique future de défense ou à entraver nos choix éventuels donnera lieu à un nouvel examen circonstancié. Or un de ces programmes concerne les frégates tout-usage. Le projet entrainera la dépense de fortes sommes. Voilà pourquoi l'on devra remettre en cause tous les choix présents et futurs avant de procéder".

C'était une allusion transparente à la possibilité de laisser tomber le programme de frégates.

M. Churchill avait prétendu que le gouvernement songe depuis quelques semaines à confier un rôle de type classique au Starfighter CF-104 posté sur le sol français. Voilà une volte-face aussi soudaine qu'inattendue, avait clamé le député de Winnipeg-Sud-Centre.

M. Hellyer a démasqué la feinte du député en citant derechef son propre exposé du 27 juin au comité parlementaire de défense: "Nous nous soucions beaucoup de l'efficacité des quatre escadrilles de Marville et Grostenquin. De Gaulle n'a pas encore autorisé l'entreposage sur le territoire français d'armes nucléaires (de fabrication américaine) destinées à l'OTAN. Par suite, les armes destinées aux quatre escadrilles ne seront pas à leur disposition immédiate et il faudra poster dans d'autres bases les avions qui seront toujours prêts à la riposte. Dans cette perspective, il semble souhaitable d'examiner sur-le-champ les diverses possibilités, les diverses solutions de rechange".

Ce texte suggérait que le gouvernement décèle l'à-propos de confier un rôle non-nucléaire aux CF-104 stationnés en France.

M. Churchill avait déploré de voir que le ministre de la Défense nationale annonçait l'abandon du programme de construction de frégates sans dire de quel équipement l'on doterait la Marine. M. Hellyer a dit aux Communes, le 28 octobre, qu'il avait ordonné une étude complète sur le rôle des sous-marins atomiques dans la stratégie de l'Occident. Autant dire que la Marine canadienne s'oriente vers l'acquisition de sous-marins atomiques.

M. Caouette avait taxé le gouvernement de servilité dans l'acquisition d'armes nucléaires. M. Hellyer a rétorqué qu'après avoir encouragé les Américains à dépenser des centaines de millions pour aménager des bases nucléaires au Canada, le gouvernement devait avoir la loyauté d'aller au bout du marché et d'acquérir les ogives.

En terminant son discours, M. Hellyer a eu la franchise d'avouer que les Américains ne sont pas disposés à laisser le Canada se dégager de l'accord du 16 août et du 9 octobre sur les armes nucléaires.

Politiquement, l'aveu causera des ennuis à M. Hellyer. Ceux qui raisonnent en dehors des perspectives partisanes admireront cependant sa franchise.

Direction à caractère bi-ethnique dans onze ministères fédéraux

OTTAWA — Un rapide bilan dressé à la suite des récentes nominations et mutations de fonctionnaires supérieurs de langue française à Ottawa permet de constater que présentement onze ministères fédéraux possèdent une direction à caractère bi-ethnique au niveau de la fonction publique.

D'autre part, sur les neuf autres ministères qui ne comptent aucun sous-ministre, sous-ministre adjoint ou assistant sous-ministre de langue française, trois ont toutefois à leur tête des ministres canadiens-français; ce sont la Citoyenneté et l'Immigration, les Postes et les Pêcheries.

La nomination annoncée de M. Paul Pelletier au poste de sous-ministre des Affaires des anciens combattants, porte à cinq le nombre des sous-ministres fédéraux canadiens-français. M. Pelletier, qui assumait depuis quelques années les fonctions de commissaire de langue française à la commission de service civil, a succédé à un autre sous-ministre canadien-français, le lieutenant-colonel Lucien Lalonde, un ancien commandant du régiment de Maisonneuve, qui est promu sous-ministre des Travaux publics, un poste qui fut rarement confié à un Canadien français au cours des dernières années. Il succède au major-général H. A. Young, maintenant à sa retraite.

Les trois autres sous-ministres de langue française à Ottawa sont M. Ernest Côté, aux Affaires du nord et des Ressources nationales; M. Jean Miquelon, au secrétariat d'Etat et M. Zéphirin Rousseau, au ministère des Forêts.

Actuellement deux ministères ont des sous-ministres associés canadiens-français, qui sont M. S-J. Chagnon, à l'Agriculture et M. R. Bédard, au ministère de la Justice. Enfin aux Affaires extérieures, M. Marcel Cadieux joue un rôle de premier plan comme sous-ministre adjoint et conseiller juridique soit un palier au-dessus des quatre assistants sous-ministres.

Trois autres ministères comptent des assistants sous-ministres canadiens-français qui sont M. Jean-Paul Drolet, spécialement responsable de la recherche aux Mines et Relevés techniques, le colonel Paul Mathieu, à la Défense nationale et M. G. Sicotte, nouvellement nommé assistant sous-ministre pour l'aviation au ministère des Transports.

Avec les récentes nominations, on compte actuellement quinze Canadiens français à l'échelon le plus élevé du fonctionnarisme fédéral, soit outre les cinq sous-ministres déjà mentionnés, dix chefs de grandes agences gouvernementales y compris le greffier de la Chambre des communes, M. Léon Raymond, dont la fonction est comparable à celle d'un sous-ministre.

Les neuf autres titulaires de fonctions supérieures fédérales sont: M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'exposition universelle, M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine; M. Nelson Castonguay, directeur général des élections; M. Laval Fortier, directeur de la Commission d'assurance-chômage; M. Guy Roberge, directeur de l'Office national du film, M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, M. L.-C. Audette, président de la Commission du tarif; M. Louis Richard, président de la Société de disposition des biens de la couronne; et M. Marc-Henri Lamoureux, président de la Société commerciale du Canada.

Enfin pour compléter le tableau, il faut mentionner que les ministères qui n'ont pas de direction bi-ethnique au niveau du haut fonctionnarisme et qui ont à leur tête des ministres de langue anglaise sont les Finances, l'Industrie et la Production de la défense, le Travail, la Santé et le Bien-être social ainsi que le Commerce.

Les allocations familiales aux plus de 16 ans

OTTAWA — Le gouvernement se prépare à étendre les allocations familiales aux enfants de plus de 16 ans qui poursuivent leurs études, a déclaré aux Communes le premier ministre Lester Pearson. En réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Pearson a déclaré: "Ce projet demeure toujours dans la politique gouvernementale, et la législation à ce sujet sera présentée dès qu'elle aura pu être préparée". Le parti libéral avait promis l'extension des allocations familiales au cours de la dernière campagne électorale.

Prions avec la Bible

Dans le thème proposé cette année, "il ne s'agit pas pour nous de revoir, dans le Livre de Dieu, tous les textes où il est question de prière, mais plutôt de se servir de la Bible pour ainsi dire comme du livre par excellence de la prière. En effet, celui qui prie dans la Bible, trouve en elle les sujets les meilleurs, les motifs d'élévation vers Dieu, voire les raisons qui l'amènent à transformer sa vie et à réaliser en lui le premier commandement: 'Tu aimeras ton Dieu de toute ton âme, de tout ton coeur, de toutes tes forces, de tout ton esprit, le prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu'.

"Il est évident que se servir de la Bible, pour sa prière, ou encore la lire dans une attitude de prière, c'est utiliser le livre le plus sublime de la terre. Ne nous vient-il pas, en définitive, directement de Dieu par voie d'inspiration? N'a-t-il pas été consigné aux humains pour être l'éclairage par excellence, jetant, sur la voie que nous devons prendre, la lumière nécessaire pour guider sûrement vers le port de l'éternité bienheureuse? N'est-ce pas le premier code qui, dans le domaine du salut, nous donne, nous livre les préceptes, les désirs, les vérités de notre Père éternel? N'est-ce pas là que l'on rencontre de la façon la plus authentique la grandeur de Dieu, la justice de Dieu, mais surtout la miséricorde et la bonté de Dieu? . . . Alors, en Le priant avec la Bible, on vivra la vraie dévotion, c'est-à-dire celle de Dieu, de Dieu le Père, de Dieu le fils, de Dieu le Saint-Esprit. On trouvera Dieu, aussi bien dans sa vie intime que dans tout ce qu'il a fait et institué pour notre monde."

Trois qualités

L'Ecriture contient un grand nombre de très belles prières qui valent pour l'Eglise et les chrétiens de tous les temps. Les psaumes, en particulier, demeurent les plus belles prières que l'homme ait jamais adressées à Dieu, parce qu'elles furent inspirées par Dieu lui-même. Il existe aujourd'hui d'excellentes éditions de la Bible. Il existe aussi de nombreux commentaires, auxquels il est indispensable de recourir pour pouvoir se servir de la Bible avec intelligence et profit. Trop de chrétiens pensent pouvoir s'alimenter directement dans la Bible, sans passer par les commentateurs. La plupart se découragent ou se laissent distraire au bout d'un certain temps.

Pour prier avec la Bible, trois qualités sont essentielles:

1—Un ordre de lecture: "Ouvrir la Bible . . . ce n'est pas se mettre à feuilleter au hasard . . . En ce qui concerne la méditation, la première préparation requise, c'est de savoir quel passage de l'Ecriture on va lire et d'y aller sans hésiter . . . L'important, c'est qu'en ouvrant la Bible, nous allions droit au lieu où nous croyons que Dieu nous attend".

2—La communion avec l'Eglise: "Même si nous sommes seuls dans notre chambre devant notre bible ouverte . . . nous ne sommes pas coupés de tous ceux qui ont médité avant nous, ni de ceux qui méditent en même temps que nous. C'est dans la communion de l'Eglise que nous avons à méditer l'Ecriture, soucieux de vivre du bon dépôt, non de parvenir à quelque originalité".

3—Le passage du silence à la vie: "Si contempler Dieu, c'est lui dire 'tu', c'est aussi lui dire 'oui', c'est accorder notre volonté à la sienne, entrer dans sa vie. Seul, l'amour peut donner à notre connaissance de Dieu sa simplicité, son caractère personnel et intime . . . Il n'y a pas de hiatus entre la contemplation et la vie".

Récitez entre vous des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés; chantez et célébrez le Seigneur de tout votre coeur. En tout temps et à tout propos, rendez grâces à Dieu le Père, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ (Ep. 5, 19).

• • •

Saine, simple, forte, telle devra être la prière. Elle ne devra point rompre l'attache avec la réalité ni craindre d'appeler les choses par leur nom. Il est nécessaire que l'homme retrouve dans sa prière toute la plénitude de sa vie.

R. Guardini.

• • •

Il n'y a pas de raccourci ou de recette magique pour apprendre à prier. Notre prière est à la mesure de la qualité de notre être spirituel. Le problème fondamental, c'est d'apprendre à vivre en plénitude, dans toutes ses dimensions, l'expérience que le christianisme propose aux hommes.

C. Ryan.

• • •

La meilleure manière de prier serait de considérer Dieu comme un excellent ami à qui on aurait beaucoup de choses à dire, dont on attend les réponses, et de demeurer dans cette sainte conversation. Mais qui est capable de cela?

R. Guardini.



Dans cette photo, prise tout récemment dans les bureaux du "Nouvelliste" à Trois-Rivières, Qué., l'on voit M. Hector Héroux en compagnie de deux de ses cinq fils: à gauche, Roland, né à Winnipeg et baptisé dans l'église du Sacré-Coeur, aujourd'hui secrétaire de la rédaction au "Nouvelliste"; au centre, Claude, reporter-photographe du "Nouvelliste"; à droite, M. Héroux qui a consacré dix de ses 52 années de journaliste au Manitoba français et mérite le titre de rédacteur-fondateur de "La Liberté".

Rédacteur-fondateur de La Liberté, M. H. Héroux est toujours à l'oeuvre

"Après 52 ans de journalisme, il me faut plus que jamais la senteur d'encre et l'activité fébrile des confrères", me dit en guise d'adieu M. Hector Héroux que je venais d'interviewer longuement à titre de rédacteur-fondateur de **La Liberté**. Puis il se remit vaillamment devant sa machine à écrire, au centre du vaste bureau de rédaction du **Nouvelliste**, continuant l'article éditorial qu'il était en train de produire, à mon arrivée, au milieu des autres rédacteurs maintenant partis prendre leur repas du midi.

Je venais d'écouter ce vétéran de 74 ans me raconter tout simplement les hauts faits de sa carrière commencée en 1911 au **Devoir**, dont son frère, Omer, avait été l'un des trois fondateurs l'année précédente avec Olivar Asselin et Henri Bourassa, puis poursuivie pendant dix ans à **La Liberté** de Winnipeg, et continuée depuis 1923 au **Nouvelliste** (fondé en 1920) et dont les progrès constants lui sont certainement redevables pour une grande part.

En cette année cinquantenaire de notre journal franco-manitobain, il convient de rappeler à nos lecteurs les principaux souvenirs de ce journaliste toujours alerte, intéressé plus que jamais à la brûlante actualité, mais demeuré profondément attaché au Manitoba français qui lui demanda dix ans de dévouement et de lutte.

Il y a cinquante ans

C'était au mois de février 1913. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., songeait depuis quelque temps à mettre un complément à l'Oeuvre de Presse que dirigeaient les Oblats dans la capitale manitobaine et qui publiait déjà quatre journaux catholiques: le Canadian Ruthenian (pour les Ukrainiens), la Gazeta Katolicka (pour les Polonais), le West Canada (pour les Allemands) et la Northwest Review (pour les Anglais). Il voulait y ajouter un journal catholique de langue française, uniquement consacré à l'avancement de la "cause" dans la plus totale indépendance politique. C'est pourquoi il s'était rendu à Montréal où il demanda à son ami, le R. P. Théophile Hudon, S.J., ancien professeur au Collège de St-Boniface, de lui dénicher un rédacteur pour cette oeuvre d'importance.

Or le Père Hudon connaissait bien les deux frères Omer et Hector Héroux, journalistes au **Devoir** et paroissiens de St-Pierre-Apôtre; paroisse confiée aux Oblats, où se retirait habituellement Mgr Langevin durant ses séjours dans la métropole. Il savait que ces frères Héroux s'intéressaient déjà fortement aux luttes de leurs compatriotes du Manitoba, car ils étaient originaires du diocèse de Trois-Rivières où Mgr Laflèche, de 1867 à 1898, avait si souvent parlé de ses années d'apostolat en compagnie de l'illustre Mgr Alexandre Taché, O.M.I. De fait, immédiatement après avoir entendu l'appel vibrant de Mgr Langevin, Hector accepta de venir fonder au Manitoba français son journal hebdomadaire, avec l'assurance d'ailleurs de la collaboration de son frère, Omer.

Il était né le 23 septembre 1889 à St-Barnabé-Nord. Après des études rudimentaires dans la petite école du village, il entrait en 1898 au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes à Trois-Rivières. En 1903, à peine âgé de 14 ans, il commence sa vie de travail dans l'usine Gélinas et Frères où les "chaises cannées" sont une spécialité. A l'automne de 1905 il devient sténographe chez le juge Cooke, toujours dans la ville trifluvienne. Mais un an plus tard, grâce à une bourse d'étude, il peut poursuivre ses chères études au petit séminaire de Trois-Rivières. C'est dans cette institution qu'il apprit à connaître l'Ouest canadien, plus particulièrement le Manitoba français.

Un grand ami de l'Ouest

Car Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières de 1870 à 1898, avait su inculquer à ses prêtres du séminaire un amour profond et un intérêt réel envers son ancien territoire d'apostolat missionnaire. On sait en effet que Mgr Laflèche était professeur au collège de Nicolet au moment où y passa en 1843 Mgr Provencher, évêque de St-Boniface. Ordonné prêtre le 7 janvier 1844 et nommé vicaire à St-Grégoire, il y apprit les rudiments des langues indiennes auprès de M. l'abbé J. Harper, ex-missionnaire de la Rivière-Rouge. Et, au mois de mai suivant, il accompagnait les premières Soeurs Grises vers St-Boniface.

On le retrouve en 1846 à l'Ile-à-la-Crosse comme supérieur du jeune missionnaire Alexandre Taché, O.M.I. C'est là qu'il apprend que Mgr Provencher l'a choisi comme son coadjuteur avec future succession. Très malade, boitant affreusement, il réussit à détourner cet honneur vers son jeune confrère de mission. Il exerce ensuite quelque temps son ministère à St-François-Xavier et à St-Boniface, jusqu'à juin 1856 où il doit retourner définitivement dans l'Est. Nommé vicaire général de Trois-Rivières, il est sacré évêque d'Anthédon le 25 février 1867 et nommé coadjuteur de son ordinaire Mgr Thomas Cooke à qui il succédera le 31 avril 1870.

Durant 28 ans, à temps et à contretemps, il saura intéresser son clergé et ses diocésains à l'Ouest canadien. Il y envoie plusieurs de ses prêtres. Les élèves de son séminaire, par leurs professeurs, sont tenus au courant du ministère qui s'accomplit au milieu des tribus indiennes et aussi des luttes entreprises par la nation métisse et les Canadiens français pour la sauvegarde de leurs droits. Mgr Laflèche n'avait-il pas été là-bas un membre du Conseil d'Assiniboia et, à ce titre, un ardent défenseur des droits du français? Et puis, en 1887 il avait revisité son cher Manitoba, en 1894 il avait prêché l'oraison funèbre de son ami, Mgr Taché, dans la cathédrale de St-Boniface.

Il n'est donc pas surprenant que pendant les années de son épiscopat, et même après, Trois-Rivières ait fourni tant de prêtres et de chefs laïcs aux minorités françaises hors du Québec. On n'a qu'à citer ici les noms des Belcourt et des Cloutier qui jouèrent un si grand rôle aux premières heures de l'Association d'Education d'Ontario, d'Omer Héroux qui fit du **Devoir** le porte-parole éloquent des problèmes minoritaires, d'Hector Héroux qui quittait Montréal au mois de février 1913, en compagnie de Mgr Langevin, pour se diriger vers le Manitoba où il mettrait au service des Franco-manitobains son expérience journalistique acquise comme reporter du **Devoir**, où il travaillait déjà depuis quelque dix mois.

Organisation et propagande

Pendant les cinq premières semaines de son séjour au Manitoba, M. Héroux demeure à l'évêché de St-Boniface. Il se met immédiatement à l'oeuvre. C'est l'heure de l'étude historique du Manitoba français, de la compréhension des problèmes du jour, des rencontres avec les membres du clergé, du contact amical avec les chefs laïcs. C'est aussi la période où il connait les directeurs et les rédacteurs de la West Canada Publishing Co. Ltd., dont il se rappelle d'ailleurs tant de noms: les Arthur Béliveau (futur archevêque de St-Boniface) Cahill (alors provincial des Oblats), Prisque Magnan, Omer Plourde (directeur de l'Oeuvre de Presse), MM. Alfred Vonnegut (secrétaire-trésorier), Tom Troy, John Pazdor, J.-H. Tremblay, J.-P. Tremblay, J. Saurette, le fameux frère Charles Sylvestre, MM. Alfred Doucet, comptable, décédé la semaine dernière à Longueil, Qué., et Norbert Jutras, qui deviendra gérant du **Patriote de l'Ouest** à Prince-Albert, etc.

C'est le 11 février 1913 que les directeurs de la compagnie décidèrent l'achat d'une nouvelle presse au coût de $7,350 et mirent $5,000 à la disposition des responsables du nouveau journal **La Liberté**. Il fut décidé aussi d'ajouter un bureau de plus dans la sombre salle de rédaction pour le nouveau directeur-rédacteur, M. Hector Héroux, qui apprendra à rédiger ses articles dans une atmosphère mouvementée. Car en plus du bruit voisin des linotypes, de la senteur d'encre (qu'il chérit encore aujourd'hui à Trois-Rivières), il est plongé à journées longues dans un milieu multilingue qui lui rappelle sans cesse que Montréal est très loin. Mais, cinquante ans après, il se souvient encore avec joie de ses confrères rédacteurs de langues ukrainienne, allemande, polonaise, anglaise. Et certains survivants, tel M. John Pazdor, se rappellent encore le jeune Canadien français toujours digne, souriant, agréable, qui ne comptait jamais ses heures de travail, de jour et même de nuit. "Il était tellement pris par son journal, dit M. Pazdor, qu'il vint comme d'habitude au bureau le matin même de son mariage. J'ai dû lui rappeler son devoir d'aller se raser, se mettre sur son trente-six, se rendre à l'église où sa future épouse devait attendre pas trop patiemment".

Entre-temps la propagande s'organise dans les diverses paroisses, les abonnements affluent, les "écrivains" offrent leurs bons services et assurent dès les débuts un vaste réseau de correspondants locaux. Parmi ces derniers se trouvent de vrais journalistes, envers qui M. Héroux garde toujours, en 1963, une profonde reconnaissance. Que de noms il cita lors de notre rencontre à Trois-Rivières: Mgr Arthur Béliveau, le père A.-G. Morice, Mgr Jubinville, le curé Jutras (Letellier), qui s'occupera de façon si pratique de la chronique agricole, Jolys (St-Pierre-Jolys), qui écrira sur la politique française, Heynen (Bruxelles), les trois abbés Halde, St-Amant (St-Jean-Baptiste), Primeau, des Pères Jésuites du Collège de St-Boniface, des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception de la Montagne (St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes); MM. Hénault, un vieux magistrat belge, le comte de la Montagne Pembina, Bernard de Malglaive, de Moissac (St-Norbert), Jean Martin (St-Claude), Henri Lacerte (qu'il avait connu au séminaire de Trois-Rivières), les juges Prendergast, Prud'homme et Bernier, Louis-Philippe Gagnon, Marius Benoist, etc.

(à suivre)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

La Société St-Jean-Baptiste était établie sur une base provinciale à l'époque de 1913. On trouvait des cellules de cette société nationale dans presque toutes les paroisses du Manitoba, et on était allé jusqu'à fonder une espèce de fédération manitobaine qui s'appelait La Société St-Jean-Baptiste de Manitoba. Lors des manifestations à l'occasion de la fête nationale, le 24 juin 1913, la grande partie des paroisses françaises de la province avait envoyé des délégués au grand ralliement organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Où sont allé toutes ces cellules si actives en 1913? (La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, la seule qui garde encore un souffle de vie, célèbrera ses 75 ans d'existence en 1965. Serait-ce une occasion pour réhabiliter ce mouvement qui jadis était si fort chez nous?)

Une lettre écrite à **La Liberté** par l'ex-chef de police, M. Liguori Gagné, proteste de la façon dont le Conseil de la Ville l'a destitué de ses fonctions sans avis préalable. Ce renvoi avait soulevé des commentaires à St-Boniface, car le chef Gagné s'était acquis une réputation d'honnête homme au cours des huit ans qu'il avait la responsabilité des services de police et d'incendie dans la ville cathédrale. M. Gagné demandait une lettre du Conseil rétablissant sa réputation d'honnête homme en plus d'une indemnité de $500. En ceci l'ex-chef reçut gain de cause. (Cette épisode ne sera pas le dernier dans les annales de St-Boniface quant au service de la police.)

Il y a 40 ans (1923)

Le Manitoba tout entier célébrait avec beaucoup d'éclat le centenaire de naissance de Mgr Alexandre Taché, O.M.I., deuxième évêque et premier archevêque de St-Boniface, diocèse qui comprenait tout l'Ouest canadien. Le Cercle de l'A.C.J.C. avait préparé une magnifique séance pour cette occasion. Les artistes en vedette étaient Emile Couture, Maurice Goulet, Rodolphe Bélanger, Denys Goulet, Raymond Bernier, Albert Houle, Roland Lévêque, Charland Prud'homme, Hector Allard, Harold Roy, Louis Béliveau, Bernard Goulet, Armand LaFlèche, Roland Couture, Eugène Brunet. Six évêques et archevêques, quatre prélats domestiques et un grand nombre de prêtres de toutes les parties de l'Ouest étaient présents à ces fêtes. On se souviendra que Mgr Taché quittait sa province natale à l'âge de 21 ans, alors qu'il n'était que diacre. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 22 ans, et il fut sacré évêque à l'âge de 28 ans.

S. G. Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., évêque-élu de Haileybury, aujourd'hui le diocèse de Timmins en Ontario, recevait la consécration épiscopale des mains de Mgr Emard, archevêque d'Ottawa. Mgr Rhéaume avait été recteur de l'Université d'Ottawa et directeur du Grand Séminaire de cette ville avant son élection à l'épiscopat.

A l'automne de 1923 se faisait l'ouverture du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg sous la direction des Révérendes Soeurs Oblates du S.-C. et M.-I.

La ville de Winnipeg réclamait du gouvernement fédéral la somme de $53,000 comme sa part du coût de l'assistance aux chômeurs. Un échevin était allé à Ottawa pour régler cette question, et il revint avec la certitude que la ville allait être remboursée. Ceci était immédiatement avant l'élection complémentaire dans Winnipeg-Nord. Immédiatement après que M. McMurray eut été élu, le ministre fédéral du travail a annoncé que le gouvernement ne reconnaissait pas cette dette. (Nihil novi sub sole.)

Il y a 30 ans (1933)

On commence déjà à sentir le courant d'air qui nous conduira à la terrible guerre de 1939-45. Les pays voisins de l'Allemagne sentent planer sur leurs têtes les menaces d'une nation qui veut étendre son autorité à tout prix. L'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Belgique, le Danemark, la Pologne, et même la Suisse vivent dans des transes et renforcissent leurs effectifs militaires.

Les Enfants de Marie ont souligné l'arrivée du nouvel archevêque coadjuteur de St-Boniface, Mgr Yelle, par une soirée dramatique à l'Institut Collégial Provencher. Elles ont présenté "La Foire de Séville". Les jeunes filles suivantes ont joué dans cette pièce: Ida Phaneuf, Monique Guyot, Cora Gagnon, Fabiola Gosselin, Yvonne Thorimbert, Blanche Lévêque, Germaine Phaneuf, Berthe Leclerc, Dorothée Toupin, Aurore Paul, Cécile Toupin, Cécile Lambert, Juliette Girouard, Angéline Pelletier et plusieurs autres dans des rôles secondaires.

Il y a 20 ans (1943)

Le correspondant de St-Hubert, Sask., nous écrivait que 40 ans auparavant (1903), le Père Curé (le nom est omis) arrivait dans cette paroisse assis sur une charge de planches qui devait servir à la construction d'une nouvelle église. Ça, c'est ce qu'on pourrait appeler arriver les armes à la main.

Un incendie à l'Orphelinat St-Joseph d'Ottawa avait causé des dégats assez considérables, mais, grâce au dévouement des religieuses en charge de cette institution, il n'y eut pas de perte de vie. M. l'abbé L. Lee, ancien curé de Transcona, St-Charles et St-Edouard de Winnipeg avait été chapelain de cette maison après son départ du diocèse de Winnipeg.

Le mois d'octobre 1943 avait une signification toute spéciale pour les Soeurs Grises de St-Boniface. Ce mois marquait le centenaire de la lettre de Mgr Provencher demandant des religieuses pour la Rivière Rouge (19 octobre 1843). C'était aussi le centenaire de l'assemblée du Conseil général qui nommait les Rév. Srs Valade, Lagrave, St-Joseph et Lafrance comme fondatrices de la mission de la Rivière Rouge (30 octobre 1843). Enfin, c'était le centenaire de l'élection de la première supérieure de la mission, Soeur Valade.

Il y a 10 ans (1953)

Sa Sainteté le Pape nommait Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, au poste de nonce papal en Espagne. Le Canada perdait dans la personne de Mgr Antoniutti, un ami fidèle et sincère, un conseiller prudent et avisé, un père dévoué aux intérêts de ses enfants.

En reconnaissance pour la reprise de leur patrie par les troupes canadiennes, les fleuristes hollandais continuent d'envoyer leurs plus belles tulipes pour embellir la capitale canadienne. Ottawa recevait en 1953 un autre 50,000 bulbes de tulipes.

La croix qui s'élève sur l'hôpital de St-Boniface est haute de seize pieds et les bras ont dix pieds de largeur. Cette croix a été posée sur le nouvel hôpital en 1953, et tous les soirs depuis elle est illuminée.

8,384,170 personnes avaient droit de vote aux élections fédérales du mois d'août 1953, et 5,640,837 ont usé de ce droit. Les listes électorales de 1953 contenaient 1,431,725 noms de plus qu'en 1949. 68 pour cent des électeurs ont donc élu les 261 députés qui composaient la Chambre des Communes d'alors.

Le R. P. Herman Fisher, S.V.D., avait fait une étude détaillée sur la position des prêtres dans le monde. Voici les résultats de cette étude d'il y a dix ans: En Angleterre, un prêtre pour 308 catholiques; Portugal, 1/569; Irlande 1/607; Pays Bas 1/694; Belgique 1/727; Italie 1/804; Allemagne 1/945; Espagne 1/945; Autriche 1/1,057; France 1/2,000; Etats-Unis 1/622; Canada 1/749; Amérique du Sud 1/8,987; Afrique occidentale 1/2,231; Afrique Centrale 1/2,892; Afrique du Sud 1/804. Dans les pays de missions, il va sans dire, chaque prêtre a à sa charge des milliers de non-catholiques et de païens.

J.-R. DOIRON.

Réjouissances et angoisse

Le collège du Sacré-Coeur de Sudbury a célébré ces jours derniers son cinquantenaire. Ce collège fut au cours de ses si fructueuses années, et restera, un des bastions de la formation des jeunes Franco-Ontariens.

Les Pères Jésuites méritent la reconnaissance des Franco-Ontariens pour s'être dévoués sans compter dans des circonstances toujours pénibles pour maintenir l'enseignement si vital au collège de Sudbury. En ce cinquantenaire, qu'ils acceptent les bons voeux de tout un peuple, et surtout ceux de leurs anciens élèves qui ont si largement bénéficié de leur incessante sollicitude.

Si Sudbury est ceint de puits de mines, le collège de Sudbury fut certes, pour un grand nombre, un puits de culture. Sans octrois gouvernementaux, bien qu'il formât de solides citoyens canadiens, le collège de Sudbury a tenu le coup. Il a formé une élite canadienne-française dans l'Ontario-Nord. Il a fourni des avocats, médecins, professeurs, ingénieurs, religieux, qui contribuent à la défense de nos droits, de notre religion, de notre culture.

Le collège de Sudbury a largement débordé ses cadres en créant, dans ce coin minier ontarien, une atmosphère intellectuelle qui a insufflé de la vie à nombre de groupements franco-ontariens. Mais ce n'est pas tout de se féliciter des succès passés, il faut songer à l'avenir, il faut continuer l'effort. Au milieu des fêtes du jubilé du collège de Sudbury l'angoisse se glisse. Et parmi les dirigeants, on se demande s'il pourra continuer à tenir le coup, ce qui équivaut à tenir le coût. Pourra-t-il, comme on le signale dans la revue **Jésuites Canadiens**, se comparer avec avantage aux imposants "high schools" publics qui offrent, dans le cours des arts, toute une variété d'options, et offrent également des cours commerciaux et techniques, avec l'équipement le plus moderne? Réussira-t-il à s'assurer des maîtres de qualité. A défrayer les immenses frais du simple développement normal d'un collège moderne? Sans l'aide du gouvernement, il semble impossible de soutenir la concurrence. C'est là la vérité que ne réussiront pas à dissimuler les fleurs de rhétorique du jubilé.

Un seul espoir. La reconnaissance du gouvernement ontarien de la valeur de ce collège pour la formation de citoyens compétents et de tout le système d'enseignement catholique et français de l'Ontario à tous les niveaux selon le voeu récemment exprimé par l'Episcopat ontarien tout entier.

Maurice HUOT.

(Le Droit)

Partout où il y a une société, la religion est nécessaire. Les hommes ont toujours eu besoin d'un frein: les lois sont un frein pour les crimes publics; la religion en est un pour les crimes secrets. — VOLTAIRE.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface no 874

Le Cercle de la Nativité de Somerset célèbre cette année son 20e anniversaire et comme il se doit, toutes celles qui le peuvent devraient assister au banquet et à la soirée qui suivra. Ce banquet aura lieu le dimanche soir 10 novembre et il est important que toutes celles qui désirent y aller prennent une décision avant le 5 novembre. A l'assemblée de mardi soir prochain, il faudra que la régente puisse donner un nombre à peu près exact des personnes devant y assister. Ce banquet est mixte, le prix est des plus raisonnables; il faudra cependant prévoir votre propre transport. Que celles qui disposent de voitures le laissent donc savoir à la régente le 5 novembre et décident d'avance du nombre de personnes qu'elles peuvent accommoder.

Nous espérons vous voir toutes à la prochaine assemblée d'affaires, un bon membre ne se contente pas de payer sa cotisation une fois l'an, mais s'intéressent activement à tout ce qui se passe dans le Cercle. Quand commencerons-nous à tricoter pour les pauvres? Les froids s'en viennent, et tous n'ont pas le privilège de pouvoir acheter facilement des vêtements chauds; pensez-y bien et montrez-vous généreuses.

Au revoir, à mardi soir à la salle Jubinville. N'oubliez pas non plus que nous sommes invitées à La Broquerie pour le dimanche soir 3 novembre . . . et on nous promet une soirée de plaisir. Organisez-vous donc pour y aller nombreuses; le café sera servi mais il faut apporter son goûter et faire les arrangements nécessaires pour le transport.

LA REDACTRICE.

Sts-Martyrs-Canadiens

La soirée sociale du Club Béliveau, vendredi dernier, a été un vrai succès; plus de 60 hommes se sont réunis pour se divertir, soit au cribbage, au fléchette ou au ping-pong. La soirée se termina par un goûter. Merci de votre encouragement.

Le 15 novembre, à l'hôtel Niakwa, à 8 h. 30 p.m., aura lieu une soirée dansante suivie d'un smorgasbord. Les billets sont en vente. Pour renseignements, signaler CEdar 3-5413.

Mariages

Le 12 octobre eut lieu le mariage de Mlle Germaine Soenens à M. Georges Léger, et le 26 octobre, celui de Mlle Denise Parent à M. Roger McKenzie. Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Baptêmes

Lise-Irma-Marie, fille de Joseph Ouellette et de Réjeanne Desrosiers.

Roger-Antoine-Edouard, fils d'Arthur D'Eschambault et de Thérèse Chabot.

Marc-Louis-Joseph, fils de Roland Garand et de Gilberte Emond.

Jeannettes

Les Jeannettes ont eu une fête costumée à l'occasion de l'Hallowe'en, samedi dernier; la salle paroissiale était bien décorée pour l'occasion et les enfants ont pris part aux jeux traditionnels. Jo-Ann Morin, Yvonne Johnson et Suzanne Pellerin gagnèrent les prix pour leur costume, l'après-midi se termina par un goûter.

Un défilé de modes au gymnase Notre-Dame

Les Dames Auxiliaires présenteront un défilé de modes au gymnase Notre-Dame, angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, le mercredi 13 novembre, à 8 h. 15 p.m.

Cette soirée sera sous le patronage de l'hon. J. B. Carroll, ministre du Bien-être social, et sera commentée au micro par Mme Fernand Viau; cette présentation sera agrémentée à l'orgue par Mlle Carol Harrison et du soprano, Mlle Eleanor Reichardt.

L'entrée est de $1.00; il y aura de nombreux prix qui seront tirés au sort et distribués par la présidente des Dames Auxiliaires, Mme A. Bélanger. Les billets sont en vente au magasin bien connu "A. Huot & Co. Ltd", avenue Provencher, St-Boniface, et chez "Jones' Pharmacy", chemin Ste-Marie, Norwood. On peut aussi s'en procurer chez les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché.

Les revenus de cette soirée iront aux bénéfices des infirmes et des vieillards de l'hôpital Taché.

Trésorière des Dames Auxiliaires, hôpital Taché.

Décès

M. A. GOULET

Le 25 octobre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Alphonse Goulet, âgé de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvonne, de 145, Enfield Crescent; deux fils, Eugène, de l'Aviation Royale Canadienne à Clinton, Ont., et David, à la maison; deux filles, Elaine (Mme A. Dupuis), de Sudbury, Ont., et Angèle, à la maison; un petit-fils; deux frères, le R. P. Eugène Goulet, des Pères de Ste-Croix, à Cartierville, Qué., et Napoléon, de St-Boniface.

M. Goulet naissait à Lambert, Minn., le 5 décembre 1898. Il fut gérant de la Caisse populaire de St-Malo se retirant en 1960 pour cause de maladie.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu le lundi soir 28 octobre. Le service funèbre fut chanté le lendemain à 10 h. a.m., en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Les porteurs actifs étaient MM. A. Rodrigue, R. Blais, M. et R. Cormier, M. Gagnon et H. Poirier.

Remerciements

Mme Alphonse Goulet et ses enfants, ainsi que les deux frères de M. Goulet, remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de M. A. Goulet.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 octobre avait lieu la réunion du Conseil de la ville de St-Boniface. Dans la correspondance lue par M. F. Marion, en l'absence de M. Prud'homme, greffier, qui se repose du surcroît de travail occasionné par les élections, on relève que la commission du centenaire de la Confédération avise la ville que mardi matin, le 29 octobre, il y aura une réunion où l'on considérera les projets manitobains, et invite la ville à soumettre ses idées; comme le comité spécial du centenaire n'a pas encore d'échevins parmi ses membres, le Conseil décida de nommer les échevins McGurran, St-Hilaire, Hart, Warman et Lonergan sur ce comité.

Lorsque femme veut

La "Winnipeg House Builders Association" remercie M. le maire d'avoir, malgré ses nombreuses activités, accepté de prendre part à l'ouverture de la "Parade des maisons", où au lieu de couper le ruban traditionnel, il scia un 2 x 4.

Si vous n'aimez pas que le trottoir devant votre porte divise votre propriété et le boulevard, si vous préféreriez plutôt avoir le trottoir en bordure de la rue, vous n'avez qu'à faire comme la dame de la rue Highfield qui se présentait devant le Conseil pour appuyer une telle demande avec pétition à l'appui. M. le maire lui expliqua qu'il faudrait enlever le trottoir actuel, en construire un nouveau et poser de la tourbe à la place de l'ancien trottoir, et ceci pour toute la rue, non pas seulement devant sa propriété, et qu'il faudra que les propriétaires soient d'accord pour payer tous les frais; mais madame de dire que si les autres propriétaires ne veulent pas contribuer, elle prendra le tout à sa charge; M. le maire lui dit que ceci pourrait lui coûter de $3,000 à $4,000, et madame se déclara prête à payer le tout! Lorsque femme veut . . . Elle devra toutefois soumettre une pétition signée par les propriétaires, déclarant qu'ils ne s'y opposent pas.

Compte soumis

Un des résidants de la rue Langevin revenait à la charge à propos du niveau de la ruelle, mais cette fois comme plusieurs conseillers avaient visité les lieux, ils n'acceptèrent pas l'affirmation qu'on avait faite qu'il y avait 3½ pieds de différence entre le niveau de la ruelle et celui des lots des résidants; toutefois, comme le rapport des ingénieurs-conseil est attendu pour la prochaine réunion de comités, la discussion de ce problème fut remise à lundi prochain.

Le compte soumis par les experts en efficience, qui ont fait une étude de l'administration de la ville soulève une discussion fort animée entre l'échevin McKall et l'échevin Softley. L'échevin McKall voudrait qu'un représentant de la firme en question se présente devant le comité de finances pour justifier ce compte; il croit qu'ils n'ont pas suivi les termes de référence que le Conseil avait donnés et qu'ils ont étudié des aspects de l'administration que le Conseil ne leur avait pas demandé d'étudier. L'échevin Softley défend la cause des experts et dit que la ville les ayant engagés et eux ayant accompli leur travail et soumis leur rapport, on devrait les payer sans plus tarder; et que faire venir un représentant de la firme serait une petitesse indigne du Conseil; le Conseil vota en faveur de payer le compte.

Balance municipale

L'ingénieur rapporte qu'il en coûterait environ $400 pour déménager la balance municipale qui se trouve à côté de la station de feu et la transporter au dépotoir, et qu'il faudrait alors faire certaines constructions pour l'y installer; il croit qu'une nouvelle balance, mieux adaptée aux besoins actuels, serait de beaucoup préférable; ceci pourrait coûter environ $7,000; le Conseil vota en faveur du déménagement de la balance; s'il faut y faire des changements, que ceci soit étudié par le comité.

L'échevin Softley propose que la ville achète les propriétés sises au coins des rues DesMeurons et Cathédrale au prix de $12,700 et que la question de la démolition des maisons délabrées qui s'y trouvent soit référée au comité des propriétés foncières.

M. le maire parle en termes élogieux du banquet de la Société Historique et félicite cette société, et tout spécialement Mme H. Lane et votre humble serviteur pour l'effort qu'ils ont fait pour que cette célébration remporte le succès obtenu.

Félicitations

M. le maire félicite aussi Mme Lane pour tout le travail et le temps qu'elle donne comme représentante du comité du Centenaire au symposium qui s'est ouvert dimanche soir et se continue jusqu'à mardi après-midi.

Lecture fut faite d'un règlement pour l'achat du terrain du Canadien National, afin de continuer la rue Goulet.

M. le maire rapporte que M. A. Humphrey, chef provincial de la prévention des incendies, et anciennement au service de la ville, est actuellement à l'hôpital général St-Boniface; il fut résolu que la ville lui envoie des fleurs, ainsi que ses souhaits de prompt rétablissement.

L'échevin Softley a été nommé maire suppléant pour les deux prochains mois.

L'échevin Lonergan proposait une motion qui veut que le Conseil demande instamment au gouvernement provincial de ne pas réduire le montant de l'assistance payé au récipiendaires de la pension de vieillesse, lorsque la pension sera augmentée.

L'échevin Lonergan propose un vote de sympathie à la famille de M. Alfred Doucet qui avait été pendant plusieurs années échevin et membre de la commission scolaire.

A lundi prochain.

Caisse Centrale

Une assemblée du Congrès Canadien de la Coopération aura lieu le mercredi 6 novembre au Château Frontenac à Québec.

Cette réunion est organisée pour donner suite aux voeux adoptés par l'assemblée annuelle du C.C.C. tenue à Saskatoon en juillet dernier, et pour discuter de la réorganisation administrative et financière de cet organisme.

Un représentant du Conseil de la Coopération du Manitoba, M. René Toupin, secrétaire-propagandiste, assistera au congrès qui aura lieu à Québec les 7 et 8 novembre prochains.

Petite Note

La Société St-Vincent de Paul de la paroisse de la cathédrale de St-Boniface, sous la présidence de M. C.-L. Phaneuf, aidé de la vice-présidente, Mme P. Mireault, conjointement avec l'aide des dames, autrefois du Service Social, annonce au public que le thé-bazar annuel aura lieu le mercredi 20 novembre au Cercle Ouvrier, rue Cathédrale, de 2 h. à 9 h. p.m.

Mme John Caswell Davis en sera la convocatrice générale.

Autres détails seront publiés prochainement.

Traduction simultanée en six langues au Concile

CITE DU VATICAN — Tout est prêt à St-Pierre pour la traduction simultanée en six langues des interventions des Pères conciliaires. Ce système pourrait fonctionner dans quelques jours. Il est basé sur l'emploi de petits appareils à induction dont tous les Pères seraient munis et qui leur permettraient de capter les émissions dans une des six langues prévues: italien, français, anglais, allemand, espagnol et portugais. Cette solution a permis d'éviter de grands travaux d'installation de câbles à l'intérieur de la basilique. Elle évitera aussi que les émissions ne puissent être entendues de l'extérieur.

Cependant, une grosse difficulté subsiste qui pourrait retarder l'entrée en fonction du système. C'est celle du personnel spécialisé que réclame un service de traduction simultanée. Les traducteurs devront en effet non pas seulement connaître la langue dans laquelle ils devront traduire les textes latins, mais avoir aussi une profonde connaissance des matières traitées par les orateurs.

Québec rédigera une grammaire française

JONQUIERE, Qué. — L'Office de la langue française au ministère des Affaires culturelles projette de réunir des linguistes, des phonéticiens, des professeurs de français et des instituteurs afin de rédiger pour les élèves de l'enseignement au niveau primaire, un cours de grammaire française, y compris un abécédaire et un syllabaire.

La nouvelle a été confirmée par M. Maurice Beaulieu, représentant du ministère des Affaires culturelles, alors qu'il adressait la parole devant les instituteurs et institutrices du comté de Jonquière-Kénogami.

M. Beaulieu a déclaré que l'Office a aussi l'intention de doter la province d'un code de terminologie grammaticale afin d'assurer la continuité de l'enseignement au primaire et au secondaire.

"Pour ce qui est du lexique", disait-il, "nous estimons que le vocabulaire doit être celui de la langue commune; nous n'en excluons pas les canadianismes de bon aloi, et deux dialectologues canadiens-français seront chargés de dresser la liste des canadianismes dignes de figurer au programme officiel."

Le conférencier n'a pas caché qu'une norme de prononciation et de vocabulaire devra être imposée dans l'enseignement et à tous les rédacteurs de manuels et de grammaires françaises.

"Nous n'entendons pas procéder par oukase. Nous consulterons les enseignants et les pédagogues. Il est un principe qui demeure immuable, la norme devra tendre vers la norme que l'on appelle internationale."

M. Beaulieu indique plus loin que l'Office a créé un service de recherches et d'études pour la diffusion du français universel et la rectification de la langue française au Québec.

"La direction de ce service sera confiée à un professeur de français, chargé de veiller à ce que dans les enseignants, clercs et laïcs, unissent leurs efforts pour rectifier l'enseignement grammatical au Québec, organiser des colloques d'enseignants, et se mettre en rapport avec les principaux et les directeurs d'écoles."

Une enquête sérieuse sera menée par l'Office de la langue française sur les facteurs vitaux ou de mort dans la presse, entre autres les petites annonces, la réclame et les illustrés pour enfants. Pour ce qui est de la rectification de la langue des publicitaires et plus particulièrement de la publicité télévisée, radiodiffusée, nous pouvons compter sur le concours de publicitaires cultivés", commentait M. Beaulieu.

Ce dernier a mentionné que dans le domaine des affaires, des contacts ont été faits avec de nombreuses personnes et que dans l'administration et la fonction publique, il est possible d'imposer une norme de lexique.

"Il faut voir ou périr. C'est à nous de voir, messieurs, de ne pas nous en tenir à des déclarations de principe, à des protestations, à des prises de positions parfois courageuses. Il faut peser sur le cours des événements; une grande force vient de se manifester au Québec qui va jusqu'à la violence."


22ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE

Ce que je lui demande, c'est que votre charité grandisse de plus en plus en connaissance et en parfaite clairvoyance, afin que vous puissiez discerner ce qu'il y a de meilleur. (Phil. 1, 9)

Société Catholique de la Bible

Mme Yvonne Tétrault remercie sincèrement tous ceux qui l'ont soutenue et encouragée aux dernières élections municipales. Elle annonce aussi qu'elle va se reprendre l'année prochaine.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef — Roger Létourneau
Assistants — Philippe Gauthier, Gilbert Pelletier et Gérard Guay

Le Ciné-Club

Cette année marque le deuxième anniversaire du Ciné-Club à Provencher. L'exécutif du Ciné-Club se compose du R. P. Paul Lambert, S.M., modérateur, Lawrence Wynant, président, et Kasimir Kryszczuk, trésorier. Le travail d'organisation sera la responsabilité des étudiants suivants: Lawrence Motuz, chef de discussion; Daniel Van de Vyvere, en charge des affiches; Dennis Richardson, en charge de l'imprimerie; Ronald Savage, en charge des films au gymnase.

Le but du Ciné-Club est de promouvoir une compréhension et une appréciation plus vive de l'art ciné-matographique. Cette année, seule les films d'une grande valeur artistique seront présentés. Ces films auront mérité aussi souvent que possible "Les Grands Prix".

Le premier film sera présenté le 3 novembre prochain. Tous les membres sont priés d'assister à cette représentation.

Les Jeunes Comédiens

Comme partie de l'effort d'établir une meilleur compréhension entre les deux cultures officielles du Canada, Les Jeunes Comédiens de l'Ecole Nationale du Théâtre en collaboration avec le Manitoba Theatre Centre faisaient dernièrement une tournée dans les écoles de la province.

Le 11 octobre, les écoles Provencher, Holy Cross et Sacré-Coeur eurent le plaisir de voir les jeunes acteurs (M. Roger Blais, Marcel Paradis, Claude Grise, Patrick Peuvion et Mlle Marie Varesquier) présenter un programme d'une heure à l'Académie St-Joseph.

Au nom des étudiants des trois écoles, Charles Archambault souhaita tout d'abord la bienvenue à la troupe théâtrale. Trois coups, le rideau s'ouvre et nous voilà devant "une leçon de français", classe vivante, humoristique servant d'introduction au "Mariage Forcé" de Molière.

Pourvus de quelques costumes seulement, dans un décor très simple, les acteurs présentèrent le "Mariage Forcé" avec beaucoup d'humour et un rythme très vivant.

Cette heure de galeté fut marquée d'applaudissements et de rires, ce qui prouve l'appréciation de l'auditoire. La récitation de cinq fables de La Fontaine suivit cette comédie. Le programme terminé, Philippe Gauthier se fit l'interprète des élèves pour remercier la troupe.

A 3 h. p.m., les acteurs se sont rendus au Gymnase Notre-Dame pour rencontrer les étudiants de français de la 12e année à Provencher.

Les acteurs, apparemment satisfaits de l'auditoire, ont pris plaisir à nous parler de leur travail et des plaisirs qu'ils obtiennent du théâtre.

Malheureusement on dut bientôt se quitter.

La troupe se dirige vers l'Ouest, emportant nos souhaits pour son plus grand succès dans son heureuse entreprise.

Ils nous reste à remercier le gouvernement de Québec ainsi que celui du Manitoba qui ont rendu cette tournée théâtrale possible.

A la cantine des "freshies"

Cette cantine, tenue au Gymnase Notre-Dame fut une soirée des plus intéressantes pour les "nouveaux" et les étudiants de la 12e année Pour une demi-heure, les "freshies" furent les esclaves des sénateurs. Ils durent donc leur rendre différents services. Ils chantèrent la chanson des "freshies", poussèrent du nez des arachides le long de la salle, quelques-uns ont même dû proposer à des demoiselles, etc.

Naturellement les jeunes de la 9e année devaient protéger leurs habits en revêtant des tabliers. Il était défendu de porter du rouge à lèvres. Lorsque les sénateurs eurent fini de torturer les "nouveaux", on couronna le roi et la reine de la soirée: Paul Bourgouin et Annette Joyal. Marcel Deleew et Pat Savage agirent comme prince et princesse.

D. BOCKSTAEL.

Humiliez-vous devant le Seigneur et il vous élèvera. (Jac 4, 10)

RÉCITAL LITTÉRAIRE

du professeur Jean-Bard et de Mme Iris Avichay

Présenté par le Club Suisse du Manitoba et le Cercle Molière

Sous les auspices de M. Alexander Rickenbach, consul de Suisse à Winnipeg.

INSTITUT COLLEGIAL ST-JOSEPH
321, avenue Cathédrale, St-Boniface
le samedi 9 novembre 1963, à 8 h. 30 p.m.

Ventes des billets:
Prix: $1.50, $1.00
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface
FORUM BOOKSTORE
349, avenue Portage, Winnipeg

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour jeune travailleuse,

"Entre eux, par eux, pour eux". Voilà le grand mot d'ordre cher à toutes les jeunes travailleuses qui font partie de la Jeunesse Ouvrière Catholique. Voilà en effet, le mouvement dont nous parlions la semaine dernière et qui vient de naître chez les gars et les filles de St-Boniface. C'est un mouvement qui groupe les jeunes dès leur sortie de l'école jusqu'à l'âge de leur mariage. Ce mouvement est organisé et dirigé entre les jeunes, par les jeunes et pour les jeunes. Nous espérons que bientôt tu seras avec nous pour nous aider à vivre notre devise de fière, pure, joyeuse et conquérante.

Bulletin social

Enfin, dimanche, nous nous amuserons. J'espère que tu seras des nôtres pour voir le beau travail qu'une poignée de jeunes peuvent accomplir lorsqu'elles s'y mettent. L'union fait la force. En effet, le Gala de l'Hallowe'en a été entièrement organisé par les filles de St-Boniface. Ce sont elles qui ont eu l'idée de la soirée, des jeux, des décors, des prix, etc. Tu ne trouves pas que c'est merveilleux ce qu'on peut faire? Il est temps que les jeunes prennent leur place dans les milieux de loisirs. Sûrement tu viendras nous voir.

Nouvelles religieuses

Nous étions à discuter de retraites! Ce que je n'ai pas mentionné, ce sont les retraites spécialisées, qui ont une fonction précise. Telle une retraite d'orientation.

Une retraite d'orientation est une retraite fermée. Elle dure du vendredi au dimanche soir, mais au lieu de parler de moyens de sanctification en général, on y discute seulement vocations.

Dans un siècle aussi matérialiste que le nôtre, il est important à un certain moment de s'arrêter, réfléchir et voir exactement quel est notre rôle dans le plan de Dieu.

Tu sais qu'il y a trois voies d'amour qui mènent à Dieu: le mariage, le célibat et la vie consacrée. Mais sais-tu laquelle toi, tu dois suivre? Peut-être serait-il bon que tu études plus à fond la question de retraite d'orientation. Qu'en penses-tu?

Editorial

Les gars nous accusent.

Nous avons recueilli ici quelques réflexions au hasard chez les gars et qui expliquent, selon eux, pourquoi ils nous comprennent mal et agissent mal envers nous, les filles. Ont-ils raison? A toi d'en juger.

Les filles abandonnent leur féminité pour se poser en rivales de l'homme, au travail, aux jeux. Les filles imitent les gars, nous les considérons alors comme un autre soi-même et ne leur accordons plus les marques de délicatesse, de respect, que réclament leur dignité féminine.

Les filles sont provocantes, légères et pas trop compréhensives. Elles font "poissoner" les gars. Elles les font dépenser, en riant d'eux plus ou moins, puis les laissent tomber.

Elles sont provocantes avec leurs gilets, jupes courtes et étroites. Elles ne réalisent pas que les gars sont d'un naturel plus passionné que les filles.

Et on pourrait continuer ainsi. Les filles, est-ce vrai que nous sommes comme ça? A vous la parole, nous attendons de vos nouvelles.

Méli Mélo

Nous espérons que notre petite secrétaire a bien aimé son séjour aux Etats-Unis. Ça fait du bien, se délasser après un an de travail sérieux.

Voeux de prompt rétablissement à nos compagnes qui ont été obligées de prendre le lit à la suite d'un fâcheux microbe qui se promène dans la paroisse.

Pourriez-vous faire onze tartes en une journée? C'est ce que notre trésorière a fait. Je crois qu'elle doit être prête à marier.

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.

Résultats des élections tenues à St-Boniface le 23 octobre 1963

Candidats	Ant.	1 Église belge du Sacré-Coeur	2 Club St-François, 1037, chemin Dugald	5 Église unie de Windsor Park	6 Église anglicane St. Barthélemy	7 École supérieure de Windsor Park	8 Salle des Fils Natifs	9 École Marion	10 Gymnase Notre-Dame	11 Hôpital Taché	12 Salle Berry, 148, rue Berry	13 École King George V	14 Club Falcon	15 Église presbytérienne de Norwood	16 Salle paroissiale de Holy Cross		Total	
		Quartier 1					Quartier 2		Quartier 3			Quartier 4						
Couture	19						445	242								53 %	706	E
Parent	5						180	141									326	
Tétrault	3						259	117									379	
Ludwick	7								301	36	194					47.4 %	538	
Rousseau	7								234	57	184						482	
Van Belleghem	10								362	91	175						638	E
Turner	1											157	217	226	125	40 %	726	
Ursel	12											206	335	180	280		1013	E
Règlements																		
Général Vanier — Pour	35	51	8	154	153	194	490	244	441	129	252					29 %	2149	P
Contre	19	40	17	64	53	94	239	213	365	16	234						1354	
Auditorium — trois écoles — Pour	36	60	9	165	166	195	471	292	483	125	274						2276	P
Contre	20	31	14	53	41	96	262	163	316	16	217						1129	

Acclamations — 2 octobre 1963

Quartier 1 — Gilles-Roger Guyot,
Quartier 5 — Harry Lorne Softley,

D.S. de St-Boniface no 4 — Georges-M. De Cruyenaere, Joseph-Paul Marion
D.S. du Norwood no 8 — Frank P. Kennedy, Ronald Parkinson

Maurice PRUD'HOMME
Officier reporteur

Précieux-Sang

Les Jeunes Travailleurs

Il y a déjà plusieurs organisations en marche au Précieux-Sang, mais jusqu'à maintenant il n'y en avait pas pour les jeunes travailleurs. Le lundi 23 septembre, un groupe de jeunes se sont réunis à l'école du Précieux-Sang avec le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., afin d'étudier les possibilités d'une telle organisation. Le groupe décida la fondation d'un club de jeunes travailleurs avec les buts suivants: premièrement, aider les jeunes à mieux comprendre et à mieux pratiquer leur religion; deuxièment, les aider à garder et à servir leur langue française; troisièmement, leur donner une occasion de travailler et de se divertir avec d'autres jeunes du même âge.

Voici un aperçu de ce que nous avons fait et de ce que nous projetons. Nous nous sommes servi des premières réunions pour préciser les buts du Club. Le 17 octobre, nous avons élu un exécutif pour l'année 1963-64: président, Roland Marcoux; vice-président, Bernard Dupas; secrétaire, Marjolaine Beauchemin; trésorière, Claudette Sala. Le 20 octobre, nous avons eu notre premier déjeuner-communion. Le déjeuner fut servi chez Marjolaine Beauchemin. Grand merci à son père et à sa mère. A cette occasion nous avions demandé au Père Soulodre de mener la discussion sur le thème "L'apostolat laïque et l'importance de la messe". La discussion fut longue et chacun put y aller de ses questions.

Le 22 octobre, une sortie mixte pour aller jouer aux billards fut organisée. Est-ce que tous les adversaires étaient présents? Robert Pelletier a besoin d'éclaireurs. A la réunion du 24 octobre, au lieu de la méditation par le Père Soulodre, notre aumônier, M. Joseph Dupas, président du comité des retraites fermées de la paroisse, est venu causer avec nous sur les bienfaits d'une retraite fermée. Tous les jeunes travailleurs ont goûté les paroles convainquantes de ce laïc. Plusieurs ont déjà pris la décision d'en faire une très prochainement.

Le soir du 26 octobre et le matin du 27, quelques membres de notre groupe ont participé au marcheton de St-Malo organisé par le C.Y.O. de St. Mary. Jean-Marc Boisonneault, en charge de cette activité nous dit que plusieurs ont dû tremper leurs pieds dimanche après-midi. On aimerait connaître la réaction des employeurs de chacun le lundi matin.

La partie de cartes du 29 octobre fut organisée par les jeunes travailleurs de la paroisse. Le 5 novembre, les filles de notre groupe doivent rencontrer Mlles Jeannette Billard et Denise Mayer, jocistes de l'Est, qui sont venues à St-Boniface pour travailler avec la J.O.C. Cécile Danais fut nommée responsable de cette rencontre.

Le 17 novembre, notre groupe ira faire une visite à la Manitoba Home for Girls afin de manifester un peu de bonté et d'intérêt à ces détenues, en guise d'activité apostolique. Roland Levacque, en charge de cette activité, a besoin de bons joueurs de ballon vollant si le Précieux-Sang ne veut pas se faire battre par les filles du Manitoba Home.

Robert Pelletier et Claudette Sala doivent faire l'ébauche d'une constitution qui sera présentée dans deux semaines. Venez discuter avec eux si vous ne croyez pas être de leur avis. La publicité fut confié à Paul Fournier.

Comme vous pouvez le constater nous avons fait beaucoup et nous avons beaucoup à offrir. Les jeunes travailleurs et travailleuses sont invités à se joindre à nos rangs. Il y a quelque chose à faire pour tout le monde. Nous vous attendons, ne tardez pas! Pour plus de renseignements informez-vous auprès de la secrétaire.

Un jeune travailleur.

Acquérir l'amour du travail

ROME — "Il faut aimer le travail. Cet amour du travail, je l'encourage et, je le bénis, et je souhaite qu'il devienne pour tous un objet de méditation", a dit le pape Paul VI dans une allocution qu'il a prononcée en recevant les "Chevaliers du travail" italiens.

Le Souverain Pontife a poursuivi en disant que le désir de travailler pour gagner son pain quotidien est légitime et même sacré et qu'il faut souhaiter que le travail puisse assurer à tous une nourriture suffisante: "Il faut souhaiter que la rémunération puisse suffir à entretenir convenablement une famille et non pas seulement la personne intéressée, et cela non seulement pour le présent, réduit à un équilibre économique toujours instable, mais pour atteindre une certaine aisance et la tranquillité pour l'avenir".

RAPPEL

Rencontre des religieuses éducatrices.
But: Réfléchir sur les exigences du programme apostolique 1963-64.
Le samedi 2 novembre, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., à l'Académie St-Joseph.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

"Le Professeur" de phonétique

Le mardi 22 octobre, nous avons eu le grand plaisir d'assister à une gentille saynète, "Le Professeur de phonétique" par notre grade 9 anglais. Le tout se déroula en français et les actrices captèrent l'attention entière de l'auditoire par leur beau maintien et leur charmante performance sur le théâtre. Barbara Jervis interpréta le rôle du père de la jeune fille, incarnée par Irène Smith.

Le pauvre père désire ardemment marier sa fille à un vaillant jeune homme, Robert D'Agincourt, rôle joué par Sherrill Thompson. Comme celui-ci ne veut pas de la jeune fille à cause de sa grande bouche, le père décide de consulter le célèbre professeur Ramanoski qui certainement trouvera un correctif à ce défaut. Le Professeur (Louise Smith) assure de bons résultats avec trois de ses exercices de phonétiques. Le père réjoui transmet ce message à sa fille, mais comme il y a un embrouillement dans l'interprétation du message, les résultats deviennent complètement inverses à ceux désirés. La pièce était très charmante et remplie d'humour. La dirigeante la Rév. Sr Charles-Auguste, a bien su montrer comme le français est à l'honneur à l'Institut.

Shakespeare va à l'Institut

Ne vous étonnez pas! Ce n'est pas Shakespeare en chair et en os qui nous revient, mais Shakespeare en esprit. Les comédiens de "Shakespeare Goes To School" ont voulu nous faire voir que, sans en altérer l'idée principale, les pièces de cet auteur peuvent être modernisées et adoptées au 20e siècle. Moderniser, c'est-à-dire que tout est simplifié, accessoires et costumes. De plus, l'usage d'éclairage moderne supprime le maquillage. Adaptés, c'est-à-dire que les caractères sont interprétés de façon à les ajuster à l'esprit des jeunes.

Pour établir contact avec l'auditoire, les comédiens se sont présentés à nous le plus simplement du monde. L'un d'eux fit le tour de la salle, à cheval s'il vous plait. Naturellement la bête était imaginaire, mais la performance était splendide. L'un d'eux s'étonna de la ségrégation entre les élèves des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher. Ce qui lui valut un tonnerre d'applaudissements. Après maintes folies de ce genre, les comédiens se mirent à l'oeuvre: afin d'établir un meilleur contact, les préparatifs de la scène, costumes et décors, se firent sous nos yeux.

Des scènes de "Twelfth Night", "Hamlet" et "Henry IV" furent choisies parmi celles qui pouvaient être présentées sans le contexte. Cependant, pour "Hamlet", des extraits de la pièce furent condensées en une scène afin de nous en faire goûter l'horreur. Tout en étant amusant, ces extraits nous ont renseignées sur l'idée dominante de chaque pièce.

La troupe, composée de Martha Henry, Donnelly Rhodes, Garrick Hagon, Heath Lambert, Ted Hodgeman et Suzanne Grossman, fut employée par John Hirsch, du M.T.C., pour faire une tournée dans les écoles. Peter Mannering, directeur du Manitoba Theatre School, dirigeait la pièce. La tournée de trois semaines consiste à jouer dans 32 écoles, ce qui comprend environ deux ou trois représentations par jour. Partout où ils vont, ils sont applaudis chaleureusement.

Après le programme, les élèves posèrent des questions concernant la troupe, la tournée ou les scènes jouées. Le mime pour illustrer que le temps passe fut tellement apprécié que Heath Lambert le refit pour nous — par en avant et ensuite de reculons comme si c'était aussi naturel pour lui de le faire de cette façon.

Je crois que désormais les élèves ne considéreront plus les pièces de Shakespeare comme étant strictement éducationnelles, mais plutôt comme quelque chose de vivant, de profitable dont elles peuvent jouir si elles savent les étudier. Donc, bonne chance à tous dans leur étude de Shakespeare.

Sincères félicitations aux joueuses de ballon-vollant de notre Institut qui remportèrent la victoire sur les élèves de Holy Cross, le 22 octobre.

Le 29 octobre, il y eut deux joutes entre les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph et l'Académie Ste-Marie. Les seniors de l'Institut Collégial eurent les honneurs de la première partie, et les junors de l'Académie Ste-Marie remportèrent la victoire contre les jeunes de l'Institut. Meilleurs voeux aux perdants pour la prochaine fois.

LES PASSE-PARTOUT.

Décès

M. J. PREFONTAINE

Le mardi 15 octobre est décédé à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 74 ans, M. Joseph Préfontaine. Il était le fils aîné de M. et Mme Ovide Préfontaine, pionniers de St-Pierre-Jolys. Il fit ses études commerciales au collège de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Eugénie (née Toupin), trois filles, Mme T. Mulaire, de St-Boniface, Mme E. Bookman, de Valley Stream, N.Y., et Mme W. Gieb, de Winnipeg; sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants; cinq frères, Amédée et Jean, de St-Boniface, Charlemagne, de Winnipeg, Eugène, de St-Pierre, et le Dr Edouard, de Greensboro, Caroline du Nord; une soeur, Mme Noël Bougard, de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le vendredi 18 octobre, et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang le samedi 19 octobre. Le célébrant fut le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, un parent du défunt, assisté des RR. PP. L. Hardy, S.J., et R. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'on remarquait au choeur de chant le R. P. Martial Caron, S.J. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

• • •

MME P. MONDOR

Mme Philippe Mondor (Claire Desmarais) est décédée à l'hôpital général de Winnipeg le 17 octobre, à l'âge de 54 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, de 615, rue Spence; trois fils, Gaston, Lionel et Robert; trois filles, Mmes W. Hrabec, A. Ramn et A. Mann; son père, M. Frank Desmarais; quatre frères, Alfred, Joseph, Edouard et Gustave; deux soeurs, Mmes E. Mondor et J. Nolin, ainsi que 13 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Mme Mondor naissait le 27 juillet 1909, à Sandiland, Man.

• • •

M. REMI DEGRAVE

A l'hôpital général St-Boniface est décédé le 18 octobre, M. Rémi Degrave, âgé de 67 ans.

Le service funèbre fut chanté en l'église St-Ignace et l'inhumation se fit dans le cimetière du Sacré-Coeur des Belges.

Né en Belgique, M. Degrave vint au Canada en 1910 et était à l'emploi de Gillies Quarries, se retirant en 1960. Il était membre des Chevaliers de Colomb, Conseil Norwood.

Outre son épouse, Louise, le défunt laisse dans le deuil un fils, René, de l'Aviation canadienne en France; une fille, Laura, de San Francisco; deux frères, David et Maurice, de Winnipeg, ainsi que deux petits-enfants.

• • •

M. L. PRONOVOST

Le 21 octobre est décédé M. Lucien Pronovost, âgé de 80 ans, de 407, rue Desmeurons. Il avait habité Oakville, Ont., pendant 10 ans avant de venir à St-Boniface en 1960.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface suivant le service funèbre chanté en la basilique. La maison funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

• • •

M. A. LECLAIRE

Subitement à sa résidence, le 18 octobre, est décédé M. Albert Leclaire, âgé de 74 ans. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

M. Leclaire est originaire de St-Pierre et un vétéran de la première grande guerre mondiale. Il laisse dans le deuil un frère, Napoléon, et une soeur, Maria (Mme A. Lafond).

Trente-quatre couples chercheront à approfondir le sens de leur vocation

ST-NORBERT — Une retraite pour couples mariés s'organise de nouveau cet automne dans les paroisses de St-Boniface et St-Norbert, pour la fin de semaine du 29 novembre au 1er décembre.

L'an dernier, à pareille date, on avait dû refuser des couples, faute de place. Les chambres seront réservées au fur et à mesure que les inscriptions parviendront à la Maison de Retraites. Les couples intéressés sont donc invités à faire leur demande de bonne heure. Ceux qui ne sont pas des paroisses ci-haut mentionnées peuvent également se joindre au groupe en faisant parvenir leur inscription à Villa Maria.

Les retraites conjugales ont ceci de spécial qu'elles cherchent à orienter les couples vers une compréhension plus profonde de leur vocation en développant le thème de la sanctification mutuelle sur tous les plans: spirituel, humain, émotionnel, éducation (des enfants), etc. Rechercher la sainteté et rechercher le bonheur sont deux choses synonymes: toutes deux se trouvent dans la réalisation du plan, conçu avec amour, que Dieu a pour chacune de ses créatures. Donc, invitation spéciale à tous les couples qui sentent le besoin d'atteindre une union plus profonde et un bonheur qui jaillit d'un accord plus parfait de l'âme et du coeur avec leur conjoint.

Autres retraites

Au programme de novembre et décembre:

15 au 17 novembre: Hommes — paroisses du Précieux-Sang, Ste-Famille, St-Emile, Ste-Marie et St-Eugène.

26 au 28 novembre (mi-semaine): Hommes des paroisses de St-Jean-Baptiste, St-Norbert, Ste-Agathe, Letellier et St-Joseph.

6 au 8 décembre: Hommes — paroisses de la Basilique, St-Norbert, Sts-Martyrs.

10 au 12 décembre (mi-semaine): Hommes — paroisses de Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Ste-Amélie, St-Lazare.

Affaire canadienne, dit le N.Y. Times

NEW YORK — Le "New York Times" écrit qu'il est essentiel que les Américains reconnaissent que les problèmes sur la tutelle du Syndicat international des marins "concernent le Canada et ne nous regardent pas".

Dans un éditorial, ce journal déclare que la dénonciation de la nouvelle loi par George Meany, président de la FAT-COI, et le boycottage de navires canadiens de la part de dockers américains "ont causé à juste titre une amère rancune au Canada".

Ce quotidien ajoute: "Le respect du droit du gouvernement canadien et du syndicalisme canadien à résoudre leurs propres problèmes de la façon dont ils l'entendent contribuera grandement à une diminution de l'impression d'insulte actuellement si nette dans l'attitude du Canada à l'égard des Etats-Unis.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

AVIS PUBLIC

Le Plan d'Urbanisme Métropolitain

Avis est par les présentes donné qu'à 7 h. 30 p.m., le 21 novembre 1963, dans les salles du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, un Comité spécial du Conseil de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg entendra les objections ou les remarques au sujet du Plan d'Urbanisme métropolitain projeté, en tout ou en partie.

Afin de faciliter une méthode ordonnée d'audiences, les personnes qui désirent se présenter devant le Comité doivent écrire au greffier du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, avant le 21 novembre 1963, et donner un résumé du contenu de leur message.

Une copie du Plan d'Urbanisme projeté, incluant tous les dessins et cartes qui en font partie, se trouve dans les archives au bureau du Directeur d'Urbanisme, 100, rue Main, Winnipeg, et on peut venir l'étudier du lundi au vendredi de 8 h. 15 a.m. à 4 h. 30 p.m.

D. C. Lennox,
secrétaire.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 12 novembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 430-63 — **St-Boniface**
Demandeur: Paul De Montigny, (propriétaire).
Sujet: De varier les restrictions R 4 afin de permettre la construction d'une addition au deuxième étage au-dessus de la présente bâtisse non-conforme servant de magasin, ladite bâtisse et addition étant non-conforme ayant une cour de devant de 4.4 pieds de profondeur au lieu des 20 pieds requis; une cour à l'arrière de 4.6 pieds de profondeur au lieu des 25 pieds requis; une cour de côté sur le côté nord de 1.9 pied de largeur au lieu des 10 pieds requis, le nouvel étage devant servir de domicile.
Propriété: 406, avenue Traverse.

Cas no 431-63 — **St-Boniface**
Demandeur: Reliance Hotels Limited (propriétaires).
Sujet: De permettre la construction d'une bâtisse d'un et de deux étages (bâtisse de liqueurs) ladite bâtisse ayant une cour à l'arrière de 17 pieds de profondeur au lieu des 25 pieds de profondeur requis.
Propriété: 567, rue Marion (Hôtel Transit).

Cas no 434-63 — **St-Boniface**
Demandeur: Bowles, Pybus and Associates, au nom des propriétaires, Regent Construction Limited.
Sujet: De permettre le maintien tel que construit d'un logis uni-familial avec le mur du sud s'allongeant de 2.7 pieds dans la cour du côté sud.
Propriété: 66, boulevard Vincent Massey.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le lundi 21 octobre, à l'hôpital général St-Boniface est décédée Mme John Brunen (née Delphine Nix), à l'âge de 38 ans. Le service funèbre fut chanté en l'église de Ste-Rose le vendredi 25 octobre par M. l'abbé A. Gervais, curé de Ste-Amélie. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., et M. l'abbé C.-A. Halpin, vice-chancelier de l'archidiocèse, étaient diacre et sous-diacre, respectivement.

Autrefois de Ste-Rose et demeurant à Makinak depuis un an, Mme Brunen fut inhumée au cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. R. Kaminski, W., R. et E. Lozinski et R. et G. Brunen.

La défunte laisse dans le deuil son époux, John, et huit enfants.

Autre décès

Le jeudi 24 octobre, à l'hôpital de Ste- Rose est décédé M. Victor Raffray, à l'âge de 80 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale par le R. P. J. Alarie, O.M.I. Les RR. PP. E. Dorge et A. Girard, O.M.I., agissaient comme diacre et sous-diacre Les porteurs furent MM. J.-A. Callarec, J.-L. Guillas, A. Brunel, J. Knockaert, G. Lebas et J. Normand.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Concours d'épellation

Les classes de l'école élémentaire eurent leur concours d'épellation anglaise en vue du concours provincial qui aura lieu vers la fin de novembre.

Participèrent aux épreuves finales du concours local, les élèves suivants: grade 4, Suzanne Huhard et Valérie Delorme; grade 5, Lucie Bourbonnière et Adèle Molgat; grade 6, Jeannine Maguet et Peggy Bishop; grades 6 et 7, Betty Weisensel et Brian Hopfner; grade 7, Carol Tucker et Elaine Lucke; grade 8, Monique Archambault et Marc Tucker. Les deux gagnantes furent Monique Archambault et Jeannine Maguet.

Au concours régional, Jeannine Maguet se classa première, tandis qu'Angèle L'Heureux, de Ste-Amélie, se mérita la deuxième place. Au concours de la division scolaire, Brigitte Letain, de Laurier, remporta la palme et représentera la division scolaire aux éliminatoires à Gladstone, vers la mi-novembre. Félicitations à tous les concurrents.

Ste-Anne-des-Chênes

25e anniversaire

Le 19 octobre, les six enfants de M. et Mme Benoit Lemoine se groupèrent pour fêter le 25e anniversaire de mariage de leurs parents. Ce sont Fernand, René, Claire, Jean-Paul, Doris et Juliette. Le R. P. C. Montpetit célébra une messe à 7 h. 30 p.m., aux intentions des jubilaires. Mme Steve Langill touchait l'orgue et Mme Adélard Labelle fit les frais du chant.

Durant la soirée qui suivit à la salle "Blé d'Or", M. Cyril Ouimet était maître de cérémonies. Jean-Paul lut une adresse au nom des enfants, après quoi un bouquet contenant $25 fut présenté à la maman, l'adresse ayant été confiée au papa. On comptait environ 450 invités. Vers 11 h. p.m., l'heureux couple coupa le gâteau et un délicieux goûter fut servi.

Remerciements

M. et Mme Benoit Lemoine, ainsi que leurs enfants, désirent remercier tous les parents et amis qui ont bien voulu se rendre à la soirée et en faire un beau succès.

Mlle Angèle Boily, de La Broquerie, épouse M. Raymond Fournier

LA BROQUERIE — Le samedi 26 octobre, à 4 h. p.m., M. l'abbé Pierre Raymond bénissait le mariage de Mlle Angèle Boily, fille de M. et Mme Emile Boily, à M. Raymond Fournier, fils de M. et Mme Adélard Fournier. Les deux jeunes mariés étaient respectivement accompagnés de leurs pères. Mlle Hélène Fournier, soeur du marié, et Mlle Anita Côté, amie de la famille, étaient filles d'honneur, tandis que M. Hubert Boily, frère de la mariée, et M. Gilbert Fournier, cousin du marié, étaient garçons d'honneur.

Durant la cérémonie nuptiale, de beaux cantiques furent exécutés par Mme J.-E. Bohémier. Mme Paul Fournier touchait l'orgue.

Un souper de famille fut ensuite servi à l'aréna alors qu'une soixantaine d'invités surent goûter le menu préparé par Mme Camille Boily. Un toast fut présenté par M. Napoléon Boily, oncle des deux nouveaux époux, et les deux pères, MM. Adélard Fournier et Emile Boily, surent égayer l'assistance par des discours et des chants. Mlle Irène Fournier et M. Guy Boulianne exécutèrent aussi deux beaux chants, celui-ci accompagnant en même temps à la guitare. M. Paul Fournier, frère du marié, remplit avec aisance le rôle de maître de cérémonies.

Durant la soirée qui suivit, les parents et amis vinrent nombreux offrir leurs voeux à M. et Mme Raymond Fournier.

Congrès de l'A.P.M.

Une bonne représentation de parents et instituteurs était présente au congrès de l'A.P.M. le samedi 26 octobre, à St-Eugène. Les délégués furent heureux de constater que la bienvenue leur était souhaitée par un ancien de la paroisse, M. Léo Beaupré, président de l'A.P.M. de St Eugène. Tous ont apprécié le programme qui fournit une précieuse documentation pour les soirées d'étude de l'année.

Voici les noms des paroissiens présents à ce congrès: M. l'abbé Ubald Lafond, curé; instituteurs: la Rév. Sr Jeanne Monchamp, S.G.M., principale de l'école secondaire, la Rév. Sr Hermance Lussier, S.G.M., principale de l'école élémentaire, MM. Laurent Gagné, Hubert Bouchard et André Fréchette, de l'école secondaire, et Mlle Carmel St-Hilaire, de l'école élémentaire; parents: M. et Mme Denis Nadeau, MM. Albert Vielfaure, M.A.L., Aimé Vielfaure et Edmond Rocan, Mmes Jean-Léon Lord, Georges Choiselat, Noé Normandeau et Joseph Balcaen.

Missionnaire en visite

Tout récemment, M. et Mme Alfred Choiselat avaient le plaisir de recevoir la visite de leur fille, la Rév. Sr Marie-Ste-Claire, M.O., de Fort Rae, T.N.-O. N'étant pas revenue dans sa famille depuis cinq ans, la brave missionnaire profita de ses vacances pour revoir, en compagnie de ses parents, une de ses soeurs, la Rév. Sr Jeanne Choiselat, S.G.M., à Camperville, son frère, M. l'abbé Joseph Choiselat, curé à Haywood, la Rév. Sr Marie Choiselat, S.G.M., ainsi que ses autres frères et soeurs de La Broquerie et St-Boniface, et ses deux frères, Charles et Eugène, venus de l'Ontario. M. l'abbé Ublad Lafond, curé, voulut bien honorer de sa présence un souper de famille qui eut lieu chez M. et Mme Alfred Choiselat à cette occasion. Le 30 octobre, la Rév. Sr Marie-Ste-Claire partira pour une retraite d'un mois à Montréal. A son retour elle s'arrêtera visiter ses frères, Charles et Eugène, à Nipigon, Ont.

Départ

A l'occasion du départ de Mlle Gyslaine Dubé pour le Noviciat des Soeurs Missionnaires d'Afrique, il y eut une soirée d'adieux à la salle de l'école secondaire, le lundi 27 octobre. Un grand nombre de parents et amis s'étaient empressés de s'y rendre pour offrir leurs voeux à leur jeune amie.

Après quelques tours de danse, Mme J.-E. Bohémier et ses filles, Jeannette et Lucille, exécutèrent de beaux chants fort appréciés de l'auditoire. M. Gérard Tétrault, maître de cérémonies, se fit ensuite l'interprète de tous les assistants pour offrir leurs souhaits à l'héroïne de la fête qui remercia de façon charmante pour ces bons voeux et les cadeaux reçus.

Le mardi 29 octobre, M. et Mme Laurent Dubé accompagnaient leur fille à l'aéroport de Winnipeg, d'où l'avion l'emportait vers Québec. Le soir même, M. le Dr et Mme Majella Caux, de Sillery, l'accueillirent à l'aéroport, et dès le lendemain, jour d'entrée, ils la conduisirent au Postulat des Soeurs Blanches à Sillery, Qué.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe dominicale
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.20—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
2.30—Nations au micro ukrainiennes
3.00—Mélodies populaires
3.30—Nations au micro polonaises
4.00—Nations au micro ukrainiennes
4.30—Nations au micro polonaises
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Quand l'opéra se donne des airs
7.00—Radio-Journal, Philosophes et penseurs
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Match Intercités
10.00—Terre nouvelle
10.30—L'heure exquise
10.33—Concert léger
11.00—Septième jour
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture, Prévisions atmosphériques
6.31—Réveille-matin,
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.30—Variétés musicales
1.00—Nouvelles. Condition des routes. Marché des bestiaux
1.15—Variétés musicales
1.20—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Femina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles. Ranch 1050
4.25—D'une page à l'autre
4.30—Plein soleil
4.45—Entracte musical
4.55—Chronique sport
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse

MARDI

1.30—Un instant madame
7.30—Interview ou intermède
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—Regards sur le Canada français
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Petit concert
8.30—L'homme américain
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse

JEUDI

1.20—Un instant madame
7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.15—Sérénade
10.30—Musique de chambre
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse

VENDREDI

5.30—Echos de St-Pierre
8.00—Chorales du Canada français
8.30—L'histoire à quatre voix
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Festivals
11.00—Le bel âge
11.30—Musique de danse

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Fête au village
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.14—Variétés musicales
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés. Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
2.00—Carrousel de la chanson
2.30—Balade musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.11—Sélection spéciale
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— IX —

Promotion de l'épargne

La progression de l'épargne a été constante. Elle est le résultat d'un long et coûteux travail de préparation et d'éducation. Dès 1906, le commandeur Desjardins organisait la première caisse scolaire afin d'enseigner l'économie et l'épargne aux jeunes écoliers. L'organisation matérielle des Caisses d'épargne scolaires a pu varier, de fait, elle s'est perfectionnée mais le but est demeuré le même: l'éducation au sens de la prévoyance, de l'économie, de l'épargne chez la jeune génération. Le montant d'argent recueilli par les caisses scolaires est imposant, mais la formation morale, sociale et économique qu'elles donnent chez la jeunesse l'est encore davantage. Cette organisation éducative requiert beaucoup d'efforts, de temps et d'argent mais les résultats bienfaisants qu'elle a donnés en ces dernières années prouvent que la semence est tombée en **très bonne terre**.

Les seules institutions canadiennes-françaises qui maintiennent un programme éducationnel sur tout le réseau français de télévision de Radio-Canada sont l'Assurance-Vie Desjardins et les Caisses Populaires Desjardins. Tout le pays bénéficie de ces programmes qui coûtent annuellement des **centaines de milliers de dollars**. Le programme ne comporte pas d'annonce commerciale mais simplement une brève présentation à son début et les salutations d'usage à sa clôture.

L'épargne est retirable à demande. C'est une des raisons de l'accroissement bien normal des épargnes en ces dernières années. L'épargnant, s'il n'est pas tellement intéressé au rendement, peut utiliser son argent comme il le désire, quand il le veut. Cela semble l'intéresser plus que le rendement supérieur accordé à des dépôts à terme, bien que cette dernière formule ait ses adeptes.

L'épargne est retirable au comptoir ou au moyen d'un ordre de paiement (chèque) tiré sur la Caisse populaire. L'emploi des ordres de paiements dans les Caisses populaires remonte au tout début du mouvement. Son utilisation n'est pas récente comme on le prétend en certains milieux.

Le Conseil d'administration fixe le taux d'intérêt sur l'épargne. Une méthode coopérative oblige à respecter les taux courants afin d'éviter la concurrence. Le calcul est toujours fait sur la balance minimum trimestrielle. L'expérience a prouvé que le taux d'intérêt payé sur l'épargne n'est pas un facteur décisif pour attirer les dépôts, pas plus d'ailleurs qu'un taux d'intérêt élevé constitue un frein efficace aux prêts.

L'assurance-vie épargne contribue à promouvoir et à stabiliser l'épargne populaire à des niveaux raisonnables. Cela n'est pas superflu si on considère la faible moyenne des épargnes individuelles.

L'assurance-vie épargne permet aux pères de famille d'obtenir une sécurité additionnelle (souvent même c'est la seule assurance-vie) à coût modique qui permet à la famille de faire face à des besoins immédiats. Cette sécurité qui serait encore une fois prohibitive sur base individuelle, est obtenue par l'affectation à cette fin d'une partie du taux d'intérêt ordinairement payé sur les épargnes. Mais que ferait le travailleur des quelques sous d'intérêt reçus sur $500 d'épargne? Il a été prouvé que les sociétaires de Caisses populaires préféraient voir une partie de leur intérêt transformée en un produit éminemment utile, en une sécurité pour leur famille.

Protection accrue: S'il y a décès accidentel, le montant d'assurance est doublé. Si l'accident survient dans un édifice public ou un moyen de transportation public, le montant est triplé.

Boni familiale: Au décès du chef de famille le montant d'assurance est augmenté de 10 pour cent par enfant à charge.

Du vivant: S'il y a perte accidentelle de membre, les épargnes sont augmentées de 100 pour cent (pour perte de deux membres) et 50 pour cent (pour perte d'un membre).

Tout ceci incite les sociétaires à placer et à garder leurs épargnes dans la paroisse pour favoriser l'accroissement constant des effectifs.

René TOUPIN,
secrétaire-propagandiste.

St-François-Xavier



Voyage autour du monde

M. Victor Préfontaine, fils de Mme Charles Préfontaine, anciennement de St-François-Xavier, est de retour d'un magnifique voyage autour du monde. Parti en février, il prit l'avion à Los Angeles, Californie, pour Hawaii, et de là commence une aventure qui rivalise avec les contes de "Mille et une nuit". C'est ensuite Tahiti, les Iles Fidgi et l'Australie, avec leurs ours, leurs koalas et leurs kangourous, qu'il visita.

Traversé en bateau pour Tokyo et Honk Kong, où l'habileté de manger avec des bâtonnets est vite acquise. Obliger de contourner Saigon à cause de la "Beubonic Plague", il arrive à Singapour puis à Thaïlande et en route pour Bénarès, ville sainte des Hindous, où la foule se lave dans les eaux et se croit purifiée de ses péchés.

A New Delhi, il visite les marchés flottants ou "Klongs" et de là il se rend au Pakistan et à Iran, où les temples sont d'une splendeur inoubliable contrastant péniblement avec la pauvreté déchirante du peuple. La Turquie, puis Athènes avec son imposante Acropole et le Parthénon, Salerno, Rome et le Vatican, où la piété et la beauté de la cathédrale St-Pierre éblouissent, Monaco puis Barcelone, etc.

La perte de son passeport, qu'il se fit volé en route vers Paris, lui causa des ennuis.

Puis se fut la Tour Eiffel à Paris, la Belgique, Londres avec ses pluies continuelles, où il prit l'avion pour le Canada via Gander, Terre-Neuve, et de Montréal, il voyagea "sur le pouce" pour se rendre à Winnipeg, en passant par Ottawa, où il visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme G. MacKinnon. Avec sa fidèle caméra, il capta un grand nombre de vues; il collectionna une quantité d'argent des pays traversés et se procura des souvenirs inoubliables.

M. Préfontaine trouve bon de boire une bonne tasse de café avec sa mère, qui réside maintenant à 147 Enfield Crescent, St-Vital.

Lorette

Réunion de l'A.P.M.

Le jeudi 17 octobre avait lieu à l'école secondaire la première assemblée de l'Association de Parents et Maîtres de la saison. Le président, M. Denis Dorge, fit la présentation du conférencier, M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne.

Le sujet traité fut "Responsabilités des parents et maîtres envers les enfants". Une centaine de personnes étaient venues écouter les paroles intéressantes que cet orateur a toujours su communiquer. En résumé, il expliqua les moyens à prendre pour conserver le bonheur au foyer pour avoir des enfants heureux et obéissants. Il insista sur l'exemple à donner aux enfants. Toute l'assemblée fut des plus satisfaites de ses recommandations.

M. Jean-Baptiste Grégoire fit les remerciements; l'assemblée se termina par un goûter servi par Mmes C. Préfontaine et M. Cournoyer.

La prochaine conférence sera donnée par M. l'abbé Léo Beaulieu sur l'Action Catholique, le mercredi 13 novembre. Tous les parents qui ont à coeur la bonne éducation de leurs enfants devront faire un effort pour y assister.

25e anniversaire

M. et Mme Joseph Poirier ont célébré leur 25e anniversaire de mariage à la salle paroissiale le vendredi 18 octobre. Plusieurs parents et amis se rendirent offrir leurs hommages et leurs voeux aux héros de la fête.

Ils partaient pour un voyage en Floride le 24 octobre. Tous leur souhaitent un bon voyage.

Mme Arsène Mireault est à se faire construire une nouvelle demeure dans le village de Lorette, où elle a l'intention de venir s'établir bientôt.

Mariage Yowney-Laramée

Le 26 octobre, M. l'abbé R. Bélanger, curé, bénissait le mariage de Mlle Victoria Laramée, fille de M. et Mme Alphonse Laramée, à M. Stanley Yowney, fils de M. et Mme Frank Yowney, d'Elfrost, Sask.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans sa longue robe de dentelle de Chantilly garnie de pierres cristallines. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Mlles Caroline Laramée, soeur de la mariée, Lorraine McDougall et Yvonne Marquette étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes identiques en chiffon rouge avec ceintures recouvertes de paillettes. Leurs bouquets se composaient de roses blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Herman Yowney, frère du marié, Auguste Marquette et Alfred Lacasse. MM. Carol Laramée, frère de la mariée, et Philip Grossman agissaient comme huissiers.

Mme Guy de Lionnet chanta durant la messe des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mlle Angèle Marcoux.

Il y eut souper à la salle paroissiale, où M. Aurèle Ross, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Des discours furent prononcés en anglais et en français par M. l'abbé R. Bélanger et les pères des mariés.

Suivit une soirée dansante où un bon nombre de parents et amis se rendirent pour exprimer leurs souhaits aux nouveaux époux et assister à la présentation, où une jolie bourse fut recueillie en leur honneur.

M. et Mme Stanley Yowney sont allés faire un voyage en Saskatchewan; à leur retour ils résideront à St-Boniface.

Ste-Amélie

Un prompt rétablissement est souhaité à Mmes Eugène Neault et Charles Berthelette, qui ont été patientes à l'hôpital de Ste-Rose.

Mariages

Félicitations à M. et Mme Alfred Zastre (Rosanne Corbel) dont le mariage eut lieu à Thompson, le samedi 26 octobre, ainsi qu'à M. et Mme John Boychuck (Gloria Casavant), dont le mariage fut bénit le 26 octobre dans l'église grecque St. Nickolas de Winnipeg.

M. et Mme G. Casavant et leur fille, Doreen, M. J.-L. Corbel, M. David Erlendson, accompagné de Mlle Aline Casavant, et M. Robert Casavant se sont rendus pour ce mariage.

Çà et là

M. et Mme René Vandepoele ont été faire un voyage dans l'Ontario, la semaine dernière.

Mlle Patsy Leperre est partie depuis le 19 octobre pour Cornwallis, N.-E., où elle s'est enrôlée dans la Marine.

M. et Mme A. Stomp se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 18 octobre.

Un grand merci à M. l'abbé C.-A. Halpin, de Winnipeg, qui est venu prêcher une retraite dans la paroisse, du 21 au 24 octobre.

Mme Adèle Desjardins, de Laurier, vint rendre visite à ses filles, les 22 et 23 octobre.

M. Amédée Pinette fut l'heureux gagnant de $25 au "Rinko" à Ste-Rose, le samedi 26 octobre.

Correction

M. Lucien Pinette n'est pas parti à Montréal pour trouver un emploi, mais plutôt à Michel, C.-B.

Félicitations

Félicitations à Mlles Stella Grandbois et Angèle L'Heureux qui ont été choisies parmi les élèves de l'école St-Vincent de Paul pour participer au concours d'épellation qui commença à Ste-Rose le 18 octobre. Mlle Angèle L'Heureux se classa deuxième au grade 8. Elle concourut ensuite à McCreary le 25 octobre et se classa 4e sur 16 élèves de différentes écoles.

La Salle

Baptême

Le 13 octobre: Doris-Yvette-Marie, fille d'Adélard Lagacé et de Rose Marion, née le 3 octobre. Parrain et marraine, Jean-Paul Lafond et Yvette Marion, oncle et tante de l'enfant.

Remerciements

Les dames organisatrices du souper paroissial qui eut lieu le dimanche 13 octobre, désirent remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire de ce repas un réel succès. Un grand merci aussi aux amis des paroisses environnantes qui sont venus encourager cette entreprise. Les gagnants de la loterie furent: 1er prix, Léo Vergnano, de St-Norbert; 2e prix, Jos. Milette, de Winnipeg; 3e prix, Norman Arpin, de Dufrost.

Va-et-vient

Mlle Marguerite Comeau est de retour à la suite d'un voyage très pittoresque qu'elle effectua du 2 au 19 octobre à Ottawa, Montréal, Ste-Anne-de-Beaupré, Cap-de-la-Madeleine et autres endroits des provinces de l'Est. Elle était accompagnée pour l'occasion de Mlle Parmélia Leblanc, de St-Vital.

Récemment, M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille déménageaient à St-Norbert. Les paroissiens leur souhaitent bonne chance dans leurs nouvelles entreprises.

A quoi cela sert-il que quelqu'un dise: "J'ai la foi", s'il n'a pas les oeuvres? La foi peut-elle le sauver? Si un frère ou une soeur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise: "Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous", sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il? Ainsi en est-il de la foi: si elle n'a pas les oeuvres, elle est tout à fait morte. (Jac 2, 14-17)

Funérailles de Mme Philéas Boyer décédée à Somerset à l'âge de 84 ans

SOMERSET — Le lundi 14 octobre, à 10 h. a.m., avait lieu à Somerset le service funèbre de Mme Philéas Boyer (Amanda Labossière), décédée à l'âge de 84 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Clément, de Brooklands, Man.; cinq filles, Maria (Mme Fred Beauchamp), de Vassar, Georgette (Mme Léo Lambert), de Labrador City, Terre-neuve, Yvette (Mme Robert Rodvik) et Lucille (Mme Léo Gaudry), de Portland, Oregon, et Estelle, institutrice à l'école Richard de Somerset; quatre frères, Joseph, de Somerset, Nazaire, de St-Léon, Hormidas, de Somerset, et Louis, de St-Boniface; deux soeurs, Mme Joséphine Rocan et Anna, de Somerset.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé O. Moquin, curé, assisté de MM. les abbés G. Poitras, curé de La Salle, et V. Beaulieu, curé de Swan Lake, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. Léo Labossière, et la quête fut faite par MM. Yves Rocan et Eugène Lesage, neveux de la défunte. Les porteurs étaient MM. Ronald Boyer, petit-fils et filleul de la défunte, Fernand, Herman, Emile, Raynald et Gaétan Labossière, neveux de la défunte.

A l'issue de la messe de Requiem, le cortège se forma pour conduire la dépouille mortelle au cimetière local, où les dernières prières furent récitées.

Remerciements

La famille Boyer remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil, soit par visites, offrandes de messes, fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, prières à l'église et assistance aux funérailles.

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée de l'A.P.M.

Le mercredi 23 octobre avait lieu la première réunion de l'Association de Parents et Maîtres de l'année. Environ 75 personnes y assistaient. Le distingué visiteur, M. le Dr Louis Masson, psychologue, donna une explication du programme de l'A.P.M. pour l'année 1963-64, qui est divisé ainsi: Relations entre adultes et jeunes du côté (1) naturel, (2) familial, (3) spirituel, et (4) scolaire.

Pour les adultes, il est préférable de considérer les relations adultes-jeunes du côté adulte premièrement et ensuite s'attarder sur le point de vue des jeunes.

M. Masson expliqua la première phase du programme qui est le côté naturel des relations adultes-jeunes. De telles relations existent car les deux partis considérés vivent dans une même société et les jeunes sont appelés à devenir les adultes de demain.

Pour ce qui en est des relations entre élèves et maîtres, l'enfant apprend à se perfectionner et l'éducateur se doit de connaître le dynamisme de la personnalité de chaque enfant.

Le conférencier toucha les problèmes de l'adolescent en citant les buts primordiaux de l'adolescent qui sont l'indépendance et l'autonomie. L'adolescent cherche beaucoup à s'identifier avec les adultes justement parce que les adultes jouissent de cette liberté, cette indépendance que lui-même cherche à atteindre.

Pour ce qui touche l'entretien des relations parents-enfants, il doit exister une certaine amitié entre les deux, prouvée par des rencontres amicales qui permettent de discuter des goûts et des préférences de chaque enfant tout en gardant l'autorité des parents.

Ce psychologue intéressant termina sa conférence en mentionnant la nécessité de favoriser l'indépendance individuelle et le fait important que chaque famille ait ses normes, son cachet individuel.

Le conférencier fut applaudi chaleureusement par les parents présents et remercié par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé. Ce dernier souhaita aussi une bonne année pour l'A.P.M., soulignant que la venue de M. le Dr Masson était certainement le pourquoi d'une si grande assistance à la première réunion.

Soirée des Chevaliers de Colomb

La grande veillée des Chevaliers de Colomb eut lieu le vendredi 25 octobre au Blé d'Or et peut être considérée comme un grand succès.

Le maître de cérémonies, M. Roger Smith, sut y mettre l'entrain nécessaire et invita tour à tour les différents groupes à se présenter, car les Chevaliers et leurs dames, de St-Pierre, Dufrost, La Broquerie et St-Malo avaient préparé un programme récréatif qui suscita des rires et des applaudissements de tous les coins de la salle. Il faut mentionner que le Conseil de Ste-Anne était aussi très bien représenté.

M. Philias Maurice, Grand Chevalier de Ste-Anne, remercia chaleureusement les organisateurs de la soirée, ajoutant qu'une telle veillée contribuait beaucoup à la bonne entente et à l'unité entre différents groupes de Chevaliers de Colomb.

La présence de M. Frank Muller, Député d'Etat du Manitoba, fut appréciée par tous. Bref, tous s'en retournèrent enchantés, ayant au fond de leur pensée, l'espérance d'une autre soirée semblable.

Bon voyage

Les paroissiens de Ste-Anne souhaitent un bon voyage à M. le Dr F. P. Doyle, espérant qu'il ne sera pas trop fasciné par les splendeurs de l'Europe et qu'il reviendra dans la paroisse.

Baptême

Denise, fille de M. et Mme Victor Tougas. Félicitations aux parents.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par le Club 4-H a été un succès. Les prix furent distribués ainsi: 1er prix des dames, Mme Raoul Desrosiers; 2e prix, Mme H. Bériault; prix de consolation, Mme Ralph Decock; 1er prix des hommes, M. Emmanuel Godin; 2e prix, M. Jos. Charrière, père; prix de consolation, M. Paul Delaine; prix d'entrée, Mlle Lucie Chaput et M. David Pattyn; prix de la loterie, Mlle Monique Rioux, Mmes Jos. Charrière, père, John Finnigan, Camille Chaput et Constance Tougas.

Trois morceaux d'accordéon furent joués par André Desrosiers. Le maître de cérémonies était Louis Desrosiers.

Les membres du Club 4-H remercient sincèrement tous ceux qui les ont encouragés en assistant à la partie de cartes; un merci tout spécial aux marchands qui ont donné les prix.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

Enfin, après des semaines de préparation de la part surtout des organisatrices, le souper annuel est chose du passé. Mais grâce à la bonne organisation et à la généreuse collaboration de tous les paroissiens ce fut un franc succès. 700 repas furent servis et les dames organisatrices reçurent des félicitations chaleureuses pour la qualité des mets et la dextérité à les servir.

Mmes Georges Beaudette, A. Boivin et Antoine Sabourin désirent remercier cordialement tous et chacun pour leur aide précieuse et leur présence au souper, surtout les nombreuses personnes venues de Ste-Agathe, Otterburne, Aubigny, Ste-Elisabeth, Letellier, St-Joseph, même de St-Boniface.

Félicitations et sincères remerciements.

Lorette

Résultats d'élections

Les élections municipales pour le préfet de Taché ont causé un peu d'excitation dans la région, récemment. Le 23 octobre, jour de vote, rapporta les résultats suivants: M. Louis Marcoux, préfet sortant de charge, fut réélu par 597, remportant la victoire contre ses deux adversaires, MM. David Lutz, 190, et Octave Jeanson, 163.

M. Louis Marcoux désire remercier très sincèrement tous les électeurs de la Municipalité Taché qui lui ont accordé leur appui lors des élections.

Dunrea

Quarante-Heures

La paroisse a bénéficié spirituellement des Quarante-Heures qui ont commencé le vendredi matin 25 octobre pour se terminer à l'issue de la messe dominicale.

Il y eut messe le matin à 7 h., exposition du Très Saint Sacrement et Heure Sainte le soir. Le samedi soir, M. l'abbé L. Bartley, de Baldur, était présent et fit une intéressante instruction en anglais sur le règne du Christ-Roi, dont on célébrait la solennité le lendemain.

Pendant ces quelques jours de rendez-vous spécial avec le Christ-Jésus, ce fut un va-et-vient continuel de fidèles venant rendre hommage à Jésus-Hostie, Le remercier et implorer la grâce de mettre en pratique ses enseignements divins.

Réunion d'adieux

Le jeudi après-midi, une quinzaine de dames se réunissaient chez Mme J.-O. Boulet pour causer une dernière fois avec Mme Louis Colbe avant son prochain départ pour aller, avec son époux, demeurer à Radville, Sask.

Après de joyeuses causeries, un délicieux goûter fut servi et un cadeau-souvenir présenté à Mme Colbe comme gage d'amitié.

On souhaite à M. et Mme Colbe toute la chance possible et "l'au-revoir du souvenir".

Visiteurs

Mme Jules Deschênes recevait avec plaisir dernièrement la visite de M. et Mme André Saurette et quatre de leurs enfants, de St-Pierre.

M. et Mme Jos. Bisson, ainsi que M. Arthur Bisson, de Haywood, sont venus rendre visite à la parenté, récemment.

Mlle Lorraine Toutant, de l'Aviation canadienne, est venue faire une courte visite d'adieux à sa parenté ces jours derniers, avant son prochain départ pour la France.

Le dimanche 27 octobre, M. l'abbé C. Vachon, curé, a reçu avec bonheur la visite de MM. Gilbert et Adrien Labelle, accompagnés de M. Gaston Grandbois, tous de Ste-Amélie.

M. et Mme Arthur Paradis et leur jeune fille, Angela, ainsi que M. et Mme Léo Maloney, se sont rendus à St-Boniface, en fin de semaine, pour assister au mariage d'une nièce, fille de M. et Mme Félix Paradis.

M. et Mme Maloney passent la semaine en ville.

Ste-Agathe

Du 25 septembre au 19 octobre, M. et Mme Gustave Lévesque sont allés faire un voyage dans l'Est. Ils ont visité des parents à Montréal, Qué., Montjoli et autres endroits. Partout ils ont été reçus à bras ouverts et sont revenus très contents de leur agréable séjour dans la vieille province et de leur voyage qui se déroula sans le moindre incident fâcheux.

Bon voyage à M. et Mme Martial Fenez, qui partaient le 23 octobre pour St-Lazare avec M. Léon Huberdeau. De là, ils devaient se rendre à Edmonton, Alta, avec leurs gendre et fille, André et Colette, visiter leur fils et frère, René, et sa famille.

M. Wilfrid Péloquin, ainsi que M. et Mme Edouard Dumesnil et leur fils, Denis, sont allés visiter la Rév. Sr Ste-Lucienne, M.O., à Assiniboia, Sask. Ils se rendirent ensuite visiter leurs beau-frère et oncle, neveux et cousins à Lac Pelletier.

Félicitations à M. Louis-David Nolette, réélu commissaire d'école de la division de la Rivière-Rouge, et au nouveau maire, M. David Proteau, de St-Adolphe, élu aux élections du mercredi 23 octobre. M. L.-D. Nolette désire remercier tous ceux qui l'ont appuyé et veut les assurer qu'il continuera de travailler de son mieux pour le bien général, celui de l'école en particulier.

Assemblée de l'automne

Le mercredi soir 23 octobre, les Dames de Ste-Anne se réunissaient en l'auditorium de l'Institut Collégial pour leur première assemblée de l'automne. Après les prières présidées par M. l'abbé A. Couture, curé, ce dernier dit quelques mots sur "l'éducation du coeur", sujet qui sera à l'étude cet hiver. Comment développer la générosité chez les enfants fut le thème étudié ce soir-là. L'assemblée se termina comme à l'ordinaire, par un bon goûter.

Sincères remerciements à Mme la présidente et à ses aides bénévoles. Toutes les dames présentes ont beaucoup apprécié leur soirée éducative et intéressante, et invitent fortement toutes leurs compagnes à assister aux autres réunions durant lesquelles elles peuvent gagner des indulgences.

Malades

On se réjouit du retour à domicile de M. Maurice Lemoine et du retour prochain de M. Joseph-Aimé Courcelles. On souhaite la même chance à Mme Marie-Ange Joyal et à Paul-Emile Péloquin, encore patients à l'hôpital général St-Boniface.

Préparation

Les Vétérans de l'unité 304 de Ste-Agathe se préparent à célébrer la fête du Souvenir, le 11 novembre. Dans le prochain numéro du journal, on publiera le programme.

Saint-Joseph

Remerciements

M. et Mme Isidore Moquin et leur famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur jeune fils et frère, Michel, âgé d'un an et onze mois.

Somerset

Collation des diplômes

Le dimanche après-midi 27 octobre, à l'Institut Collégial de Somerset eut lieu la collation des diplômes de français. L'après-midi commença par l'"O Canada" et un duo, "Festival Processional March", exécuté par Suzanne Girouard et Lucille Labossière. M. Wilfred Decosse fut maître de cérémonies. L'enthousiasme et l'amour qu'il manifesta pour notre belle langue toucha les coeurs des élèves. La partie principale du programme consistait dans la distribution des diplômes aux élèves méritants des grades 3 à 12.

L'école élémentaire présenta un chant plaisant et un poème amusant. Le grade 9 récita une fable de La Fontaine en dialogue. Mlles Roma Labossière et Rose-Marie Thévenot jouèrent au piano le 'Processional March". Mlle Norma Labossière donna fièrement un discours sur notre belle langue française. Le grade 10 mima le chant" Perrine était servante"; cette pièce divertit agréablement l'auditoire. Le choeur français chanta "La Cantinière" et la foule y participa avec entrain. Après les quelques mots de M. le curé, la cérémonie se termina par le chant "Dieu Protège la Reine".

Jocelyne LABOSSIERE
et Germaine LANDRY,
grade X,
Inst. Collégial Somerset.

Ste-Geneviève

Loterie

Le vendredi soir 25 octobre, il y eut le tirage des billets après le bingo. Voici les noms des heureux gagnants: 1er prix, une horloge coucou, M. Adrien Gauthier, de Ross (no 08543); 2e prix, une lampe électrique, M. l'abbé Donald Côté, de Holland (no 117-89); 3e prix, M. J.-D. Dupas, de 521, rue Ritchot, St-Boniface (no 08357). Un gros merci à tous ceux qui ont acheté des billets et à ceux qui les ont vendus.

Le Club de Dévouement, sous l'habile direction de son aumônier, M. l'abbé P. Jean, curé, est heureux d'annoncer l'installation d'une fournaise à l'huile à l'église.

Election

M. Ernest Desrosiers, du quartier no 5, conseiller sortant de charge, fut réélu le 23 octobre. Il obtint 91 voix et son adversaire, M. Aimé Carrière, en a eu 81. Le chemin du village est presque terminé. Adieu aux roches!

Baptêmes

Le 13 octobre: Marcel, fils de Raymond Legal et de Marie Bouvier. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Bouvier, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Joseph Desrosiers, patiente à l'hôpital général St-Boniface, et à M. Claudius Lansard, de retour à la maison après un court séjour à l'hôpital de Ste-Anne.



M. l'abbé J. Schreiber, au centre de la photo, "brûle l'hypothèque" de l'église du Sacré-Coeur de Virden devant un grand nombre de paroissiens réunis à l'occasion d'un banquet le mercredi 16 octobre. On voit, de gauche à droite, entourant M. l'abbé Schreiber, curé, Mgr O. I. McInerney, vicaire général et curé de la paroisse St-Edouard à Winnipeg, M. K. Houston, maître de cérémonies, M. Gabriel Boulanger, Mme A. Demers, doyenne de la paroisse, et M. Emile Demers qui semblent vivement intéressés à la cérémonie.

Les paroissiens de Virden sont fiers d'avoir payé la dette de leur église

VIRDEN — Le mercredi 16 octobre fut une journée mémorable pour la paroisse du Sacré-Coeur de Virden puisqu'on fêtait la cessation de toutes dettes sur sa magnifique église bénite en 1957, et qu'on célébrait en ce même jour le 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé J. Schreiber, curé, qui rendit possible, avec la coopération des paroissiens, la construction de ce temple et la destruction d'une hypothèque qui, il y a six ans, s'élevait à $20,000.

A l'issue d'un banquet qui fut servi pour commémorer ces événements si importants, M. W. K. Houston, maître de cérémonies, présenta Mgr O. I. McInerney, ancien curé à Virden actuellement vicaire général et curé de la paroisse St-Edouard, à Winnipeg, représentant l'archidiocèse; M. l'abbé C. Vachon, curé de Dunrea; M. le maire H. J. McNeill et sa dame; Mme R. Sexsmith, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse; le grand chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb, M. R. Spence; MM. les commissaires L. Fillion et M. Studer et plusieurs autres dignitaires, sans oublier M. l'abbé Schreiber, ainsi que Mme Angela Demers, doyenne de la paroisse.

M. Houston attira l'attention de l'auditoire sur le joli gâteau qui décorait la table d'honneur et qui symbolisait deux anniversaires: le 14e anniversaire de M. l'abbé Schreiber comme curé de la paroisse du Sacré-Coeur et son prochain 25e anniversaire de prêtrise, le 26 mars 1964.

Parmi les membres des comités de construction et de finances, qui furent responsables de l'achèvement de l'église, on remarque MM. G. Boulanger, A. Dionne, J.-L.-D. Doucette, E. Demers, L. Fillion, C. Plaisier, F. Langlois, C. Fillion, R. Liogier, F. Gallant, C. Chacun, etc.

Vers la fin du banquet on lut une lettre de Mgr N. Chartrand, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, dans laquelle il félicitait les paroissiens d'avoir payé leur dette en si peu de temps et souhaitait que la paroisse continue à se développer et à prospérer spirituellement et matériellement. Plusieurs autres lettres et télégrammes de félicitations furent reçus.

Dans son discours, Mgr McInerney fit ressortir les noms des anciens paroissiens qui furent les fondateurs de la paroisse du Sacré-Coeur de Virden; il félicita M. l'abbé Schreiber pour son grand dévouement et lui souhaita encore de longues années de succès dans son ministère.

En reconnaissance du dévouement de M. l'abbé Schreiber durant ses 14 ans dans la paroisse et à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise, les paroissiens lui offrirent de nombreux cadeaux. Une bourse lui fut aussi présentée afin qu'il puisse réaliser son désir d'aller visiter l'Allemagne, son pays natal, en mars prochain.

M. l'abbé Schreiber remercia les paroissiens de leur coopération et se dit heureux qu'ils soient venus en si grand nombre à la cérémonie de la destruction de l'hypothèque. Il encouragea ses paroissiens à garder leur confiance en Dieu, à continuer à s'intéresser à la paroisse, et à aider les jeunes qui seront les piliers de demain.

L'Institut Collégial St-Paul d'Elie décerne des prix à six lauréats

ELIE — Le vendredi 11 octobre avait lieu la collation des diplômes de six élèves de l'Institut Collégial St-Paul. La cérémonie débuta par le salut du Très Saint Sacrement.

Mlles Shirley Tanguay, Anita Allard, Jeanne Lachance, Elva Beaudin et MM. Ladd Shirtliffe et Gilbert Carrière furent les héros du jour. M. Norman Rivard remplissait le rôle de maître de cérémonies.

Plusieurs chants furent exécutés par la chorale de l'Institut Collégial St-Paul, sous la direction de la Rév. Sr Oliva, accompagnée au piano par Mlle Lucille Arnal. L'inspecteur d'école, M. Muirhead, remit les diplômes à chacun, et M. Lloyd Shirtliffe présenta les "couleurs" à Lionel Godin.

Les discours d'adieux furent prononcés par Mlles J. Lachance et Shirley Tanguay. Le conférencier d'honneur était M. Céleste Muller. Mme Roland Allard, aidée de Mme Léopold Girard, épingla les épingles. De nombreux prix furent présentés aux élèves méritants. Le tout se termina par une soirée au gymnase de l'Institut.

Assemblée de l'A.P.M.

Les activités de l'Association de Parents et Maîtres locale ont repris le mardi 22 octobre pour l'année 1963-64. M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, était l'invité d'honneur. Sa conférence sur l'adolescence fut très intéressante et bien appréciée. Tous le remercient sincèrement de leur avoir fait passer une si agréable soirée.

Il y eut l'élection de l'exécutif pour cette année scolaire: Mme Rose Girard, présidente; Mme Marcelle Champagne, vice-présidente; Mme Henriette Sénécal, secrétaire-trésorière; Mmes Antoinette Bernardin, Cécile Legault, Géralda Dufour et Laurette Dufresne, conseillères.

Concours

Le mercredi 23 octobre avait lieu le concours d'épellation annuel pour le quartier no 4. Prirent part au concours: Gregory Stangl, Corinne Cyca, Robert Guyot et Dianne Nadeau, de Fannystelle, Greg Jarvis et Billy Pichursky, de Dacotah, Marlene Bouchard, Loretta Desilets, Gisèle Legault et Elaine Bernardin, d'Elie.

Mme Florence Shirtliffe prononçait les mots, tandis que Mlle Lorraine Arnal, Mme Shirley Rasmusson et M. le Dr R. Champagne étaient les juges. Mlle Loretta Desilets gagna le premier prix, et Dianne Nadeau, le deuxième. M. Léopold présidait la soirée.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Lionel Bernardin pour la naissance d'une fille.

Sincères condoléances à M. et Mme Carmel Girard qui ont perdu leur bébé, Norman, nouveau-né.

Prompt rétablissement à Mme Anna Swenson et à Marcel Bernardin, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital, et à Mme Lucien Girard, patiente à l'hôpital.

N.-D.-de-Lourdes

Elections au village

L'élection du conseil du village eut lieu le 23 octobre. Cinq candidats étaient sur les rangs, parmi lesquels devaient être élus quatre conseillers.

Voici le résultat de la votation: Aurèle Dupasquier (199 voix), élu pour deux ans; Louis Dupasquier (163), élu pour deux ans; Raphaël Vuignier (157), élu pour un an; Marcel Deroche (155), élu pour un an; Marcel Lejeune (140). Merci aux candidats et aux électeurs du village de Notre-Dame-de-Lourdes qui ont démontré un tel intérêt.

Soirée de bingo

Le dimanche 3 novembre aura lieu à 8 h. p.m. à la salle paroissiale une grande soirée de bingo, avec le gros lot de $300. Bienvenue à tous.

St-Claude

Souper paroissial

Le dimanche 20 octobre restera une date mémorable pour plusieurs. C'est en effet en cette belle journée que le souper paroissial fut servi à 874 personnes. En plus de cela, un bon nombre d'enfants âgés de moins de six ans accompagnaient leurs parents.

Une atmosphère de joie régnait dans la salle. Après le souper on pouvait distinguer différents groupes qui se réunissaient pour renouer connaissances avec d'anciens amis et ainsi profiter de l'occasion pour se rappeler de doux souvenirs.

Les organisatrices sont à féliciter pour le beau travail qu'elles ont accompli. Si le succès de ce souper fut assuré, c'est bien grâce à l'entraide et au dévouement des dames de la paroisse. De chaleureux remerciements s'adressent à toutes et à chacune qui ont si bien su faire les choses. Un merci sincère aux personnes qui sont venues, de près et de loin les encourager en venant se régaler d'un bon souper dans la belle paroisse de St-Claude.

St-Laurent

Noces d'argent

Le vendredi 25 octobre, à l'église paroissiale, le R. P. L. Brossard, O.M.I., célébra la sainte messe à 8 h. p.m., aux intentions de M. et Mme Simon Chartrand, qui fêtaient leur 25e anniversaire de mariage. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Après la cérémonie religieuse, tous se sont rendus à la salle Lavallée très bien décorée; un beau gâteau à trois étages ornait la table. Tous les invités se régalèrent d'un succulent goûter.

Remerciements

M. et Mme Chartrand remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont offert une bourse bien garnie et tous les responsables de cette belle soirée. M. et Mme Chartrand ont eu sept enfants.

Bazar

L'ouverture du bazar au profit de la nouvelle église aura lieu le vendredi 29 novembre et se terminera le 1er décembre. MM. et Mmes Hervé Kerbrat, Ernest Gaudry et Ludovic Chartrand s'occuperont d'ici là à organiser des bingos à domicile.

Un beau don

M. et Mme Adrien Chartrand ont donné l'autel pour la nouvelle église, et les paroissiens espèrent assister à la messe de la fête de l'Immaculée-Conception dans ce nouveau temple.

Malades

Après quelques mois à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, Mme Napoléon Dumont est maintenant en convalescence à sa demeure.

Mme Hervé Kerbrat fut transporté d'urgence à l'hôpital après s'être fracturé le bras à trois endroits lors d'une chute.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à ces deux dames.

Va-et-vient

Mmes Alex. Colliou et Aurore Wilson ont fait un voyage à Montréal, Qué., ensemble. La première visitait son fils, M. le Dr Louis Colliou, de l'hôpital Ste-Justine, à Montréal.

M. et Mme Jean Buors sont de retour de Winnipeg, et M. Buors est à construire un magasin au même endroit où son premier établissement passa au feu le 1er juillet dernier. Il y reprendra le même commerce qu'auparavant, magasin général, et comme spécialité, la vente du poisson.

Village de Notre-Dame-de-Lourdes

Vente de terres pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes, sous sa signature et le sceau corporatif dudit Village, portant mon adresse et la date du 26 octobre 1963 (A.D.), m'ordonnant de faire une saisie-exécution des parcelles de terrain ci-mentionnées pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai à une heure de l'après-midi le samedi 14e jour de décembre 1963 (A.D.), dans la salle du Conseil du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais. Tous ces terrains possèdent des titres clairs.

Description de terrains	Arrérages	Coût	Total
Lots 1 et 2, bloc 5 au village de Notre-Dame-de-Lourdes, plan 216	$248.01	$1.00	$249.01
Lot 1 au village de Notre-Dame-de-Lourdes, plan 876	15.87	1.00	16.87
Lot 11 au village de Notre-Dame-de-Lourdes, plan 876	129.70	1.00	130.70
Les 10 pieds ouest du 588 E, 3 pieds du 208 N, 8 pieds du 36-6-9 N.E. au village de Notre-Dame-de-Lourdes	6.75	1.00	7.75

Daté au village de Notre-Dame-de-Lourdes ce 26e jour d'octobre 1963 (A.D.).

André-R. FOUASSE,
secrétaire-trésorier,
Village de Notre-Dame-de-Lourdes,
Manitoba.

Debden

Bazar

Les paroissiens se réjouissent avec M. l'abbé Ernest Labbé, curé, du succès du bazar annuel. En effet, les recettes furent de $2,-510.50.

Visiteurs

M. et Mme Thomas Savard, d'Alberni, C.-B., sont venus visiter leurs filles et gendres, MM. et Mmes Maurice Durette, Philippe et Denis Jean.

Ponteix

Çà et là

M. et Mme Roland Bessette et leur famille, d'Edmonton, Alta, ont visité des amis à Ponteix.

M. L. Guay, d'Ottawa, Ont., fils de M. et Mme Arthur Guay, de St-Boniface, Man., a passé quelques jours chez MM. et Mmes F. Briand, Ernest Sévigny et Alcide Bonneville.

Miles Marcelle et Denise Bonneville sont retournées à l'école normale à Sherbrooke, tandis que Mlle Hélène Carignan, à Beauceville, Qué., et Mlle Armande Liboiron, à Rigaud, Qué.

M. Jean Liboiron, de Regina, visite sa mère, Mme Marguerite Liboiron.

M. et Mme Gérard Carignan ont eu la visite de M. et Mme E. Jeanson et leur famille, M. et Mme A. Burlingate (Alice Jeanson), d'Oxbow, et Mlle Irène Jeanson, de Regina.

M. Jean Gagné et sa fille, Irène, de North Battleford, ont passé quelques jours sur leur ferme. Irène a visité les religieuses du couvent, Mme Philias Brière et autres amies. M. Gagné et Irène ont établi résidence à North Battleford.

Le personnel enseignant à l'école de Ponteix est comme suit: grade 1, les Rév. Srs François-Régis, 22 élèves, et Marie-Rita, 22 élèves; grade 2, la Rév. Sr Marie-Gabriel, 26 élèves; grade 3, la Rév. Sr Marie-Georges, 32 élèves; grade 4, Mme Etiennette Binette, 28 élèves, et Mme Carmen Bonneville, 20 élèves; grade 5, Mlle Irène Larochelle, 30 élèves; grades 6 et 7, la Rév. Sr Marie-Rose, 31 élèves; grade 7, M. Edouard Sagar, 35 élèves; grade 8, Mme Viviane Gauvin, 35 élèves; grade 9, M. Roy Burnay, 29 élèves; grade 10, la Rév. Sr Joseph-de-Jésus, 22 élèves; grade 11, Mme Marguerite Kouri, 17 élèves; grade 12, M. Maurice Demontigny, 20 élèves; principal, M. Gordon Bonokoski. Le total des élèves est de 369, et les instituteurs et institutrices sont au nombre de 15.

Les commençants sont Marie-Anne Roberge, Richard Provençal, Paul Auger, Edna Douville, Marc Bégin, Joël Blanchard, Louis Bleau, C. Bonneville, Lucille Bourion, Colin Braaten, Linette Carignan, Barbara Carlson, Huguette, Lise et Monique Cyrenne, Lucille Derepentigny, Gisèle Ferland, Jeanne Forget, Lynne Gauthier, Debra Gillis, Dominique Girardin, Jeanne Goffinet, W. Hamel, Omer Houde, Lawrence King, Denis et Marc Lacoursière, Denis Lasanté, Carolyn Lamb, Gisèle Leblanc, Joanne et Luc Legault, Paulette Lemieux, Gisèle Luron, Jeannine Mercier, Lloyd Myers, Yolande Perreault, P. Piché, Paul Privé, Irène St-Cyr, Patricia Sutherland, Debra Tessier et Richard Walters.

Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., de St-Louis, Missouri, a passé quelques jours avec ses frères, Philibert et Gérard, et sa soeur, Cécile, à Regina, et quelques jours avec sa mère, Mme V. Gauvin, ses soeur et beau-frère, M. et Mme André Dubourt, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Charles Gauvin, à Ponteix.

Mlle Rolande Provençal suit un cours au Collège Commercial à Swift Current.

M. et Mme Achille Stringer et leurs enfants, Richard et Annette, se sont rendus à Regina, le 11 septembre, à l'arrivée de leur fils et frère, M. le Dr Roger Stringer, à l'aéroport. Le Dr Stringer, qui se spécialise en chirurgie à Allentown, Pa., E.-U., a passé deux semaines avec ses parents. La famille s'est rendue à Wainwright, Alta, chez M. et Mme Jack Rennie.

Mlle P. Piché, fille de M. et Mme Lucien Piché, suit un cours de décoration intérieure à Winnipeg, Man.

Mlle Camille Stringer, fille de M. et Mme Jean Stringer, et Mlle Dolorès Carignan, fille de M. et Mme Marcel Carignan, poursuivent leurs études à l'Académie du Sacré-Coeur, à Regina.

Miles Kathy et Karen Kouri sont retournées à l'Université de Saskatoon, le 16 septembre.

Mme D. Ashford, de Seattle, Washington, a rendu visite à M. et Mme Ted Kouri et leur famille.

Mme Alice Vermette eut la visite de Mme Monique Fourni et ses enfants, d'Edmonton, Alta, et de Mme Rusk, de Weyburn.

M. et Mme J.-N. Lalonde, de Saskatoon, et M. Armand Lalonde, de Rouyn, Qué., ont passé quelques jours chez M. Fernand Larochelle.

Mme Eva McMillan, sa fille, Joyce, et son fils, Gérald, de Vancouver, C.-B., ont visité M. et Mme Lucien St-Cyr et autres parents et amis.

Mlle Bernadette Dubourt, fille de M. et Mme André Dubourt et Mlle Lorraine Bonneville, fille de M. et Mme Raymond Bonneville, sont parties le 16 septembre pour l'Université de Saskatoon, où elles suivent le cours de technicienne de laboratoire.

M. et Mme R. Brière (Thérèse Bégin) et leur famille, de Regina, ont visité les parents de cette dernière, M. et Mme Henri Bégin.

M. Johnny Symes, de Yellowknife, T.N.-O., a passé une semaine chez M. et Mme Alfred Thibault.

Mlle Irène Thibault est retournée au couvent, à Rosetown.

Mme Marguerite Filion, de Lac Pelletier, est décédée le dimanche 20 octobre à l'hôpital de Ponteix. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

A ceux qui m'aiment et gardent mes commandements je ferai miséricorde jusqu'à la millième génération. (Ex 20, 6)



M. et Mme Adonias Morin

Jubilé de diamant à Gravelbourg de M. et Mme Adonias Morin

GRAVELBOURG — Le dimanche 13 octobre, M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, célébraient leur 60e anniversaire de mariage. A 4 h. p.m., Mgr Gérard Couture, P.D., curé de Ponteix, neveu des jubilaires, célébra la messe d'Action de grâces et fit le sermon de circonstance.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendaient à la ferme paternelle. A 6 h. p.m., en la salle paroissiale, un succulent banquet fut servi par les dames de la paroisse de Ferland. M. le Dr Rosario Morin agissait comme maître de cérémonies et proposa un toast aux jubilaires au nom de la famille. On entendit successivement Mgr Gérard Couture, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, et M. l'abbé Joseph Bernier, curé de Ferland. Les jubilaires reçurent des télégrammes de félicitations du Pape Paul VI, de Sa Majesté la Reine Elisabeth, du Premier Ministre M. Pearson, de M. Ross Thatcher et de leurs nombreux parents et amis. Le tout se termina par un programme musical, une adresse et une soirée dansante.

Le 13 octobre 1903, Adonias Morin unissait sa destinée à Emilienne L'Abbé, à Ste-Marie de Beauce, Qué. De ce mariage naissaient quatorze enfants dont douze vivants, tous présents à la fête: M. et Mme Joseph Morin, de Ferland, Sask.; Mme Hervé Johnson (Marie-Anne), et Guy, de l'Alberta; M. et Mme Elphège Morin, de St-Boniface, Man.; Mme Antonio Fournier (Florence), de New Westminster, C.-B.; M. et Mme Paul Morin, de Ferland; M. et Mme Jean-Baptiste Couture (Marie-Jeanne), de Gravelbourg; M. le Dr et Mme Léonard Morin, de Detroit, Michigan; M. le Dr et Mme Rosario Morin, de Gravelbourg; M. le Dr et Mme Jean-Marie Morin, de Pincourt, Qué.; M. et Mme Wilfrid Morin, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Claude West (Emilienne), de Vancouver, C.-B.; M. et Mme Ovide L'Heureux (Alfreda), de Gravelbourg. La famille compte en plus 53 petits-enfants et 59 arrière-petits-enfants.

Parmi les invités éloignés on remarquait M. et Mme Irénée L'Abbé (frère de la jubilaire), ainsi que Mme Henri Bernier, de Québec, Qué.; Mme Philippe Hébert, d'Henriville, comté d'Iberville, Qué.; Mme R. Hébert, de Montréal, Qué.; M. et Mme Paul Hébert, de Detroit, Michigan; M. et Mme E. L'Abbé, d'Edmonton, Alta, neveux et nièces des jubilaires. Etaient également présents Anne-Marie Hardif, de St-Boniface, Man.; Marcel Hardif, de Redvers; Mme Jack Goodall et M. et Mme Jos. Bouchard, d'Edmonton, Alta, et Mlle Agnès Morin, de St-Boniface, Man.

Vonda

Mariage Bussière-Fournier

Le 12 octobre, dans l'église St-Philippe de Néri, M. l'abbé O. Lacroix bénissait le mariage de Mlle Margot-Carol Fournier, fille de M. et Mme Jean-Paul Fournier, de Vonda, à M. Laurent-Joseph Bussière, fils de M. et Mme Rosaire Bussière.

Au cours de la messe, Mlles Rita Bussière et Jeannine Mills exécutèrent de jolis cantiques, tandis que Mmes Maurice Haudegand et Ronald Perry touchaient l'orgue.

La mariée était ravissante dans sa jolie robe en poult-de-soie avec longue traîne de dentelle. Les filles d'honneur, Mlles Lilliane Bussière, soeur du marié, et Suzan Bradbrooke, cousine de la mariée, étaient revêtues de robes en brocart orange et jaune et portaient des bouquets de chrysanthèmes. Les petites bouquetières, Doris et Alice Bussière, soeurs du marié, portaient des robes identiques à celles des filles d'honneur et des paniers de petits chrysanthèmes jaunes. M. Lamont Fournier, frère de l'épousée, et M. Ronald Willett étaient garçons d'honneur. M. Alfred Bussière et Ronald Perry agissaient comme huissiers. L'église était décorée de chandelles et de jolis fleurs d'automne.

La réception eut lieu à la salle Elk à Saskatoon, où se réunissaient 285 parents et amis. M. W. Latour était maître de cérémonies tandis que M. l'abbé A. Poilièvre récita le bénédicité, et M. Dumont Lepage proposa le toast à la mariée.

Pour le voyage aux Etats-Unis et en plusieurs endroits du Canada, la mariée portait un costume trois pièces bleu turquoise avec accessoires noirs et des roses pâles au corsage.

A leur retour, les nouveaux mariés résideront sur la ferme de M. et Mme Rosaire Bussière.

Sont venus pour ce mariage, Mme Louis Boutin et sa fille, Mme Frank Chaput, de Windsor, Ont.; Mme Annie Sauvageau et son fils, M. et Mme Jean-Louis Sauvageau et Mlle Marie-Paule, de St-Casimir, Qué.; M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg; MM. et Mmes Maurice, Lionel, Robert et Lucien Bussière, Oscar Messier et Jos. Baril, de St-Front; M. et Mme Joseph Bussière et Mme Denise Bussière, de Zenon Park.

Çà et là

M. et Mme Jean-Baptiste Bussière et leur fille, Angéline, de Spiritwood, étaient en visite chez M. et Mme Rosaire Bussière, le 19 octobre, à l'occasion d'une réunion de famille.

Le 3 novembre aura lieu la première soirée paroissiale de l'hiver dans le soubassement de l'église. Venez en grande nombre encourager les familles dont les noms commencent par D, E et F, et qui organisent cette soirée.

Les paroissiens de Val Marie fêtent leur curé, le 20 octobre

VAL MARIE — Le dimanche 20 octobre, un programme varié fut présenté par les élèves à l'occasion de la fête de M. l'abbé O. Lemay, curé. Ce programme, sous la direction de MM. Arthur Pinel et Raymond Paradis, se composait de chants, duo de piano, récitations et adresses par les différentes organisations paroissiales: Mme René Nadeau au nom de la Ligue des Femmes Catholiques; Mme C. Wanlin, au nom des Dames de Ste-Anne; M. Robert Lemire, au nom des Chevaliers de Colomb; Mlles Lorraine Leblanc et Alice Schmidt, au nom des élèves.

M. le curé termina la veillée par un discours exprimant sa profonde reconnaissance envers tous ceux et celles qui avaient contribué au succès de cette magnifique soirée.

Décès

M. Frank Ahrold est décédé la semaine dernière à l'hôpital de Swift Current, à l'âge de 80 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église de Val Marie le jeudi 24 octobre. Ancien fermier de la région, il résidait à Vancouver depuis plusieurs années.

Çà et là

M. et Mme Olivier Pinel et leur fils, Maurice, ainsi que Mme Alex. Vadeboncoeur, ont passé une semaine aux sources d'eau chaude, près de Malta, Montana.

La compagnie "Federal Grain" est à construire une deuxième aile à l'entrepôt pour blé.

Cadillac

Décès

Mme René Filion (née Marguerite Roy), de Lac Pelletier et Cadillac, est décédée le 20 octobre à l'hôpital de Ponteix, à l'âge de 55 ans, après une longue maladie.

Le service funèbre fut chanté en l'église Ste-Anne de Lac Pelletier par M. l'abbé G. Laprise.

Les porteurs furent MM. Fernand et Lucien Roy, Fred Métivier, Laurent Chénard, Lucien St-Jacques et Roger Duclos.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Solange (Mme V. Spetz), de Beverley, et Mariette, de Swift Current; un fils, René; six petits-enfants; une soeur, Mme Béatrice Monette, de Lac Pelletier; trois frères, Laurent et Léonce, de Cadillac, et Aurèle, de Moose Jaw. Six soeurs et quatre frères l'ont précédée dans la tombe.

Çà et là

M. et Mme Agénor Bédard sont présentement en voyage dans la province de Québec. Ils se sont procuré une automobile à Windsor, Ont. Ils visitent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Ovide Hubert, de Sorel, Qué., et des amis à Montréal et aux environs.

M. Jos. Lacelle, fils de M. et Mme Ludovic Lacelle, a épousé Mlle Lorraine Goddu, fille de M. et Mme André Goddu, de Frenchville, le 17 octobre dernier. La cérémonie nuptiale et la réception eurent lieu à Frenchville, et la soirée dansante à Cadillac.

St-Hubert

Bingo

Le bingo du 20 octobre fut un vrai succès. Voici la liste des gagnants: M. G. Istace, Mme J. Dartige, fils, M. Wilfrid Brûlé, Dawn Reichel, Francis Payot, Mme N. Anderson, de Whitewood, Mme L. Poncelet, Marie Bouchard, Edouard Istace, Mary Oberlie, Mme Dyer, de Calgary, Alta, M. B. Erickson, de Langdon, Alta, Susie Fox, Doug Fuller, David Rodman, M. Wilfrid Jordens, Frank Dailey et Mme E. Langenberg, de Kennedy.

Un programme de chants et musique fut interprété par Elaine, Stella, Beverley et Florence Poncelet, Patricia, Isabelle et Carmen Couronné, Sharon et Marlene Bachtold, Edouard et Joseph Jeannot, Mmes J. Dartige, F. Couronné et A. Poncelet. Un sketch, "The Flinstones", fut joué par M. et Mme L. Beaujot. Mme J. Jeannot et M. B. Jordens. La musique des frères Jeannot clôtura la soirée au rire et à l'applaudissement de tous.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, dit alors quelques mots de remerciements à tous et le goûter fut servi. Le comité d'organisation remercie tous ceux qui ont contribué à cette soirée.

Ça et là

Les Dames d'Autel ont assuré le service du goûter lors de la vente organisée par M. et Mme A. Dumonceaux, le 21 octobre.

Mme A. Poncelet a passé quelques jours à Regina; elle accompagnait M. et Mme R. Poncelet et M. Eugène Poncelet. Ce dernier se rendait à l'aéroport rencontrer sa femme qui revenait d'un voyage de trois semaines en Hollande, où elle visitait son père et sa parenté.

M. P. Jordens, de Emo, Ont., a visité sa parenté en fin de semaine.

Mme M. Boutin et son fils, Hubert, étaient à Wolseley dimanche et lundi, visitant les familles Louis et Léo Dureault.

Mme J. Hopkins, de Whitewood, a passé quelques semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Alex. Boutin.

M. et Mme A. Woloshyn, de Swan River, ont rendu visite à M. et Mme J. Dartige, il y a quelque temps. Mmes Dartige et Woloshyn étaient grandes amies de plume depuis que cette dernière demeurait en Hollande. Elles s'étaient rencontrées il y a quelques années et ont toujours continué leur correspondance.

M. Jean Boutin, de Swift Current, était dans le paroisse en fin de semaine.

Calgary, Alta.

Décès

M. Stanislas Cardinal, âgé de 76 ans, est décédé le jeudi 17 octobre. Il laisse dans le deuil son épouse, Eugénie, de 131, Wildwood Drive, Calgary, ainsi que trois fils et quatre filles.

Celui qui s'attache à la loi du Seigneur reçoit la sagesse. (Eccli 15, 1)

Ferland

Noces d'argent

Le samedi 12 octobre, M. l'abbé J. Bernier, curé, célébra la messe aux intentions de M. et Mme Victor Clermont à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Les jubilaires prirent place en avant accompagnés de leur fille, Dolorès, de Penticton, C.-B., et de leur fils, Claude. M. le curé prononça un beau sermon de circonstance. Les servants de messe étaient Donald Clermont, fils des jubilaires, et Ronald Couture. M. Ken, de Regina, touchait l'orgue; de beaux cantiques furent chantés.

Une soirée dansante eut lieu à la salle pour les jubilaires, leurs parents et amis. Un service à thé et une coutellerie en argent leur furent offerts.

Va-et-vient

Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B., passa quelques jours à visiter ses enfants, M. et Mme Aimé Fournier. Elle vit aussi ses nombreux parents à l'occasion des noces de diamant de M. et Mme Adonias Morin.

Etaient dans leur famille à l'occasion du congé de l'Action de grâces, M. Alphonse Dion, de Ponteix, Miles Gertrude et Jeannine Chabot, de Calgary, Alta, M. et Mme Phil Gauvin et leurs enfants, M. Edmond Chabot et Mlle Lise Fournier, de Regina.

M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, de Moose Jaw, passèrent la fin de semaine du 11 octobre chez M. et Mme Alex. Laberge.

M. et Mme Emile Tourigny et leurs enfants visitaient la famille Rosaire Chabot, dimanche dernier.

Baptême

Le 15 octobre: Anita-Marina, fille de M. et Mme Roger Fournier, née le 4 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Chabot, oncle et tante de l'enfant.

M. le curé et plusieurs paroissiens assistaient à l'Amicale et à l'ouverture de la bibliothèque du collège Mathieu de Gravelbourg.

Saskatoon

Çà et là

Ces personnes d'importance étaient de passage à Saskatoon, récemment: M. Georges-H. Daigneault, directeur du Département d'Outre-frontière du Ministre des Affaires Culturelles de la province de Québec; le R. P. Thomas Landry, O.D., supérieur de la maison Montmorency; M. Alfred Rouleau, directeur-général de l'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis, Qué.; M. J.-François Séguin, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, d'Ottawa, Ont.

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères condoléances à M. Alfred Champagne à l'occasion du décès de son père, M. Alphonse Champagne, de Norwood, Man. M. Champagne assista aux funérailles.

Sont déménagés à Saskatoon, Me et Mme Jérémie Crépeau et leur famille, de Prince-Albert, et M. et Mme Lionel Loiselle et leurs fils, de Prud'homme. Bienvenue à Saskatoon.

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens souhaitent la bienvenue à M. et Mme Laurent Brisbois et leur famille, qui sont déménagés tout près de l'église.

Le comité scolaire pour la paroisse est composé de M. et Mme Normand Raymond, Me et Mme Marcel Préfontaine, MM. et Mmes Guy Grimard et René Sirois.

M. J.-François Seguin, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, a assisté à la réunion mensuelle des directeurs de la Caisse populaire française de Saskatoon Ltée.

Prompt rétablissement à Mme Henriette Cyr, malade de la paroisse.

Baptêmes

Bernard-Clément, fils de M. et Mme Gérard Lepage.

Brigitte-Marie-Corinne, fille de M. et Mme Paul André, fils.

Monique-Marie, fille de M. et Mme Claude Marion.

Félicitations à ces parents.

Retraite fermée

La retraite fermée, prêchée en français, pour dames et demoiselles aura lieu du 22 au 24 novembre cette année. On invite les compatriotes à se joindre aux dames pour la retraite, qui aura lieu à la Queen's House. Pour plus de renseignements contactez l'une de ces dames, Mmes Auguste Bandet, capitaine; Rosaire Turcotte, co-capitaine; René Sirois, Gérard Phaneuf, M.-A. Papen, Wilfrid Nobert, Robert Connelly et Roger Marcotte.

Remerciements

La présidente, Mme Irène Labelle, remercie toutes les personnes qui ont coopéré aux ventes de pâtisseries et d'articles usagés, et au bingo. Elle remercie tout spécialement les hommes de la paroisse qui ont aidé à ces activités.

Prince-Albert

Çà et là

A la grande réunion de famille chez M. Jean-Marie Gravel, récemment, étaient les deux filles de Mme Blanche Tessier, la Rév. Sr Agnès-Marie-du-Sacré-Coeur, Soeur de la Charité, venue de Medecine Hat, Alta, et Rita (Mme Fernand Chicoine), de Prince George, C.-B., ainsi que ses deux fils, Raymond et Robert. Tous assistèrent à la grand-messe dans la cathédrale du Sacré-Coeur.

Mme Chicoine n'avait pas revu un de ses frères depuis 15 ans, sa mère et la Rév. Sr Agnès depuis quatre ans. Mme Tessier demeure depuis près d'un an chez Mlle Irène Gobeil, à Albertville.

Les familles Bert. Johnson, Frank Dobson, Ron et Pat Coombs sont allées rendre visite à M. et Mme Walter (Jack) Coombs, à Saskatoon.

M. Etienne Garon et son fils, Gilbert, de New Westminster, C.-B., sont venus passer une semaine à Prince-Albert et les environs. M. Garon quittait la province en 1947 pour la Colombie-Britannique. Il fut émerveillé du progrès qui s'est accompli depuis son départ.

Mlle Irène Andy est revenue d'Edmonton et Legal, Alta, après y avoir passé une fin de semaine. Elle était accompagnée de sa mère.

Elections

Les élections municipales de cette ville, le 6 novembre, promettent d'être très mouvementées si l'on en juge par le nombre de candidats qui brigueront les suffrages. Pas moins de 11 se présentent pour occuper quatre sièges à l'échevinage. Parmi ceux-ci, on remarque Me Marcel Simonot, avocat bien connu de cette ville et des environs; pour les écoles séparées, M. George Slater, président de la commission scolaire qui se représentera, ainsi que MM. Dan Rooney, Frank Chad et Yvon Ménard, pour remplir trois sièges vacants.

Congrès de médecine spatiale, à Rome

ROME — Le sixième Congrès international de médecine spatiale s'est ouvert à Rome, en présence de M. Giulio Andreotti, ministre italien de la Défense.

Au cours des travaux, sont présentés près de 140 rapports, qui portent sur trois thèmes: Effets physiopathologiques dérivant des accélérations et de l'état d'apésanteur durant la navigation spatiale, effets physiopathologiques naissant de l'isolement, et aspects épidémiologiques de la navigation aérienne internationale, et en particulier des maladies impliquant la quarantaine.

Plus de deux cents pilotes participent au congrès, ils viennent d'Argentine, d'Autriche, d'Australie, de Belgique, du Cameroun, de Tchécoslovaquie, du Canada, de Finlande, de France, d'Allemagne occidentale, de Grande-Bretagne, d'Iran, d'Irlande, d'Israël, de Yougoslavie, du Maroc, de Norvège, de Hollande, de Pologne, du Portugal, d'Espagne, de Suisse, des Etats-Unis et d'Union Soviétique.

M. Giulio Andreotti, prenant la parole au cours de la séance d'inauguration, a souligné l'importance de la médecine spatiale, et a affirmé: "Il y a dans l'esprit des gens les plus simples, ici et ailleurs, un voeu très fervent pour l'activité des savants: que ceux-ci aident l'humanité à conquérir pacifiquement des positions sans cesse meilleures, culturelles et matérielles, et à ne plus concentrer le fruit des découvertes et des recherches en instruments de destruction et de mort".



DES ROSES RUSTIQUES — Des roses horticoles qui fleurissent depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne et survivent aux rigueurs des hivers canadiens, sans protection spéciale, sont en voie d'être créées sous les soins de Mlle Felicitas Svejda, de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, ministère de l'Agriculture du Canada. Mlle Svejda, faisant ici la pollinisation croisée entre des roses de Chine et des roses canadiennes, rapporte que les résultats sont encourageants. Quelques-uns des nouveaux hybrides ont survécu à plusieurs hivers sans autre protection que la couche de neige tombée en place.

Roses rustiques et perpétuelles

Un chercheur du ministère de l'Agriculture du Canada est en voie de créer des rosiers horticoles vivaces, résistants aux maladies, qui survivent aux hivers canadiens sans être protégés et qui sont en fleurs durant toute la saison.

La floraison ininterrompue est associée à la croissance soutenue alors que la rusticité est liée à l'arrêt de croissance lorsque le bois s'aoûte pour résister au froid.

"Dans quelle mesure peut-on inciter la nature à pousser le compromis entre les deux caractères, on ne le sait pas, mais quelques-uns des hybrides sont prometteurs", rapporte Mlle Felicitas Svejda, de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, à Ottawa.

Mlle Svejda, qui utilise un stock de 4,000 semis pour faire ses sélections, a croisé le rosier arbustif canadien à floraison courte avec des rosiers horticoles perpétuels et chinois pour en accroître la rusticité. Quelques-uns des hybrides obtenus ont survécu plusieurs hivers sans protection.

Les semis hybrides, cultivés dans la serre et transplantés en juin, ne sont protégés d'aucune façon durant l'hiver sauf par la couche de neige naturelle tandis que les moins rustiques gèlent chaque année jusqu'au niveau de la neige, explique-t-elle.

Les fleurs sont doubles ou simples et les couleurs varient du rouge au blanc, en passant par des teintes de rose et de crème. Toutes sont odorantes.

Après avoir obtenu une rusticité convenable, on peut améliorer la forme et la couleur de la fleur et ajouter des teintes jaunes, précise Mlle Svejda, ajoutant: les roses ne sont pas difficiles à produire à partir de la graine, mais de nombreux hybrides sont stériles.

La graine est semée directement dans des caissettes au début de novembre. Les caissettes sont placées dans un endroit frais et le sol est tenu humide durant cinq mois — période de dormance de la graine — avant d'être transportées dans la serre. Lorsque la transplantation se fait en juin, les semis mesurent près d'un pied de hauteur.

Mlle Svejda souligne que nos roses horticoles modernes, Thés hybrides, Floribundas et Grandifloras, sont le fruit de croisements entre le rosier de Chine et les variétés européennes peu rustiques.

Les premiers croisements ont été faits peu de temps après l'introduction des rosiers de Chine en Europe, probablement au début du XVIIe siècle.

Les rosiers à floraison perpétuelle étaient très perfectionnés en Chine il y a plus de mille ans. Sous un climat doux et en serres, les semis fleurissent constamment.

Débarrassons-nous de l'herbe à la puce

L'herbe à la puce est la plus dangereuse des plantes canadiennes qui irritent l'épiderme. Elle pousse dans presque tous les types de sol ainsi que dans toutes les provinces canadiennes, sauf Terre-Neuve. Mais c'est dans l'Ontario et le Québec qu'elle est le plus répandue.

L'herbe à la puce est la seule plante canadienne à porter des feuilles trifoliolées ou disposées par groupe de trois; ces feuilles presque lisses, parfois lustrées et fermes, alternent sur une tige ligneuse. La plante a un caractère constant: chaque feuille se compose de trois folioles semblables. Elle porte des fruits durs dont la couleur varie de vert jaunâtre à blanc terne.

L'inflammation de la peau est causée à la suite d'un contact avec une substance toxique produite par l'herbe à la puce; cette substance s'écoule dès qu'une partie quelconque de la plante est broyée, meurtrie ou rompue.

Il y a moyen d'extirper l'herbe à la puce au moyen d'herbicides chimiques; de même par l'arrachage ou le binage là où ces méthodes sont praticables.

Pour vous aider à mieux connaître cette plante afin de la mieux combattre, le ministère de l'Agriculture du Canada vient de mettre en distribution une édition revisée de la publication portant le numéro 820 et intitulée "L'herbe à la puce". On peut s'en procurer gratuitement un exemplaire en s'adressant à la Division de l'Information, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Vaccin contre la fièvre jaune

Les personnes qui voyagent en Afrique, en Amérique du Sud, en Amérique Centrale, au Mexique et dans certaines régions des Etats-Unis (Oklahoma, Arkansas, Tennessee, Caroline du Nord et du Sud, Floride, Georgia, Alabama, Mississipi, Texas et la Louisiane) peuvent maintenant être vaccinées contre la fièvre jaune en se rendant à la clinique au quartier général du département de la Santé et du Bien-Etre, 706, édifice Commercial, 169, ave Pioneer, Winnipeg.

Cette clinique, dirigée par le Dr Maurice DeKoven, est ouverte tous les mardis et vendredis de 10 h. 30 à 11 h. 30 a.m. et aucun rendez-vous est nécessaire.

Ce vaccin est requis pour être admis dans les régions où la maladie est répandue.

Plusieurs îles dans l'Océan Pacifique sont aussi infectées par la fièvre jaune.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	78.6	79.2	79	79	79
C.W. no 3	75.4	76	75.6	75.6	75.6
Fourrage no 1	75	75	75.2	75.2	75.2
Fourrage no 2	72	72.4	72.2	72.2	72.2
Fourrage no 3	69	69.4	69.2	69.2	69.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	126.2	126.6	126.4	126.4	126.4
C.W. no 3—6 rangs	124.2	124.6	124.4	124.4	124.4
Fourrage no 1	112.4	113	112.6	112.6	112.6
Fourrage no 2	111.4	112	111.6	111.6	111.6
Fourrage no 3	108.4	109	108.6	108.6	108.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	157	158 5/8	159.6	157.6	162.6
C.W. no 3	155.2	157 1/8	158.2	156.2	161.2
C.W. 2 rej.	153.4	155 1/8	156.2	154.2	159.2
C.W. no 4	137	138 5/8	139.6	137.6	142.6
Ergot	132	133 5/8	134.6	132.6	137.6
Sur voie net	157	158 5/8	159.6	157.6	161.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	287 7/8	287.6	286.2	284.6	285
Mars	287.4	286.6	285.2	284.4	285
Mai	286.6	286.6	286	284.6	285
AVOINE —					
Octobre	78	78 3/8	78.2	78 1/8	78 1/8
Décembre	79	79.4	79.2	79.2	79.2
Mai	81 3/8	81 7/8	81.6	81.6	82
Juillet	80.6	81.2	81 3/8	81.2	81.2
ORGE —					
Octobre	116 1/8	116 5/8	116.4	116.4	116.4
Décembre	113 3/8	114.2	113.4	113 7/8	114.4
Mai	116.2	117	116.4	117	117 5/8
Juillet	115	115 3/8	115.6	116.2	116.4
LIN —					
Octobre	312.4	313.4	314.6	314.6	313.6
Décembre	311.4	312.2	312.4	312.4	314.6
Mai	318 3/8	318 7/8	318 7/8	319.2	321.4
Juillet	315.4	315.6	315 7/8	316.2	319
SEIGLE —					
Octobre	157	158 5/8	159.6	157.6	162.6
Décembre	157.4	159	160	159 1/8	162.6
Mai	161 3/8	163	163 7/8	163 1/8	167 1/8
Juillet	158.4	159 3/8	160.2	159 1/8	163.4

(Pour la semaine du 21 au 25 octobre 1963)

Noces d'or et noces d'argent célébrées à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Il y eut une veillée-surprise le dimanche 13 octobre en l'honneur de MM. et Mmes Marcel Mondor et Paul Lapaire (Laurianne Mondor), à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, les deux couples s'étant mariés au cours de la même cérémonie, le 5 octobre 1938. Leurs parents étaient présents: M. Philippe Mondor, les frères et soeurs et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Paul Weismillar, parents de Mme Mondor, une tante de la Colombie-Britannique, Mme K. Geiger, une cousine, Mme M. Knops, de la Californie. Celle-ci avait décoré leur gâteau de noces, il y a 25 ans, et décora celui-ci également.

Noces d'Or

Le mercredi 23 octobre eut lieu une messe d'Action de grâces à 4 h. p.m., aux intentions de M. et Mme Paul Weismillar, à l'occasion de leur jubilé d'or. Leurs témoins étaient les mêmes qu'à leur mariage. Après la cérémonie, un délicieux souper fut servi à la salle Fontaine à une centaine de convives, parents et amis qui offrirent plusieurs beaux cadeaux, accompagnés de félicitations et voeux de bonheur. A cette occasion, leurs fille et gendre, M. et Mme Maurice Raboud, et leur fils, de Moosomin, sont venus, ainsi que leur soeur, Mme Geiger, de Vancouver, C.-B., et Mme Knops, de la Californie.

Mariage Lespérance-Petuli

Le lundi 14 octobre eut lieu à 4 h. p.m., le mariage de Mlle Adéline Petuli à M. Ernest Lespérance, tous deux de Willow-Bunch. M. l'abbé A. Chabot, curé, donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux et célébra la sainte messe.

Vêtue de blanc, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle avait trois filles d'honneur et deux petites bouquetières, toutes vêtues de velours rouge. Le marié avait comme témoin son frère, Alexis. Après la cérémonie, un banquet fut servi à la salle Fontaine, auquel participèrent 180 convives. Le tout se termina par une soirée dansante. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Mme Georges-Henri Provost (Exilia Lambert, est décédée à Regina, à l'âge de 59 ans, des suites d'un cancer. La messe de Requiem fut célébrée à Weyburn et l'inhumation eut lieu à Willow-Bunch, le jeudi 24 octobre, à 2 h. p.m., après l'Absoute chantée dans l'église de cette paroisse.

Autre décès

Le samedi 26 octobre eurent lieu, à 10 h. a.m., les funérailles de Mme Louis Lacerte (Clémence Gosselin), décédée le jeudi 24 octobre. Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Remerciements

Les familles Lambert et Lacerte remercient tous ceux et celles qui les ont aidées et qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occa de ces deuils.

Erreur

C'est M. Léo O'Reilly et non André qui fut huissier au mariage O'Reilly-Savoie, le 9 octobre. Ceux-ci résideront sur leur ferme à Scout Lake.

Çà et là

Le mardi 22 octobre eut lieu un bingo organisé par les Dames Auxiliaires de l'hôpital, au théâtre Palace. Les profits de $93 iront à l'hôpital local. Merci à tous ceux et celles qui y prirent part.

M. et Mme Claude Simoneau et leur fille, Claudette, de Cowansville, Qué., sont venus rendre visite à des parents et amis à Willow-Bunch, dernièrement.

M. Ernest Légaré, accompagné de son fils, Ernest, de Saskatoon, a récemment visité sa soeur, Mme Alice Bonneau.

Mlle Thérèse Piché et une amie, Mlle Brigitte Lafond, toutes deux étudiantes à l'Institut Pédagogique de Regina, ont visité M. et Mme Paul-Emile Piché, le dimanche 27 octobre.

Mme W. Benoit passa quelques jours à l'hôpital Providence de Moose Jaw, récemment.

M. et Mme Jean-Claude Giraudier ont passé quelque temps à Vancouver, C.-B., pour rendre visite à leur fille, Hélène, son mari et leurs trois charmants bambins. Ces vacances furent un enchantement mais de courte durée, et malgré les pluies fréquentes à ce temps de l'année, les voyageurs profitèrent vraiment de leur séjour et firent de belles randonnées à travers les plus beaux sites de la région.

M. et Mme Sylvio Sylvestre sont allés à Swift Current le dimanche 13 octobre, y conduire Mme Hector Beaulac, de Vancouver, qui y visitera une de ses filles. Ici même, elle a passé deux semaines chez sa fille, Cécile.

Carlton

Bazar

Le bazar annuel qui eut lieu le 6 octobre a rapporté la jolie somme de $603.20, constituant un vrai succès. Les gens de la paroisse désirent remercier leurs anciens curés, MM. les abbés G. Aumont, de Vawn, G. Pouliot, de St-Louis, et G. Lachance, de Prince-Albert et les autres gens qui sont venus des paroisses environnantes pour les encourager.

Les prix des loteries favorisèrent Mlle Marion Doucette, de Duck Lake, qui gagna l'ensemble de malles, et Mme Rodvin, de Blaine Lake, un sac de couchage.

Réunion

Le 15 octobre, il y eut une réunion des Dames d'Autel chez Mme Lucien Piché. Deux membres étaient présents.

Les parties de cartes furent organisées pour l'hiver; il fut aussi décidé de tenir une soirée de Noël dans la salle de Carlton pour tous les enfants catholiques de la paroisse.

Les membres de la société auront leur boîte de Noël comme d'habitude, quelque temps avant cette grande fête. Pour clôturer la réunion, Mmes Lucien et Raymond Piché servirent un délicieux goûter.

Çà et là

M. Denis Bienvenue prit l'avion à Saskatoon le 14 octobre pour Toronto, où il doit suivre un cours en électronique. Bon succès.

M. l'abbé Louis Leclerc, curé, accompagné de deux enfants de choeur, Paul Pajot et Lorne Aebig, rendait visite à M. l'abbé L. Forget, à Marcelin.

M. l'abbé A. Ouellet, des Sts-Martyrs-Canadiens, accompagné de la Rév. Mère Marie-Claire, directrice du Jardin d'Enfance de Saskatoon, et de ses deux assistantes, a rendu visite à M. le curé. M. l'abbé L. Lemay était aussi de passage au presbytère pour faire ses adieux à son ancien curé, ayant été son vicaire pendant plusieurs années. Ce dernier doit partir sous peu pour des missions au Brézil. Il était accompagné d'un paroissien de St-Louis, M. Alcide Boyer.

Une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Philippe Pajot le dimanche 13 octobre. Etaient présents: M. l'abbé L. Leclerc, curé, M. et Mme Pierre Robin, les familles Clément Bonthoux et J.-B. Gaudet, de Prince-Albert, Armand Boutin, de Domremy, Auguste, Jean et Remi Robin, Mlle Denise LaRivière et M. T. McSachlan, d'Edmonton, Alta.

La semaine dernière, M. et Mme Henri Leduc accompagnèrent leur fille, Lucille à Edmonton, Alta, où elle enseigne dans une école séparée.

La première partie de cartes de la série aura lieu le 15 novembre dans la salle de Carlton, sous la direction de Mmes Ben Samletzki, Nick Zadorozny et Jean Robin. Bienvenue à tous!

M. et Mme Philippe Lefebvre et leur famille, de Rosetown, ont passé quatre jours chez leurs parents, M. et Mme John Baynton.

Storthoaks

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 9 octobre dans la salle des réunions.

Les prières d'usage furent récitées par M. l'abbé M. George, directeur.

La présidente souhaita la bienvenue aux membres et aux visiteuses présentes; la secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée.

Le comité de spiritualité proposa qu'une messe soit chantée en l'honneur de leur saint patron. Les présidentes de chaque groupe lurent un rapport sur des sujets différents, entre autres, le cancer, les magazines et les Jeannettes.

La présidente remercia chacune pour leur aide à la préparation du souper paroissial.

Bazar

Une motion fut faite qu'un bazar soit organisé pour le 17 novembre. Ceci fut approuvé. Il fut demandé que ce bazar n'ait lieu que le soir à partir de 7 h. 30, et l'on proposa aussi que les dames de la paroisse de Carnduff y aient un comptoir d'articles de couture et que les profits soient réservés pour leur paroisse.

Approuvé par l'assemblée, qu'un "smorgasborg" ait lieu le 3 décembre. Mmes Wilfrid Blérot, Emile Chicoine, Aimé Gauthier, Lucien Gofflot et Gérard Meunier en auront la charge. On proposa de servir le goûter à la journée de l'Institut des jeunes, le 27 octobre. Mmes Jules Pierret, J.-G. Lapierre et Charles Millette s'offrirent d'en prendre la charge. Les dames suggérèrent d'organiser une fanfare de jeunes garçons et filles dans la paroisse.

Puis M. l'abbé George parla sur différents sujets très intéressants et instructifs. Mme Wilfrid Blérot aura charge du goûter à la prochaine assemblée.

Bellegarde

Activités paroissiales

Le 21 octobre, il y eut réunion pour étudier le projet d'un centre récréatif, patinoire et curling, à l'usage de l'école et de la paroisse. A la suite de cette réunion, une campagne de souscription fut organisée dans le but de bâtir la patinoire cet automne.

Vendredi dernier avait lieu, dans la salle paroissiale une soirée pour les jeunes organisée par le "Newman Club", sous la direction de MM. les abbés L. Savoie et P. Finnin.

Le jeudi 24 octobre, M. l'abbé L. Savoie et sa tante, Mme Savoie, ont pris résidence dans le nouveau presbytère qui vient d'être terminé. Comme surprise à cette occasion, un petit groupe de dames sont venues offrir un cadeau à Mme Savoie. Elle les remercia sincèrement.

Baptêmes

Le 15 septembre: Roger-Maurice-Joseph, fils de Jean Poirier et d'Evelyne Chicoine, né le 7 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Leclerc.

Le 29 septembre: Sandra-Marie, fille d'Aurèle Perreault et d'Yvette Wilvers, née le 17 septembre. Parrain et marraine, Arthur et Noëlla Wilvers.

Le 13 octobre: Lorraine-Lucille-Marie, fille de Henri Renard et d'Irène Lussier, née le 3 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Tinant.

Le 20 octobre: Dale-William-René, fils de William Thomas Real et de Marie-Louise Fréçon, né le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Peter Soleski.

Va-et-vient

Mme Ubaldine Sylvestre est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Lionel Fréchette, à St-Boniface, Man.

Les travaux de ferme étant terminés, M. Arthur Sylvestre est allé demeurer à St-Boniface, Man., pour l'hiver.

M. et Mme Armand Boulanger, de St-Boniface, Man., de retour d'un voyage dans l'Ouest, visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Martine.

MM. et Mmes Antoine Russel et Joseph Blézy ont fait un voyage de quelques jours à Rivière-la-Paix, Alta.

M. et Mme Raymond Durand et leur famille ont pris résidence dans l'ancien presbytère. M. Durand est gérant du magasin coopératif.

Vanguard

Mariage Tinant-Cizeck

Le jeudi 24 octobre, à 3 h. p.m., M. l'abbé B. Adée, curé, bénissait le mariage de Mlle Grace Cizeck, fille aînée de M. et Mme Stanley Cizeck, de Glen Bain, à M. Edouard Tinant, fils de Mme Yvonne Tinant, de Vanguard, et de feu M. Auguste Tinant.

Au son d'une marche nuptiale, la gracieuse mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une magnifique toilette blanche et coiffée d'un voile trois-quart. Des roses roses, très pâles, formaient son bouquet. Son cortège se composait de deux petites bouquetières, Penny et Denise Froyman, nièces du marié, charmantes à voir dans leurs robes identiques bleu turquoise. Les deux soeurs de la mariée, Maria et Pearl, étaient filles d'honneur et portaient de courtes robes roses. Les deux garçons d'honneur étaient MM. Douglas Empey et Glenn Merrick. MM. Walter Cizeck et Arthur Froyman, frère et beau-frère des mariés, agissaient comme huissiers. Denis Froyman était petit page et s'acquitta gracieusement de son rôle.

Mme Cizeck avait choisi un deux pièces beige, tandis que Mme Tinant portait un ensemble or et turquoise. Leurs bouquets de corsages étaient de roses thé.

Au cours de la messe nuptiale qui suivit immédiatement la cérémonie de mariage, Mme Clarence Wilhelm rendit de beaux cantiques et pendant la signature des témoins, elle chanta "O Perfect Love". Mme Vernon Anderson touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle de la Légion, où des rafraichissements furent servis. A 5 h. 30, un succulent souper à la dinde fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques à 160 invités. Au centre de la table d'honneur se trouvait un magnifique gâteau, véritable chef-d'oeuvre décoré par Mme Austin, de Glen Bain. Des chrysanthèmes mauves et jaunes décoraient la table.

Le maître de cérémonies, M. Harry Froyman, beau-frère du marié, s'acquitta de sa tâche avec délicatesse et simplicité, puis MM. Arthur Froyman, Doug Buenen et M. l'abbé Adée furent invités successivement à prendre la parole. Ils adressèrent leurs félicitations et leurs voeux de bonheur aux héros du jour.

A la demande du maître de cérémonies, M. Alfred Davie prit la parole et très simplement offrit les bons souhaits des mariés et des invités à M. et Mme Louis Orion, qui célébraient ce jour-là leur 40e anniversaire de mariage. En même temps il adressait des voeux à Mme Y. Tinant, mère du marié, et à Mme Harry Froyman, soeur du marié, à l'occasion de leur anniversaire de naisance qui tombait aussi le 24 octobre. Le marié prit la parole à son tour, et très ému, remercia gentiment tous et chacun et rendit hommage à ses beaux-parents.

Après le souper, les invités se rendirent de nouveau à la salle de la Légion. Le gâteau fut coupé et servi avec un vin d'honneur. Puis les cadeaux furent exposés et admirés. La soirée se termina par un bal à la salle publique de Glen Bain. Après la danse, une grande partie de la parenté se réunit chez M. et Mme Cizeck pour finir agréablement la veillée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume couleur canneberge avec accessoires blancs et noirs. A leur retour, les jeunes mariés résideront à Vanguard, où Mme E. Tinant est employée à la Banque Royale. M. Tinant est, avec son associé, M. Roy Anderson, propriétaire d'un poste d'essence et d'un garage et représente la compagnie Internationale.

Mariages Fiolleau-Perrin et Fiolleau-Forseille à Duck Lake

TITANIC — Le 16 octobre, en l'église St-Sacrement de Duck Lake, Mlles Yvonne Perrin, fille de M. et Mme Raymond Perrin, de Rosthern, et Cécile Forseille, fille de M. et Mme Désiré Forseille, de Prince-Albert, unissaient leurs destinées à celles de MM. Paul et Raymond Fiolleau, fils de M. et Mme Arsène Fiolleau, de Titanic.

La bénédiction nuptiale leur fut donné par M. l'abbé A.-J. Beaulac, curé de Duck Lake, qui célébra aussi la messe durant laquelle M. Robert Forseille, de Rosthern, et la chorale de Duck Lake exécutèrent des cantiques.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet fut servi par les membres du Club Alouettes de Duck Lake dans la salle de ville, où plus de 100 convives assistèrent. Le soir, un souper-buffet fut servi et une veillée suivit dans la même salle.

Les deux mariées étaient charmantes dans leurs longues robes blanches, accompagnées de leurs dames d'honneur, Mme Arthur Forseilles, pour Yvonne, et Mme Maxime Fiolleau pour Cécile, et de leurs filles d'honneur respectives, Mlles Raymonde Junqmin et Rita Bonthoux. Les garçons d'honneur furent MM. Arthur Forseille et Robert Perrin et Maxime Fiolleau et Gilbert Pelletier. MM. Edouard Lanovaz et Denis Delisle agissaient comme huissiers. M. Henri Leduc, oncle des mariés, était maître de cérémonies pour le banquet. M. l'abbé Beaulac bénit la table et souhaita tout le bonheur possible aux nouveaux époux.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces en Alberta et en différents endroits de la Colombie-Britannique. A leur retour, M. et Mme Paul Fiolleau doivent résider à Duck Lake et M. et Mme Raymond Fiolleau demeureront à Titanic. Souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

Va-et-vient

Mme Raoul Verreault, de William's Lake, C.-B., était en visite parmi sa nombreuse parenté des environs, récemment.

M. et Mme L. Delisle et leur famille firent un voyage à Meacham, où ils visitèrent M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille.

M. et Mme A. Mercereau et leur famille visitèrent leur fille et soeur, Suzanne, étudiante à l'Académie de la Présentation de Marie, à Prince-Albert.

M. et Mme Maxime Fiolleau, anciennement de Meota et maintenant de Rosetown, sont venus visiter M. et Mme Marcel Fiolleau.

M. et Mme Peter Brown, de Birchhills, ont rendu visite à Mme Marius Fiolleau, et M. et Mme Arthur Forseille, de Duck Lake, à M. et Mme Arsène Fiolleau.

Montmartre

Souper

Le comité des Dames d'Autel remercie toutes les personnes de la paroisse et des environs qui sont venues à leur souper annuel. Un merci spécial aux gens qui ont fourni des vivres et qui ont aidé à préparer ce repas.

Anniversaire

Une soirée-surprise fut organisée le dimanche 20 octobre à l'occasion du quinzième anniversaire de mariage de M. et Mme Ulric Giroux. L'adresse fut lue par leur fille, Elaine.

Douze élèves de l'école secondaire se sont rendus à l'église St. Andrews à Wappela le dimanche 27 octobre pour entendre une causerie sur les jeunes. Le R. P. Dreher parla sur les fréquentations entre jeunes et expliqua l'état de la jeunesse.

Après le discours, il y eut des amusements et tous retournèrent bien enchantés de leur journée.

Etaient chez M. et Mme René Giroux, leur fils, Henri, de Preeceville, Mme Bernadette Croteau, de Courval, M. et Mme Andrew Mongel et Mlle M.-A. Morin, de Regina, et M. Wilfrid Croteau, de Moose Jaw.

M. et Mme Sam Bank, de Glenavon, étaient chez M. et Mme Edmond Perras en fin de semaine.

Chronique de CFRG

Le poste CFRG eut l'honneur de recevoir un compatriote de haut savoir et d'une grande culture, M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec. M. Frégault était de passage chez nous le dimanche 27 octobre. Il venait de Moose Jaw en compagnie de M. et Mme J.-Philippe Crevier, de cette localité.

M. Frégault fut reçu par le personnel du poste en l'absence de M. Dumont Lepage, directeur-gérant, retenu par la maladie. Il se prêta de bonne grâce à une entrevue au cours de laquelle il redit sa foi intense dans la culture française et l'importance pour un peuple, surtout un peuple minoritaire comme le nôtre, de parvenir d'abord à la maîtrise de la langue française avant d'accéder à la connaissance d'une langue seconde, l'anglais, en cette instance. C'est ainsi, poursuivit-il, que nous formerons de bons bilingues, des personnes qui ne parleront pas les deux langues à la fois.

Etant à Gravelbourg comme orateur invité au banquet d'inauguration de la nouvelle bibliothèque du collège Mathieu, il insista sur l'importance de la lecture dans l'éducation des jeunes et dans la vie des adultes. Il nous donna un bref aperçu du travail accompli au Québec dans le domaine des bibliothèques par son ministère ainsi que de la constitution de ce Ministère des Affaires culturelles.

Il termina son entrevue en affirmant la solidarité du Québec avec les groupes français de l'Ouest et en insistant sur le fait que, ce que le Québec attend de nous c'est, en plus d'échanges culturels de troupes de théâtre, etc., la fidélité à nous-mêmes, à notre culture.

M. Crevier, qui est le président du Bureau de direction de la Bibliothèque Municipale de Moose Jaw et membre du Conseil consultatif de l'Association des Bibliothèques de la Saskatchewan, eut l'amabilité, lui aussi, de nous accorder une entrevue.

Cut Knife

MM. et Mmes Georges Desmarais et Lucien Hamel, tous d'Edam, et M. et Mme Jean-Baptiste Glasson, de Delmas, ont visité les familles Desmarais et Dupuis, en fin de semaine.

Alphonse et Angèle Dupuis, du couvent de Jackfish, était chez leur père, M. Hildège Dupuis, en fin de semaine.

Thérèse Dupuis, étudiante au couvent de Jackfish, a passé la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Lucien Dupuis.

Lucille, Claire, Annette, Albert et Jean Desmarais, de Spiritwood, étaient en vacances chez leurs parents, M. et Mme Antoine Desmarais, en fin de semaine.

Marie Desmarais eut la malchance de se fracturer un bras. Elle est de retour de l'hôpital de Saskatoon et est en bonne voie de guérison.

Plus de 300 délégués participent au 40e Congrès des Instituteurs de langue française à St-Boniface

C'est à l'Institut Collégial St-Joseph qu'eut lieu le samedi 19 octobre le 40e congrès des Instituteurs de langue française du Manitoba. Un peu plus de 300 délégués ont assisté à ce congrès.

M. Gérard Desrosiers présidait. A la séance d'ouverture, après la prière et un vibrant "O Canada", il souhaita la bienvenue aux nombreux instituteurs présents. Il résuma en quelques mots le travail de l'Association depuis le dernier congrès. L'exécutif n'a certainement pas chômé; les réunions furent régulières et bien suivies et les comités s'acquittèrent de leur tâche. Preuve: ils ont organisé deux congrès en moins d'un an!

Pour la première fois cette année, le congrès avait lieu à l'automne et un samedi. Etant donné que six mois à peine s'étaient écoulés depuis le dernier congrès, il fut proposé qu'il n'y ait pas d'élection cette fois-ci et que les membres de l'exécutif restent en fonction jusqu'au prochain congrès. Les applaudissements prolongés des congressistes témoignèrent du soulagement de plusieurs. Ces membres sont: Sr M.-Jacques-Fernand, présidente; M. Joseph Desrosiers, vice-président; Mlle Françoise Bélair, secrétaire-trésorière; M. l'abbé Pierre Raymond, aumônier et visiteur des écoles; le R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur des écoles; le R. F. F. Marion, C.S.V., représentant à l'Association d'Education; M. Antoine Gaborieau, responsable de La Relève; Mlle Céline Houde, délégué au M.T.S., et les conseillers, M. Albert Normandeau, Sr Lucie-du-Sauveur, S.J.S.H., Sr Edmond-de-l'Eucharistie, S.N.J.M., Mlle Léonie Goulet, Sr M.-Louise-Gabrielle, S.N.-J.M., M. Edgar Freynet, Sr Yvonne, C.R.I.C., M. Gérard Desrosiers, Sr St-Maurice, S.J.S.H., et Sr M.-St-Henri, N.D.M.

De plus, ce congrès avait été organisé genre "workshops" ou discussions en groupes, de manière à ce que les membres prennent une part plus active dans les discussions.

A 9 h. 45 a.m., les professeurs se répartirent donc en cinq comités d'étude, dont chacun devait étudier et discuter un aspect particulier du programme d'étude.

A—Section primaire

De 9 h. 45 à 10 h. 45, les instituteurs des grades primaires eurent le privilège d'assister à des leçons-modèles ou des études en groupes, sous la présidence de Mlle Hélène Breton. Mme Alma Lemieux, institutrice de la 4e année à l'école du Précieux-Sang, donna une leçon pratique de lecture française à un groupe d'élèves de 4e année de cette même école. Suivit une discussion sur l'enseignement de la lecture, le vocabulaire, la rédaction et la langue parlée.

Les congressistes des 1ère et 2e années assistèrent à une démonstration de l'enseignement du français oral et écrit, sous la présidence de Mlle Roselyne Dacquay, de 1 h. 30 à 2 h. 30 p.m. Un groupe d'élèves des 1ère et 2e années de l'école élémentaire de Ste-Anne-des-Chênes, sous la direction de Sr A. Normandeau, S.G.M., formaient cette classe modèle. Ces jeunes élèves montrèrent ce qu'une maîtresse habile et compétente peut réaliser durant la période de français. Sr Ritchot, de St-Norbert, remercia Sr Normandeau.

La leçon-modèle de chant qui suivit fut très appréciée. Un groupe de dix-sept élèves des 2e et 3e années, sous la direction de Sr Josaphat-Marie, de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, charmèrent les professeurs tant du cours élémentaire que secondaire.

M. l'abbé R. Lane, directeur de l'enseignement du catéchisme dans le diocèse de St-Boniface, expliqua le programme religieux aux professeurs des deux premières années du cours élémentaire selon le renouveau catéchistique. selon le renouveau catéchitique.

Mlle Marie-Ange Girouard agissait comme secrétaire de cette section primaire.

B—Section intermédiaire

Ce groupe se divisa en deux sections: les 7e et 8e années bénéficièrent d'une "table ronde" animée par Mme A. Hébert, Mlles L. Guyot et Y. Gendron, de l'Institut Collégial Provencher, sur l'usage des nouveaux manuels de grammaire française. Leur expérience, leurs précieux conseils furent appréciés par tous les professeurs présents. Ensuite, ces mêmes institutrices, guidées par le R. P. G. Ramaekers, S.J., du Collège de St-Boniface, étudièrent un extrait de "L'enfant et la rivière". Après la lecture du texte, à l'aide d'un questionnaire approprié et très détaillé, le Père Ramaekers donna une démonstration vivante et profitable de littérature française.

Aux 5e et 6e années, la première session fut consacrée à l'enseignement de la lecture. Sr M.-Emilia, F.D.C., de St-Malo, expliqua clairement l'utilisation qu'on peut faire du manuel de lecture: "Le livre unique". Sr Véronique-de-Jésus, S.J.S.H., donna ensuite une intéressante leçon pratique sur la grammaire française à un petit groupe d'élèves de 4e année de l'école de Woodridge. Merci et félicitations.

Au cours de la journée, La Relève eut sa part d'attention. Dans la section primaire, la discussion animée par Mlle Hélène Breton, de St-Malo, porta sur la nécessité, la possibilité de La Relève et le programme à suivre. On discuta les problèmes de vocabulaire et de phonétique qu'envisagent les élèves, et les divers procédés à suivre en vue de l'amélioration du français parlé. Une attention particulière doit être portée à la correction des fautes, entre autres des anglicismes les plus fréquents, une correction incessante et inflexible. Remède nécessaire et urgent: plus de français à l'école . . .

La deuxième section, les 5e à 8e années, sous la direction de Mlle M.-T. de Moissac, de l'école Provencher, étudia les réalisations de La Relève à ce niveau et indiqua comme principaux moyens des concours de vocabulaire, de déclamations.

Section 9e à 12e années

9 h. 45: Sr M.-Joseph, C.R.-C.P., présidente de la section secondaire, invite M. A. Gaborieau à soulever les points de discussion au sujet de La Relève. Celui-ci donne d'abord un bref aperçu historique du Mouvement. Lors de sa fondation, en 1961, La Relève s'était mise sous l'égide de l'Association des Instituteurs et fixé des buts précis, dont: le perfectionnement de la langue parlée, l'enrichissement de la culture personnelle, l'assurance de la survivance canadienne-française au Manitoba. A leur dernier congrès, les jeunes, ayant demandé d'être seuls pour discuter, avaient formulé le voeu qu'il se forme, au sein de La Relève, de petites "Académies françaises" se concrétisant en des réunions mensuelles auxquelles participeraient les membres de La Relève, où il y aurait discours, forums, discussions, etc. . .

Cet automne, aidé d'une quinzaine de collaborateurs adultes, M. Gaborieau a tenu plusieurs réunions et mené une enquête auprès des élèves de sept écoles différentes. Au cours de ces récentes rencontres, plusieurs questions importantes ont été soulevées. Les jeunes croient: 1) que La Relève ne peut pas fonctionner comme mouvement de masse mais d'élite, 2) que les adultes ne devraient pas diriger le mouvement ni exercer aucune pression, mais laisser les étudiants entièrement libres de s'y joindre ou non, 3) que le mouvement semble trop associé à l'idée de travail sérieux, concours, religion, morale, professeurs, Eglise, etc. . . Les jeunes, donc, désireraient donner une autre allure à "La Relève" en secouant le plus possible le joug des adultes afin de mieux s'affirmer. Tout en en respectant les buts, on pourrait en changer la forme. Par exemple, dans chaque école, on parlerait de "club" ou de "cercle" ayant une soirée mensuelle au cours de laquelle on se livrerait à différentes activités. Ces "clubs" paroissiaux seraient reliés ensemble à une centrale. Il y aurait, en outre, une page de **La Liberté et le Patriote** réservée au mouvement, sous la direction des jeunes, appuyés, guidés par la discrète et sage collaboration des instituteurs.

Ensuite, M. Gaborieau engage un dialogue avec l'assemblée. A la question: "Est-ce que le mot "club" remplacerait "Relève"? Il répond que cette question serait discutée le lendemain par l'Exécutif provincial. Deuxième question: Le mot "club" entendu en son sens sérieux ne "prendrait" pas davantage, objecte une institutrice. Tel que les jeunes l'entendent, n'y aurait-il pas danger que ce "club" devienne trop exclusivement récréatif? M. Gaborieau: "J'ai déjà rappelé aux membres qu'ils peuvent organiser leurs soirées mensuelles sans allouer la moitié du temps à la partie récréative, car précisément, il y aurait danger que le club s'éloigne des buts de La Relève. Il s'agit de soirées où l'on se rencontre en se livrant à des activités profitables au point de vue "culture" et "langue", en s'enrichissant dans des échanges d'idées propres à entretenir la flamme patriotique tout en s'épanouissant très à l'aise.

La Relève nouvelle

Troisième question: Est-ce que ces soirées seraient réservées aux membres seulement? M. Gaborieau: Il n'y a rien de précis encore à ce sujet. A Provencher, quinze garçons ont répondu à l'invitation transmise au moyen d'affiches faisant appel à ceux qui étaient intéressés à se perfectionner dans la culture française: ce serait l'élite. A l'Académie St-Joseph, deux "volontaires" par classe ont consenti à se dévouer à la cause. Ces jeunes se demandent justement s'ils devront inviter la masse à participer aux soirées.

Quatrième question: Dans les quatre réunions que vous avez tenues, de quoi, précisément, avez-vous discuté? M. Gaborieau: Dans la première nous avons abordé les items suivants: buts, fonctionnement, activités de notre nouvelle formule, puis elle s'est terminée par des élections. Dans la deuxième nous avons parlé des "soirées mensuelles", puis les jeunes ont voulu se réunir seuls. C'est à la troisième réunion qu'ils m'ont apporté toutes les critiques que j'ai déjà signalées et l'ébauche de leurs plans de "soirées". Comme ils semblent vouloir se débarrasser des interventions (importunes?) des adultes, ils affirment qu'ils seraient plus à l'aise pour émettre leurs opinions, alimenter les discussions, et auraient ainsi l'occasion de s'exprimer en français — entre eux ils remarquent leurs fautes (car c'est un fait qu'on constate plus facilement les erreurs des autres que les siennes propres). Ils ont de plus manifesté le désir de programmes quotidiens de chansonnettes françaises à CKSB vers l'heure de midi, et ils sont allés eux-mêmes présenter leur requête à M. R. Couture.

Suivit une discussion assez animée pour que s'établissent au plus tôt des relations entre St-Boniface et toutes nos autres écoles. Quelqu'un a d'abord proposé qu'un jeune de la ville aille dans chaque école exposer clairement le "mouvement" — Une autre a suggéré que deux ou trois délégués de chaque école viennent ici assister aux réunions. Une troisième, qu'un groupe se rende dans différentes écoles, accompagnés d'un adulte responsable pour aider les adultes - responsables. Par ailleurs, M. Gaborieau a objecté que ce groupe devrait se déplacer trop souvent, ayant plusieurs endroits à visiter; et puis, comment ces rencontres seraient-elles organisées? Sr Rachel répond que les centres ruraux se chargeraient de défrayer le coût du transport, heureux qu'ils seraient d'accueillir ce groupe compétent de St-Boniface. A la demande de M. Desrosiers: "Combien d'élèves en ce moment seraient en mesure d'assumer cette propagande?", il est assez difficile de répondre. M. Gaborieau apporte soudain une lumineuse solution: "Que le groupe citadin aille dans une école divisionnaire, que cette école se charge à son tour d'aller visiter une autre école et qu'ainsi 'on se passe le flambeau'." Une religieuse est d'avis que lorsqu'une idée germe dans un milieu, elle y croit. D'autre part, les jeunes de la campagne en venant à la ville, ont tant de distractions que leur enthousiasme est bien vite dispersé . . . Un Frère demande à M. Gaborieau: "Que se passe-t-il au juste dans ces réunions?". Réponse: On rappelle d'abord les buts du mouvement; on détermine le genre d'activités à entreprendre; on élit des comités spéciaux pour chaque thème de discussion et c'est à l'exécutif d'élaborer définitivement le programme de la "soirée mensuelle".

Une religieuse touche ensuite un point extrêmement important: "Y aurait-il moyen de créer une mentalité de 'fierté patriotique'?". "Problème de grande envergure!", répond Sr Rachel, parce que trop courte est la période allouée au français; parce que, aussi, notre enseignement, nous devons l'avouer, est nécessairement livresque. Nous comprenons donc que les élèves soient mal à l'aise quand il s'agit de la langue parlée. En effet, ajoute le Frère Breton, la fréquence des cours anglais à l'école fait reléguer le français au rang de matière secondaire.

Cette intéressante rencontre aurait pu avantageusement se prolonger, mais la cloche annonça 10 h. 45. Avant de lever la séance, Sr Marie-Joseph proposa qu'on élise un président pour l'an prochain. On nomma alors Sr Paul-de-la-Croix qui veillera à se choisir un secrétaire.

Le choix des textes

10 h. 45: Le groupe se divise en deux sections: les 11e et 12e années bénéficient d'une conférence par le R. P. Robert Trempe, S.J., professeur au Collège. Pour bien situer l'enseignement de la "littérature", dit-il, il faut se placer à deux points de vue: "l'élève", d'abord, qui possède un certain acquis physique et intellectuel bien caractéristique et une possibilité relative d'intérêt et de compréhension. "Le professeur", ensuite, dont il faut tenir compte de la santé, de la formation personnelle, du temps dont il dispose, de ses connaissances psychologiques, des manuels au programme, etc. . . Avant d'enseigner la littérature à J.-Baptiste, il importe de connaître J.-Baptiste d'abord. Ce qui, évidemment, distingue la littérature des autres sciences, c'est qu'elle est toujours un contact direct avec l'âme humaine, le coeur de l'étudiant. Nous ne pouvons pas présenter un auteur comme on présente un axiome de géométrie, car en littérature l'étudiant réagit nécessairement devant un texte: comme dans les rencontres humaines, ses réactions sont affectives, i.e. il aime ou n'aime pas . . .

D'où l'extrême importance, pour "accrocher" l'esprit et le coeur de nos élèves, de faire un choix judicieux des textes que nous présentons, de préférence ceux qui éveillent l'admiration. Aussi, pour juger de l'efficacité de notre enseignement, analysons les réponses que l'étudiant donnera aux trois questions suivantes: 1) la littérature m'a-t-elle appris à mieux AIMER?, 2) m'a-t-elle appris à mieux me servir de la LIBERTE?, 3) à mieux servir la VERITE? Si le choix est déjà fixé par le programme, il faut essayer de nourrir ces textes par l'intérieur: d'abord, lire le morceau, comme s'il s'agissait de notre écrit, avec sympathie, même ceux qui proviennent d'auteurs ne partageant pas nos convictions. Ensuite, on situe l'extrait dans l'oeuvre, puis dans l'ensemble.

Ne pas donner de plan, — d'explication littéraire, tout de suite; ce serait tuer les ébauches de réactions de l'étudiant. Mais laisser l'élève découvrir la vérité, la beauté. Ne jamais donner l'impression que les élèves doivent découvrir — ce que le professeur désire. Faire confiance, au départ, à la vie qui s'épanouit, gauchement peut-être, mais certainement, dans l'étudiant, et qui le connaturalise peu à peu aux autres, à l'univers. Après avoir obtenu un travail personnel — une réaction, un essai de compréhension — souvent fait à la hâte, non approfondi, il faut corriger cette ébauche et arriver avec nos vues personnelles qui seront alors d'autant mieux acceptées. Soyons enthousiastes mais pas artificiels, ne posons pas . . . Elevons-nous et les élèves avec nous. D'où l'importance du "rythme". L'élève tirera du poème ce que nous en aurons fait surgir.

Cette session s'est poursuivie après le dîner dans une leçon pratique de versification fort appréciée de tous les instituteurs présents.

Peut-on donner un cours en utilisant les matériaux fournis par l'ONF? C'est ce qu'à la section des 9e et 10e années, le R. P. A. Ducharme, S.J., a magnifiquement réussi à prouver affirmativement, dans une très intéressante démonstration de biologie, choisissant comme thème "La fleur et la ruche". Ce film explique le processus de la reproduction des plantes, le rôle des abeilles dans la pollinisation et le fonctionnement d'une ruche. Mais le Père Ducharme s'est surtout arrêté à l'aspect "apiculture" du film.

Le rôle du film

Il a d'abord donné des conseils sur les différentes façons d'utiliser un film avec fruit. Règle générale: la participation de l'auditoire est toujours requise. Avant la projection, il sera bon de dresser une liste de mots du vocabulaire utilisé dans le film. S'il s'agit d'un film technique, fournir d'abord le plan aux élèves; au fur et à mesure que le film se déroule, ils complètent ce plan en notant les détails se rapportant aux idées principales. Les films à synthèse ou de transition permettent les discussions en équipes et favorisent la "dynamique de groupes". Chaque groupe se choisit un secrétaire qui prend des notes sur le débat et fait ensuite rapport à la séance plénière. Cette méthode peut être avantageusement employée lorsque le professeur n'a pu se préparer suffisamment, car les équipes se contrôlent mutuellement. Le Père Ducharme souligne aussi l'importance pour le maître de visionner le film à l'avance.

La marche suivie par le Père Ducharme est la suivante: Sur le tableau étaient écrites les idées principales: la ruche, la reine, l'abeille, auxquelles étaient rattachées trois à six idées secondaires. Pour rendre sa démonstration plus vivante, le conférencier avait invité quelques élèves de 10e année du Collège de St-Boniface qui ont bien su faire honneur à leur institution et à leurs professeurs. Félicitations! Avant la projection du film, le Père Ducharme en fait la présentation, donnant quelques explications sommaires. La projection terminée, il réussit à en obtenir, des élèves, un résumé assez complet au moyen de questions appropriées. En guise de revision, on déroule de nouveau le film, muet cette fois, et le professeur complète les explications fournies par les images.

Après une telle présentation, tous se sont convaincus davantage du rôle de plus en plus important joué par le cinéma. Si les éducateurs ont bénéficié eux-mêmes pleinement de la projection d'un film, à combien plus forte raison ont-ils pu réaliser jusqu'à quel point ce moyen audio-visuel peut leur être un auxiliaire précieux dans leur tâche parfois si difficile! M. Gagné, remplaçant de M. A. Vielfaure, a ensuite remercié le Père Ducharme et dit un mot de l'ONF. Tous les instituteurs présents ont manifesté au professeur et aux élèves leur vive satisfaction par des applaudissements reconnaissants. Nous remercions aussi très sincèrement l'ONF de l'exposition de feuillets, affiches, brochures, etc. . . mis à notre disposition à cette occasion.

Une leçon de Narration

1 h. 30 p.m.: Sr M.-Joseph, C.S.CP., assistée de MM. Dureau et Loiselle, de l'école du Précieux-Sang, donnent une sorte de panel sur la Narration en suggérant une méthode d'utilisation du manuel. "Le perroquet de Félicité" est l'objet de la leçon. Après une lecture expressive, on invite les élèves à dégager le "trait caractéristique" du portrait. Le manuel indique, comme premier travail de chercher dans le dictionnaire les mots dont les élèves ne comprennent pas le sens.

Nos trois "panelistes" sont d'accord que, du seul fait de mentionner le mot "dictionnaire" on élève un mur, on tue l'élan, le goût de la beauté. Vu le manque de temps, pour utiliser toute autre méthode d'ailleurs excellente, il vaut mieux que le professeur donne lui-même la signification des expressions ou termes nouveaux. Contrairement à ce que plusieurs prétendent, il ne faut pas craindre d'élargir le champ de l'expérience personnelle des élèves en y branchant du "nouveau". En abordant une nouvelle unité ou leçon, il faut d'abord, le premier jour, faire goûter le texte préliminaire, en l'analysant, puis choisir un sujet de composition s'apparentant au texte étudié, en appuyant sur le trait pittoresque s'il s'agit d'une description ou du trait caractéristique s'il s'agit d'un portrait.

De cette première ébauche, le maître ne corrige que les fautes de grammaire et d'orthographe. Il choisit une copie qu'il transcrit au tableau pour un exercice de correction collective. Le lendemain, ensemble, sous la direction du professeur, les élèves essaient d'améliorer le style d'après les éléments appris dans la Narration. Chacun est ensuite invité à retravailler sa propre rédaction en suivant le même procédé. Le maître corrige ensuite définitivement toutes les compositions. Le troisième jour est réservé à l'étude du vocabulaire des mots et des idées tel qu'indiqué dans le manuel en pages 153 et 161. A propos du cahier de vocabulaire, tel que suggéré dans le Guide du Maître, plusieurs professeurs sont d'accord que les jeunes de 9e et 10e années pourraient y trouver un excellent moyen d'enrichir leur expérience personnelle à condition que ce cahier ne soit pas contrôlé par le professeur.

Comme le temps avance, Sr M.-Joseph nous fait part de ses récentes expériences au point de vue "composition": la lecture d'une copie nous permet d'apprécier les efforts de l'élève pour faire ressortir le "trait caractéristique", de "Joseph, l'égoïste". Malheureusement la cloche vient de nouveau interrompre des échanges de vues que nous aurions aimé poursuivre pour les avantages que nous en retirons en vue du perfectionnement de notre enseignement. Nous nous rendons donc à la salle académique pour l'assemblée plénière.

Exposition de livres

Au cours du congrès, les instituteurs eurent le privilège de visiter une exposition de livres en vente à la Librairie catholique Fides.

Session générale

A 3 h. p.m., une réunion plénière groupa de nouveau tous les participants.

1. Les rouages du M.T.C. et les délégués

M. Desrosiers invita Mlle Céline Houde, institutrice à Ste-Anne-des-Chênes, à renseigner les professeurs sur les rouages et la délégation au M.T.S. Mlle Houde insista pour que l'Association des Instituteurs de langue française s'occupe activement de la participation des délégués au congrès annuel de la Manitoba Teachers' Society:

a) en prévoyant la présence de ses membres aux réunion régionales d'automne;

b) en y faisant élire des délégués avec quelque expérience dans cette société;

c) en organisant une ou deux réunions de tous les délégués catholiques élus, avant le congrès de Pâques, afin qu'ils soient aussi parfaitement renseignés que possible sur les actions et mesures du futur congrès et qu'ils sachent y agir en conséquence;

d) en appuyant de tous les centres et divisions de la province, un ou deux délégués lors de l'élection de l'exécutif du M.T.S.

Mlle Houde affirma que nous avons une influence positive à exercer, un rôle à jouer dans cet organisme, pas seulement celui de formuler des réclamations monétaires, mais celui de servir la cause de la culture française et la promotion des enseignants de langue française par une intégration au sein de la M.T.S., en exigeant toutes les conditions qui sauvegarderaient nos intérêts. En terminant, Mlle Houde souligna encore l'importance d'une participation active, dévouée et éclairée, non pas seulement au congrès lui-même, mais aux réunions préliminaires.

2. Le fonctionnement scolaire

M. Joseph Desrosiers, nouveau président du Comité de fonctionnement scolaire, fit un vibrant appel à plus de collaboration et de dévouement. "J'ai eu l'audace, dit-il, d'accepter la présidence de ce comité, car l'invitation équivalait pour moi à un ordre, l'ordre se confondait avec une mission". Il demanda aux congressistes de lui faire part de leurs suggestions, leurs critiques au sujet du programme d'étude, de l'examen annuel de français, des manuels scolaires, etc.

Avant l'ajournement du congrès à 4 h., les congressistes formulèrent une série de voeux et de résolutions que l'on pourra publier assez prochainement.

Conclusion

Les instituteurs tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de ce congrès et en particulier M. Gérard Desrosiers, le distingué président qui sut s'acquitter de ses fonctions avec tact, humour et sympathie, et ceux qui leur ont rendu "profitables" ces intéressantes sessions.

Présences au congrès

St-Boniface: Sr Elisabeth de Moissac, M. l'abbé P. Raymond, le R. P. G. Ramaekers, S.J., le R. P. A. Ducharme, S.J., M. l'abbé R. Lane, le R. P. R. Trempe, S.J., M. Gabriel Dufault et M. Gérard Gagné.

Institut Collégial Provencher: le R. P. Paul Lambert, S.M., Mlle M.-T. de Moissac, le R. F. J.-A. Provencher, S.M., Mlle Yolande Gendron, M. Marcel Lancelot, Mlle Léonie Guyot, M. A. Gaborieau, Mme A. Hébert, Mme Lorène Guillou, M. Roger Fréchette, le R. F. O. Laurin, et le R. F. I. Breton.

Institut Collégial St-Joseph et école Marion: Sr Louis-Antonio, Sr Georges-Bernard, Sr Pierre-Joseph, Sr Jacques-Fernand, Sr Anne-Marie, Sr Marie-Bibiane, Mlle Jacqueline Gauthier, Mlle Anne-Marie McDonald, Sr Gilles-de-St-Joseph, Sr Marie-du-St-Esprit, Sr Berthe-Augustine, Sr M.-Angèle-Thérèse, Sr Marie-Rachel, Sr Louise-Gabrielle, Sr Léon-de-la-Croix, Sr Jean-Augustin, Sr Alice-de-Jésus, Sr Eva-Marie, Sr Jeanne-d'Orléans, Sr Emélie-des-Anges, Sr Marie-Albéric, Mme I. Ronceray, Sr Albert-de-Marie, Sr Anne-Véronique, Sr Marie-Célina, Sr Rose-des-Anges, Mlle Cécile Bazin, Mme L. Toupin, Sr Marie-Léontine, Sr René-des-Anges, Mlle D. Rocan, Mme Marie Ferland, Sr Eugène-Avila, Mme Lucille Nakonesky, Mme M.-A. Ayotte, Mlle Denise Bilodeau, Mme Lucienne Loiselle, Mme Thérèse Meissner, Mme Hélène Griveau, Sr Marie-Azilda, Sr Marthe-du-Rosaire, Mlle Monique Boily et Mme B. Desjarlais.

Elie: Sr M.-St-Henri, Mme H. Sénécal, Mme S. Allard, Sr M.-St-Hyacinthe et M. Denis Bisson.

Laurier: Sr Estelle-Marie, Sr M.-Ange-Gabriel, Sr Marie-de-Lourdes et Sr Marie-Ste-Claire.

St-Adolphe: Sr Jeanne-Lucille, Sr Blandine-Marie, Sr Charles-Madeleine, Sr Gertrude-Thérèse, Mlle Estelle Girard, Mlle Edith Lauzière et Sr Charles-Madeleine.

La Broquerie: M. Oscar Gagnon, M. G. Normandeau, Sr Hermance Lussier, Sr Jeanne Monchamp, Sr Céline Vermette, Mlle Carmelle St-Hilaire, M. Laurent Gagné et Mlle Barbara Zavada.

Otterburne: Sr M.-François-Régis, Sr M.-St-Arsène, Mlle Marie Gagnon, le R. F. F. Marion, le R. F. A.-O. Depat, Sr M.-St-René, le R. F. V. Gaborieault et le R. F. E. Vaillancourt.

Ecole Assomption de Transcona: Sr M.-St-Edmond, Sr M.-Norbert, Sr M.-Ste-Adèle et Mme Paulette Belot.

Ecole Ste-Marie de St-Vital: Sr St-Adolphe, Sr M.-Ste-Emélie, Sr M.-Alma et Mme Olive Ferland.

Ste-Anne-des-Chênes: Mlle Patricia Tougas, Mlle Lucienne Legal, Mlle Lorraine Brûlé, Mlle Céline Houde, Mlle Yvette Mousseau, Sr Anna Lussier, Sr Dolorès Lussier, Sr Aldéa Alarie, M. Gérard Desrosiers, Sr Irène Gagnon, M. Joseph Desrosiers, M. Edgar Freynet, Mlle Anita Brunette et Mlle Dolorès Gosselin.

Ecole du Précieux-Sang: Mlle C. Danais, Mlle Léa Barnabé, Sr Brigitte, Mme A. Lemieux, Mlle Doris Robin, Sr Marie-Joseph, Sr Arthur-Marie, Sr Suzanne, Mlle Lorette Beaudry, Sr Marie-du-Précieux-Sang, Sr Marie-Cécile, M. Lucien Loiselle et M. Gérald Dureault.

St-Joseph: Sr Marie-Agnès, Sr Marie-St-Hubert et Mme Noëlla Girardin.

Letellier: Sr Marie-Henriette, Sr Marie-Anne, Mlle Yvonne Desautels et Mme Juliette Vermette.

Ecole St-Eugène de St-Vital: Sr Hélène-de-Jésus, Sr St-Maurice, Sr Colette-des-Anges, Sr Laurent-Marie, Sr Thérèse-du-Rédempteur et M. Basset.

Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg: Sr Joseph-Arthur, Sr Wilfrid-Lucien, Sr Jeanne-Agnès, Sr Paul-de-l'Eucharistie, Sr Lucille-des-Anges, Sr Josaphat-Marie, Sr Marie-Julien, Sr Jules-Marie, Sr Gertrude-de-Marie et Sr Jean-de-Rome.

St-Norbert: Sr R.-A. Ritchot, Sr Annette Gauthier, Sr Louisa Sabourin, M. Pierre Bosc, M. Hubert Mangin, M. René Deleurme, M. Robert McDonald et Sr Marielle Moreau.

Dunrea: Sr M.-Pierre-Julien, M. Daniel Simoens et Sr Marie-de-la-Passion.

Mariapolis: Sr Marie-Paul, Sr Marie-Victorine et Sr M.-Thérèse.

St-Malo: Mme A. St-Hilaire, M. W.-R. Gosselin, M. Noël Joyal, Mlle Hélène Breton, Mme Hélène Arpin, Mme Gisèle Marion, Sr Emilia et Sr André St-Jean.

Haywood: Sr Yvonne, Mlle Annette Gautron, M. Arthur Gautron et Mlle Lucette Dondo.

Somerset: Mlle Alice Gevaert, Sr Philippe-André, Sr Paul-de-Césarée, Sr Françoise-de-Marie et Sr Hélène-Thérèse.

Ste-Geneviève: Sr St-Emile et Sr St-Michel-des-Saints.

La Salle: Sr Gabrielle-Lucille et Sr Marie-St-Charles.

St-Laurent: Mlle Anna Toupin, Sr M.-Paul-Alexandre, Sr M.-de-St-Bonaventure, Sr M.-Gertrude-Alice, Sr M.-Stella-de-l'Immaculée, Sr M.-Emélie-de-la-Croix, Sr Marie-du-Crucifix, Sr Marie-de-St-Eudes, Sr Marie-Louis-André, Sr M.-Hélène-Denise, M. Gérald Guillou et Mlle Yvonne Rheault.

Richer: Sr Marie-St-David, Sr Thérèse-du-Christ-Roi et Sr Véronique-de-Jésus.

St-Claude: Mlle M. Chappellaz, Sr Claire-St-Laurent, Sr Hélène-Lucille et Sr Angèle-Thérèse.

Notre - Dame - de - Lourdes: Sr Marie-Alice, Sr Geneviève-du-Sacré-Coeur, Sr Marie-André, Sr Yvette, Sr Marie-Augustin, M. René Brodeur et Mlle Léonie Goulet.

Ecole Holy Cross de Norwood: Sr Agnès-de-Jésus et Sr Thérèse-Joséphine.

Lorette: Mme Thérèse Grégoire, Mme Simone Gosselin, Sr C. Farmer, Sr Pierre-du-Sauveur, Sr Ste-Flore, Sr St-Romain et Sr St-Emeric.

Powerview: M. W.-E. Giroux, M. Jean Norman, Sr St-René, Sr St-Jean-Bosco, Sr Lucie-du-Sauveur, Sr Marie-des-Apôtres, Sr Paul-du-Sacré-Coeur, Mme Thérèse Gélinas, M. Magne, M. Lucien Laroche et Mme Irène Dean.

Ecole Béliveau de St-Boniface: Mlle M.-B. Gaborieau et M. Gérald Arnaud.

Ecole Taché de St-Boniface: Mlle Elise Comte, Mme Germaine Lussier, Mlle Huguette de Moissac et Mlle M.-A. Girouard.

St-François-Xavier: Sr Hélène Desrosiers et Sr Cécile Champagne.

Ile-de-Chênes: Sr M.-St-René, Sr M.-de-Fatima, Sr Marie-Luce Sr M.-de-Fatima, Sr Marie-Luce, Sr St-Daniel et Mme L. Désorcy.

Jardin Langevin de St-Boniface: Sr Camille-de-Lellis, Sr Joseph-de-la-Providence, Sr St-Alfred, Sr Marie-Angèle, Sr M.-Ste-Emérentienne et Sr M.-St-Denis.

Vassar: Sr Aimée-de-l'Enfant-Jésus.

Fannystelle: Sr M.-Alphonse-de-Liguori, Sr M.-St-Anaclet et Sr M.-du-Bon-Secours.

St-Eustache: Sr M.-St-Gabriel, Sr M.-St-Thaddeus, M. Paul Baril et Mme L. Painchaud.

St-Charles: Sr Marie-du-St-Sacrement, Sr Jean-Vianney, Sr Louis-Marie, Sr Marie-St-Georges et Sr Marie-de-Lorette.

Ecole St-Emile de Fort Garry: Sr M.-Jean-Charles, Sr M.-Jacinthe, Sr M.-Thérèse-d'Avila.

St-Léon: Sr Marie-du-Sacré-Coeur et Sr M.-Lucie.

St-Georges: Sr Marie-du-Sauveur, Sr St-Gilles, Sr M.-de-la-Protection, Mlle Hélène Saulnier, Mme Stella Lessard et Mme Anita Abgral.

Aubigny: Sr Claire-Lucille.

Ecole Gauthier de Ross: Mlle M. Royal.

St-Jean-Baptiste: Mme Aline Duval, Sr Edmond-de-l'Eucharistie, Sr Roger-Joseph, Sr Marguerite-Yvonne, Mme Imelda Beaudette, Sr Louise-Henriette, Sr Yvette-Marie, M. Albert Dubé, Sr André-de-Ste-Marie, Mme Elise Ayotte, Sr Marie-Lucia, Mme Georges Grégoire, Mlle Hélène St-Amant, Mlle Lucille St-Amant et Mlle Laura Marion.

Ste-Agathe: Sr Denis-de-Jésus, Sr Alice-Emma, Mme Gabrielle Lemoine, Sr Joseph-Carmel, Mme A. St-Onge, M. Lucien St-Vincent, Sr Maurice-Albert, Sr Paul-de-la-Croix, Sr Jean-Olivier et Mlle Henriette Ruest.

St-Pierre-Jolys: Sr Rose-Irène, Sr Anna-Josèphe, Mme Jeanne Vinet, Sr Thérèse-Couderc, Sr Fernand-de-St-Joseph, Mlle Paulette Mulaire, Mme Thérèse Dandeneault, Mlle J. Massicotte, Sr Antoine-de-la-Providence, Sr Rose-Eliane, Sr Alfred-Antoine, Mlle Irène Garand, Mme M. Rochon et Mlle Y. Legal.



Pour marquer le 700e anniversaire de la fondation des Anysetiers du Roy par le roi Saint Louis, une délégation officielle d'une centaine de membres de cet ordre chevaleresque a visité le Québec récemment et en a profité pour introniser une douzaine de personnalités du Canada français.

Ainsi on a voulu profiter de l'occasion pour honorer la famille Molson pour tout ce qu'elle a fait depuis 1786 afin d'aider au developpement économique de Montréal et de la province de Québec.

Sur cette photo, on remarque Albert Bataille, chambellan mondial, remettant le ruban symbolique de cet ordre à J. David Molson, gérant général adjoint de La Brasserie Molson du Québec Limitée.

Lettre de Paris

Les grèves des mois en "R"

par Maurice HERR

Spécial à La Liberté et le Patriote

Un vieux mélo, qui, naguère, faisait couler des larmes dans toutes les chaumières de France s'intitulait: "Quand les feuilles tomberont . . ." C'était l'histoire d'une Marguerite Gauthier populaire qui avait rendez-vous avec la mort aux premiers jours de l'automne. Les temps ont bien évolué, et si les poitrinaires ne redoutent plus autant les changements de saison, par contre, les gouvernements ont appris à s'en méfier. Le printemps, et surtout l'automne, sont maintenant l'époque des rendez-vous syndicaux et sociaux, après avoir été celle des rendez-vous politiques. Et si, sous le régime de la Ve République, les ministères ne tombent plus avec les feuilles, ils n'en connaissent pas moins des heures difficiles et agitées après les chaudes et tranquilles journées de l'été.

Ce sont les travailleurs des chemins de fer qui, disposant sans doute de moyens de transport plus rapides, se sont présentés les premiers devant M. Pompidou, le cahier de revendications à la main. A dire vrai, l'accueil du premier ministre a été assez frais. "Le gouvernement, a-t-il dit à ses interlocuteurs, bataille actuellement pour le succès de son plan de stabilisation, et il ne saurait être question de relever les salaires des cheminots au-delà de ce qui a été prévu au printemps dernier, c'est-à-dire un pour cent par trimestre". A quoi les intéressés ont répondu qu'entre le temps des promesses gouvernementales printanières et celui de la mise en route du plan de M. Giscard d'Estaing les prix, précisément, avaient piqué un petit galop, et que dès lors des mesures de "rattrapage" s'imposaient. "Impossible, a déclaré le premier ministre; sinon nous allons tout droit à l'inflation!"

* * *

Forts mécontents de cette réponse, les syndicats des travailleurs de la S.N.C.F. ont donc décidé de se croiser les bras tout au long de la journée du 23 octobre. Mais non sans donner au gouvernement le préavis de cinq jours prévu par la loi anti-grève du 31 juillet, celle qui fit couler tant d'encre à l'époque de son examen par le Parlement, lorsque M. Pompidou se voyait accuser de supprimer le droit de grève.

Ce droit de grève subsiste, puisque les cheminots y ont recours, et que d'autres catégories de travailleurs du secteur public se préparent à en faire autant: gaziers, électriciens, mineurs, postiers, fonctionnaires divers sont tous plus ou moins mécontents de leur sort. Ils font remarquer que l'évolution du coût de la vie, en hausse constante — ainsi qu'en témoignent les efforts du gouvernement pour stabiliser les prix — les laisse toujours en arrière par rapport aux travailleurs du secteur privé dont les employeurs se montrent plus malléables, sinon plus compréhensifs que l'Etat-patron. Ce retard varie de 10 à 15 pour cent selon les catégories. Il avait jadis pour contrepartie des avantages d'emploi que ne possédaient pas les travailleurs du secteur privé: sécurité de l'emploi, retraite, congés, coopératives et économats, etc. . . Mais ces avantages se sont amenuisés dans la mesure où l'ensemble des travailleurs en bénéficient maintenant, tandis que subsiste le décalage entre les salaires des uns et des autres.

* * *

Cependant, face à cette nouvelle vague de revendications dont il reconnaît souvent le bien-fondé, le gouvernement ne peut qu'avouer son impuissance. Le plan de stabilisation qui, selon ce que M. Giscard d'Estaing a dit jeudi aux députés en leur présentant le budget de 1964, est en train de donner des résultats satisfaisants, et serait irrémédiablement compromis par une hausse brutale des charges budgétaires due à un relèvement massif des salaires dans le secteur public.

"Notre premier objectif, dit le ministre des Finances, c'est la stabilité. Le programme est-il juste? Je rappelle qu'il a pour objet de mettre fin à la principale injustice: la hausse des prix, qui ronge le pouvoir d'achat de ceux dont le revenu s'exprime en termes de salaires, de pensions et de retraite . . . Ce que nous cherchons, ce n'est pas à traiter un mal passager en agissant sur la conjoncture de l'automne 1963, c'est à guérir un des maux les plus profonds dont notre pays ait souffert. Cette action doit réussir. J'y lie ma conviction et mon sort . . ."

* * *

Cette argumentation ministérielle ne semble pas avoir convaincu les travailleurs, principalement ceux de l'Etat, que l'opposition s'emploie d'ailleurs vigoureusement à exciter contre le pouvoir gaulliste, comme si la stabilité économique n'était pas aussi son intérêt à elle. Cette façon de voir les choses est d'ailleurs combattue avec un certain courage par quelques hommes de gauche qui reconnaissent lucidement des erreurs passées en matière de gestion nationale. Ainsi M. Georges Suffert écrit-il, dans l'"Express", à propos du programme de ce Monsieur X, que l'opposition de gauche enverra à la conquête de la présidence de la République contre de Gaulle et les siens. Que dit Monsieur X?

"Il ne promet pas la lune et déclare tout net qu'il n'y a pas de progression des revenus dans l'inflation. Qu'il faut être sérieux en matière économique et savoir choisir. On dira qu'il s'agit là d'évidence. Mais la gauche a eu bien souvent le tort d'ignorer ce genre de vérités. Qu'elle ait acquis du même coup la réputation d'être inapte à gérer l'économie, nul n'a le droit de s'en plaindre. En ce domaine comme en d'autres, la gauche doit renverser la vapeur et sortir de la démagogie . . ."

Langage isolé, mais langage significatif. Il n'aura, certes, que peu d'effet sur les grèves et les mouvements sociaux qui se préparent. Mais en rejoignant M. Giscard d'Estaing par-delà tout ce qui les sépare, M. Georges Suffert montre qu'en dépit de certaines insuffisances et de manquements certains, le régime gaulliste aura tout de même changé quelque chose en France dans la mesure où il aura contraint la gauche à penser, et non à rêver.

Maurice HERR.

A l'Institut Pédagogique

Danse macabre

Les classes A et B, à l'avènement de Hallowe'en, ont reçu la responsabilité de construire les décors pour une danse appelée "Macabre" tenue à l'Institut le vendredi 25 octobre.

Le thème de la décoration pour la classe B était de fabriquer des animaux préhistoriques dont le but était de faire peur. On pourrait mentionner ici que des religieuses devraient être félicitées de leur travail: pour les serpents, pour les oiseaux, pour les "je ne sais trop quoi" qui étaient véritablement épeurants.

N'oublions pas non plus les autres jeunes filles pour leur effort dans de petites choses telles que les araignées et les autres "bébites" qui ne sont pas moins bonnes pour leur moindre quantité.

Enfin les jeunes hommes . . . eh bien, les jeunes hommes, ils sont forts, beaux et jolis, mais pas trop créateurs. Alors, lorsque le temps est venu ce sont eux qui ont coupé et placé les arbres pour donner l'effet de la forêt, et ce sont également eux qui ont accroché ces "sacrées bébites" aux branches des arbres et aux poutres du plafond.

En terminant, on voudrait remercier, de la part de la classe, tous et chacun pour le bon esprit de coopération qui régna lors de la décoration finale.

Jean-Louis HEBERT et Raymond POIRIER.

Interviews

L'an dernier, Pauline Levasseur complétait ses études à l'Académie St-Joseph de St-Boniface. Pauline a 18 ans. Elle est représentante de la classe B au comité des sports. Les matières qu'elle espère pouvoir enseigner sont celles des grades 4, 5 et 6.

L'an dernier également, Yvonne Painchaud, qui a 18 ans, complétait ses études secondaires à l'Académie St-Joseph. Elle est représentante de la classe B au comité des activités sociales. Yvonne espère pouvoir enseigner à St-Boniface aux grades 3, 4 ou 5.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Soirée récréative

A l'assemblée du 24 octobre dernier, l'organisateur de notre grande soirée récréative, le frère Clément LeClaire, annonce que tous les arrangements sont complétés et les invitations sont lancées. Cette soirée mixte aura lieu le vendredi 8 novembre en les salles du Cercle Ouvrier à St-Boniface. Un orchestre hors pair fera les frais de la musique pour tous nos frères et amis qui aiment la danse. Prix d'entrée: un modeste $1.25. Rafraîchissements pour tous les goûts. Donc, rendez-vous pour le 8 novembre prochain. Nous convions spécialement tous nos frères et amis des campagnes environnantes.

Amérique latine

Les cotisations envers ce projet entrent encore. Il est tout de même évident que beaucoup ont encore négligé ou oublié de s'en acquitter. Vous recevrez par retour du courrier un reçu utilisable pour déduction sur l'impôt. Hâtez-vous d'appuyer cette oeuvre essentielle pour nos missionnaires canadiens de là-bas.

Feu Gérard Senez

Le frère Senez, membre de Provencher depuis très longtemps, est décédé subitement à Montréal. Pharmacien bien connu à St-Boniface, ce frère sera regretté par une foule d'amis qui pleurent son trépas. Pendant ce mois de novembre, consacré à nos morts, ne l'oublions pas en nos prières ainsi que tous nos autres disparus.

Déjeuner-communier

Il aura lieu le lundi 11 novembre en l'église du Sacré-Coeur à 9 h. a.m. Etant jour de congé, cette journée semble propice pour venir prier pour nos frères défunts.

Nos malades

L'on rapporte que notre frère, le Dr Picard, est à la chambre no 211, hôpital de la Miséricorde. Le Dr Picard, membre fondateur de Provencher, malgré son âge avancé en est à son premier essai sur un lit d'hôpital. Il en a pourtant vu et examiné des milliers en ce même état d'immobilisation. Il y sera encore pour quelque temps en convalescence et trouve cela fort ennuyant. De la visite s'il vous plait pour ce dévoué frère.

Photo au "News"

Sur la première page du "News" colombien en date du 23 septembre dernier l'on pouvait remarquer une excellente photographie des membres fondateurs de Provencher que nous honorions l'été dernier en un grand banquet au collège de St-Boniface.

Çà et là

Gus semble croire au dicton que l'éclair ne frappe pas deux fois au même endroit. Dicton très faux par ailleurs. La bâtisse "Empire State" de New York est, dit-on, frappée plusieurs mille fois par an. Ainsi, Gus ayant gagné le gros lot au tirage du prix d'assistance, à une assemblée, aurait vu son numéro tiré de nouveau à l'assemblée subséquente. Il attend peut-être que le "pot" s'engraisse pour faire son apparition.

Nos directeurs spirituels semblent vouloir nous préparer en vue de certaines décisions du Concile actuel. L'on croirait qu'ils ont peur de la réaction des laïques à ce sujet. Jusqu'ici, rien d'alarmant pour ces derniers. Bien au contraire! Qui de nous, en effet, n'a pas assisté d'une façon très passive, sinon distraite, aux péroraisons latines de notre pasteur soit à un baptême, un mariage, un service funèbre, etc. Ces prières, sans doute très belles et bien appropriées, auraient une signification pour chacun si récitées en la langue du peuple. Et cela s'en vient nous apprend la colonne de **La Liberté et le Patriote** sur le Concile.

Lisons ce journal avec attention pour de telles nouvelles et redoutons les nouvelles à sensation que publient nos quotidiens. Elles sont loin, souvent, de l'exactitude.

Le frère J.-R. Doiron dévoila un quiz religieux très intéressant. On l'oublie son petit catéchisme!

BISTOURI.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Normalement, me direz-vous, il n'y a rien de drôle dans une activité religieuse. Normalement, non. Cependant, cette fois-ci, un incident bizarre fut une cause d'embarras pour un certain frère lors de notre chapelet vivant dimanche dernier. Figurez-vous que ce sieur décida bel et bien que trois "Je vous salue Marie" suffisaient pour la quatrième dizaine et nous entama un "Gloire soit au Père" sans bronch[illegible] sans en penser quoi que ce [illegible]. Mais quand on y songe profondément, est-ce bien de sa faute? Il connaissait son rôle et agissait de la sorte. Ce sont plutôt les retardataires qui se sont faufilés dans la chaîne à la dernière minute et qui ont créé le branlebas. Pauvres organisateurs! A en attraper des cheveux blancs!

Le bulletin mensuel a été rédigé par notre nouveau président du comité de publicité et avocat du conseil, le frère Alain Rémillard, et ceux qui se donnent la peine de le lire pourront voir que le lundi 4 novembre nous aurons la commémoration des morts. C'est une bien belle et impressionnante cérémonie à laquelle il faut assister pour l'apprécier.

Ceci donc est une invitation à tous les membres du conseil de remplir la salle et rendre ainsi hommage à nos frères défunts qui, cette année, sont M. l'abbé Lucien Turcot et le frère Camille Teillet. Cette cérémonie sera suivie d'une messe funéraire en l'église du Précieux-Sang.

Avec le bulletin, vous trouverez deux formules avec une petite introduction. Point n'est besoin de donner plus d'explications. Les présidents des comités respectifs insistent sur le fait qu'ils tiendront parole au sujet de la date limite!

Préparer l'arbre de Noël est une bien grande tâche. Ne compliquons pas le travail du frère Armand Lafrenière et répondons à son appel.

Quant à la soirée du Jour de l'An. Bien, vous savez ce qui est arrivé l'an passé. Les billets étaient à la disposition des frères chevaliers un mois à l'avance et la vente ne fut pas fameuse. Après avoir remis les billets à d'autres, le temps de les liquider ne fut pas long. Et puis les plaintes commençaient à arriver: "Je n'en savais rien" ou "Je pensais venir mais il n'y avait plus de billets". Cette année, cependant, les places pourront être réservés en remplissant la formule qui accompagne le bulletin. Au prix que sont ces billets, nous pouvons certainement en disposer en vitesse. Il s'agit de s'y prendre à temps!

FIGARO.

Les Pères Oblats au service de plus de 6,000 écoliers indiens

OTTAWA — Au début de septembre, plus de 6,000 enfants indiens d'âge scolaire ont envahi les 39 écoles résidentielles indiennes administrées par les Pères Oblats. Ces écoles sont éparpillées sur l'immense territoire canadien et sont la propriété du gouvernement fédéral. Précisons cependant que trois de ces écoles appartiennent aux Oblats et qu'elles sont subventionnées par le gouvernement fédéral.

D'un océan à l'autre, les Oblats se dévouent à l'éducation des Indiens et Esquimaux avec l'espoir qu'ils occuperont un jour dans la société une place équitable. Il arrive souvent que les missionnaires responsables des quelque 500 missions oblates participent étroitement au bien-être des élèves indiens et esquimaux en devenant agents de liaison pour les principaux des écoles résidentielles parmi les familles qui ont des enfants à l'école ou qui en enverront bientôt.

A l'intention des Esquimaux, les Oblats administrent cinq pensionnats communément appelés "hostels". Les "hostels" appartiennent également au gouvernement fédéral, et l'on compte là aussi des centaines de jeunes canadiens confiés aux Pères Oblats.

Beau geste fraternel

Dans cette page paraissent cette semaine plusieurs expressions de voeux au journal de la part des Chevaliers de Colomb, du Manitoba et de la Saskatchewan. D'autres Conseils ont manifesté leur intention de se joindre ensemble dans une manifestation semblable plus tard. Il s'agit, comme en font foi les messages "poétiques" de ces annonces, de marquer le cinquantenaire de "La Liberté". C'est pourquoi les Conseils de langue française surtout sont en vedette.

Les officiers et les anciens membres de ces Conseils apprécient en effet les difficultés qu'il faut surmonter pour lancer et maintenir des oeuvres sociales de langue française dans l'Ouest canadien. C'est assez frappant de faire remarquer que le journal et la chevalerie dans nos provinces ont été, dans leurs commencements, tributaires d'initiatives plutôt anglaises. Les Chevaliers, d'origine américaine, étaient à prédominance irlandaise au Manitoba il y a un demi-siècle, tandis que la fondation du journal a eu lieu à un moment où l'oeuvre de presse catholique au Manitoba, la West Canada Publishing Company, était d'abord au service de journaux anglais, allemand, polonais et ruthène. Dans les registres de cette compagnie qui a fait faillite après la première guerre, "La Liberté" venait en dernière place dans la liste des journaux. Ce printemps, les Chevaliers de langue française ont marqué le quarantième anniversaire du premier conseil de cette langue dans la région, celui de Provencher. Le journal cinquantenaire est depuis longtemps la première, sinon l'unique publication de son éditeur actuel. Cette indépendance se pratique d'ailleurs sans hostilité et dans la bonne entente, par les Chevaliers du Manitoba et par le journal.

Années difficiles, années de collaboration. Un ancien rappelait par exemple que l'oeuvre de presse catholique à Winnipeg a été secourue modestement mais efficacement par les Chevaliers du temps, à l'occasion d'une poursuite en diffamation. D'habitude aussi il est entendu qu'un véritable Chevalier est abonné et lecteur du bon journal. Les chroniques, à l'en-tête familier, qui paraissent dans cette page aujourd'hui signalent un autre genre de collaboration, la publication régulière des nouvelles des conseils dans nos pages, ce qui ajoute non seulement à l'intérêt du point de vue des nouvelles, mais aussi embellit nos pages d'écrits littéraires. On lit "Bistouri", "Après-Tout" et Compagnie, même sans être chevaliers, pour en goûter la prose et l'esprit.

Les annonces de cette page sont donc dans l'esprit de cordiale fraternité qui caractérise les rapports entre le journal jubilaire et ces conseils. Ils ont bien voulu y ajouter une note pratique. A l'invitation de la direction, ils ont décidé d'apporter ainsi une contribution pécuniaire pour aider à défrayer le coût des pages que le journal met à la disposition de la jeunesse. L'allocation de cet espace aux jeunes oblige en effet le journal à ajouter au nombre de ses pages, occasionnellement, et comporte des dépenses de composition et de clicherie. Les chevaliers montrent de cette façon que le plus beau cadeau jubilaire à offrir à "La Liberté", c'est la possibilité de stimuler et d'enrichir chez les jeunes leur patrimoine français, et de cette façon s'assurer des lecteurs dans cent ans et, incidemment, d'autres candidats comme membres de nos méritants conseils de langue française.

LA DIRECTION.

Rien ne vaut la crainte du Seigneur et rien n'est plus doux que de s'attacher à ses commandements. (Eccli 23, 27)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le comité spécial, chargé de préparer le terrain en marge du grand tirage annuel, se réunissait en séance plénière la semaine dernière. L'importance de cette campagne annuelle est bien comprise, si l'on en juge par l'assistance quasi-complète dudit comité. Si ces gens convaincus peuvent communiquer leur enthousiasme à tout le conseil, et bien, concluons dès maintenant qu'une réussite complète est assurée d'avance. Il faut bien le dire aussi, une barque bien conduite est toujours menée à bon port. La distribution des billets se fera le dimanche 3 novembre, à 2 h. p.m., au Club St-Michel.

Deux soirées importantes

Le lendemain, soit le lundi 4 novembre, assemblée générale régulière. Elle s'annonce toutefois comme étant la réunion la plus importante en cette première partie de notre année colombienne. En effet, ce soir-là, nous fêterons celui qui a le plus contribué à la bonne entente au sein du conseil, qui a prêché par l'exemple en faisant preuve d'un dévouement inlassable, enfin un type qui s'est attiré le respect et les éloges de tous les membres, sans exception. Son nom ne sera dévoilé qu'à cette assemblée du 4 novembre, et pour marquer l'attachement que nous lui portons, nous demandons de tous et de chacun une minime cotisation, qui nous permettra de lui faire une petite présentation; nous voulons être absolument certains qu'il gardera de la fête un souvenir inoubliable. Inutile d'ajouter que le succès de cette soirée dépend en grande partie de l'assistance qui s'y trouvera. Advenant votre absence, personne ne vous fera de reproches, car, après avoir entendu parler de la fête, vous vous direz à vous-même: "Si j'avais su, j'aurais fait acte de présence . . ." Hélas, ce sera trop tard . . . vous aurez manqué le bateau!

A l'assemblée suivante, nous aurons l'imposante cérémonie de la commémoration des morts. Deux de nos frères défunts seront rappelés à la mémoire des membres de notre conseil. Nous invitons plus particulièrement ceux qui n'ont jamais assisté à cette cérémonie; ils en garderont un souvenir inoubliable.

Du beau travail

En marge de la Convention d'Etat au mois de mai prochain, disons que les présidents des différents comités ont déjà été choisis, que les salles de délibérations et de banquet sont réservées, en somme, que l'affaire marche rondement. Etant le Conseil-Hôte de la Convention cette année, nous voulons et serons à la hauteur de la tâche. Il reste bien des préparatifs à faire, mais le tout est en bonne voie de réalisation.

Cent pour cent des effectifs de votre exécutif étaient présents à l'assemblée du 28 octobre dernier. Vous avez confié à ces hommes la régie des affaires du conseil et ils ont accepté pleinement leurs responsabilités; par leur assiduité aux assemblées, ils veulent se montrer dignes de la confiance que vous leur avez accordée. Bien des organisations seraient fières d'avoir un tel groupe des dirigeants. Si l'unité fait la force, nous pouvons dire fièrement que nous avons l'une et l'autre dans notre exécutif 1963-64.

Anniversaire

Nous apprenions cette semaine seulement qu'un de nos frères et sa charmante épouse avaient échangé des promesses sérieuses il y a 25 ans passés. Ils ont marché et travaillé la main dans la main depuis ce temps-là. Au nom de l'exécutif et de tout le conseil, meilleurs voeux au frère Roland Couture et à son épouse à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

* * *

Intéressé aux événements sur la scène internationale, un de nos frères rapporte la découverte suivante: "Il y a, dit-il, deux sortes de Cubains . . . il y a des Cubains noirs et aussi des Cubains blancs".

APRES-TOUT.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 Regina, Sask.

Si l'assemblée du mois de septembre a failli décourager notre nouveau Grand Chevalier, il n'en fut certainement pas de même de l'assemblée à Sedley, le 18 octobre. En effet, on dirait que le remords a rongé la conscience de nos membres au point qu'ils se sont rendus en plus grand nombre que jamais dans l'histoire de notre Conseil, à l'assemblée d'installation des officiers à Sedley.

Notre Grand Chevalier, le frère Gérald Béliveau et ses officiers furent installés par le Député de District, le frère Jean O'Shaughnessy, et ses assistants avec grande pompe et majesté.

Les représentants officiels des autres conseils ainsi que du quatrième degré, firent l'éloge bien mérité de l'oeuvre fraternelle que notre Conseil a toujours préconisée au sein de la chevalerie. Le discours de notre Député de District sur le problème important des écoles secondaires séparées en Saskatchewan, fut très goûté et apprécié par l'assemblée.

Nous sommes très reconnaissants au frère et à Mme Paul Béchard pour nous avoir si royalement reçus dans leur belle demeure pour une charmante soirée sociale à la canadienne, avec nos dames, après l'assemblée.

J'ose espérer que l'enthousiasme de la dernière assemblée n'était pas seulement un feu de paille, mais se continuera durant l'année entière. En commençant par notre grand bingo interconseil, le 1er novembre au stadium de Regina, pour venir en aide au Columbus Boys' Park. Ensuite tâchons de ne pas oublier notre prochaine assemblée à la salle St-Jean-Baptiste, le deuxième vendredi de novembre, qui sera précédée par une messe commémorative pour nos chers frères défunts, à 7 h. 30 p.m.

En terminant, je félicite les huits nouveaux membres du Conseil de Gravelbourg qui ont été initiés au premier degré de la chevalerie, le 20 octobre. Que notre cher patron Christophe Colomb, vous inspire à persévérer jusqu'au bout dans le sentier méritoire de la chevalerie.

Pour les autres nombreuses activités à venir, lisez votre bulletin mensuel qui vient de sortir ainsi que tout autre article de journaux qui serait signé par . . .

BATISTE.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Le mardi 22 octobre, à la réunion mensuelle avait lieu l'élection des officières pour l'année 1963-64. Vingt-trois Filles d'Isabelle étaient présentes. Notre digne Régente d'Etat, soeur Bertrande Desrochers, de St-Boniface, fit l'installation. En voici les résultats: Régente, Suzanne Augert; ex-régente, Angèle Augert; vice-régente, Marie-Anna Bazinet; secrétaire-trésorière, Renée Delaquis; secrétaire-archiviste, Germaine Dansereau; secrétaire-financière, Mercèdes Bazin; syndics (1 an), Marie-Anne Dupasquier; (2 ans), Léa Bosc; (3 ans), Florina Delaquis; rédactrice, Alixe Bosc; chancelière, Rita Cailler; gardienne, Annette Le Néal; monitrice, Annette Lejeune; organiste, Fabiola Brisson; garde-intérieure, Thérèse Bazin; garde-extérieure, Céline Boulic; guides, Maria Lesage et Thérèse Vuignier.

Du linge (60 livres) fut envoyé à la Rév. Sr Régina, M.O., pour habiller une famille indienne à Camperville. Il fut aussi décidé dernièrement de constituer une bibliothèque pour l'hôpital, afin que les patients puissent se distraire.

Un autre don fut présenté à la Rév. Sr Geneviève pour un prix de français à l'école secondaire. On note aussi un don de $100 fait à M. l'abbé Allen Soucy pour son petit séminaire indien à Otterburne.

Félicitations à Agnès Meyer, membre de notre Cercle, pour la naisance d'une fille, le 24 octobre.

LA REDACTRICE.

La Société Historique . . .

(Suite de la première page)

diants, par des contacts humains, des échanges. Un train de la Confédération, vrai musée sur roues, pourrait transporter partout des documents précieux, des statues d'explorateurs et de nos hommes célèbres, etc. M. Choquette dit qu'il est très réceptif à toutes suggestions.

Faisant alors allusion au grand courage de la minorité franco-manitobaine, qui a écrit "une page héroïque de notre histoire canadienne", il affirma que d'ici les plaintes de certains Québécois "nous semblent comme des jérémiades d'enfants gâtés".

M. Choquette, toutefois, ne s'attarda pas longtemps au passé. Car, dit-il, il importe présentement de penser à l'avenir. "Le Canada français se réveille, c'est bien. Mais où se dirige-t-il? Nous ne voulons pas de l'isolement. Nous voulons une collaboration fraternelle avec nos compatriotes d'autres langue et culture. Car n'est-ce pas un dessin de la Providence d'avoir jeté côte à côte par le sort des armes des Français et des Anglais en ce continent nord-américain? Veuillons donc vivre ce qu'exige entre les peuples le pape Jean XXIII: tolérance, mutuel respect, collaboration."

C'est là une extraordinaire aventure, après deux siècles de luttes et d'incompréhension, continua M. Choquette. Elle doit nous conduire, non à l'indépendance que prônent certains séparatistes, mais à l'amitié réciproque dans l'égalité avec l'ancien adversaire. Pour cela, c'est entendu, il faut repenser la Constitution canadienne, l'adapter aux exigences d'aujourd'hui, mais avec amour, non avec rancune. Il faut désirer les changements possibles, mais ne pas bouder les chances d'un rapprochement qui s'amorce de plus en plus. Car, dit le conférencier, je sais ce que je dis après avoir parcouru et vu le pays d'une mer à l'autre pendant ces derniers mois. Oui, continua-t-il, les Anglo-canadiens changent dans tout le Canada. Ils étudient le français, le font étudier à leurs enfants. Récemment les présidents de 12 universités ontariennes réclamaient un usage plus fréquent du français dans l'enseignement de toutes les matières scolaires. Même en France, les meilleurs esprits jugent que le séparatisme n'est pas le meilleur moyen de répandre notre culture et notre esprit français. Ils précisent que nous y arriverons bien mieux en restant les compatriotes des Anglo-canadiens, en nous affirmant à l'intérieur même du tout canadien par notre compétence, non par nos plaintes.

C'est pourquoi, conclut M. Choquette, je vous incite à préparer un magnifique gâteau pour les fêtes de notre Centenaire. Un gâteau qui n'est pas seulement riche et apétissant par la crème qui lui sert d'ornement, mais qui est solidement constitué du désir de créer une véritable unité nationale, d'une profonde gratitude du fait de posséder deux grandes cultures, d'une reconnaissance de l'apport des groupes néo-canadiens. M. Choquette, poète, ajouta à ce gâteau un riche sonnet sur l'Amour qu'il dédia . . . aux jeunes filles présentes dans la salle. Sa voix chaude a semblé soulever beaucoup d'émotion, et pas seulement dans le coeur des jeunes filles!

Le R. P. Fortier, recteur, en guise de remerciement, rappela ce rêve de Platon qui aurait aimé confier la gouverne de l'Etat aux philosophes et aux poètes pour qu'il y ait plus de justice dans la vie publique et privée. Même aujourd'hui, précisa-t-il, on aurait tort de négliger leurs conseils, surtout quand un d'entre eux, M. Robert Choquette, vient de démontrer que sa poésie se fonde sur une profonde culture générale qui le rend apte à la tâche énorme que le pays lui a confiée. "Merci, M. Choquette, de vos paroles si bien dites, fruit délicat et savoureux de la culture française de la plus belle tenue."

La soirée se continua ensuite sur un autre ton, car le programme "Son et Lumière" plongea les auditeurs en plein passé historique manitobain. Le premier tableau présentait le "monument La Vérendrye", tel qu'on peut l'admirer au Parc de St-Boniface, pendant que M. Rossel Vien narrait d'une voix chaude les notes qu'il avait lui-même préparées. Ce rappel historique de l'ère des découvertes du grand explorateur de l'Ouest canadien fut plus qu'émouvant. Les personnages surent demeurer immobiles pendant tout ce temps, comme de vraies statues: Francis Fontaine (La Vérendrye), Léo Verreault (le missionnaire jésuite) et Gabriel Dufault (l'Indien).

Un deuxième tableau mettait en vedette des personnages de la colonie de la Rivière-Rouge: un chef indien (Joseph R. Doiron), une Indienne (Mme T. Martin), une fille indienne (Mlle Pauline Guenette), Pierre Falcon (Marcien Ferland) qui chanta la victoire des Bois-Brûlés à la bataille des Sept-Chênes, deux Soeurs Grises (Mmes Léon Bernardin et Joseph Bergeron), Jean-Baptiste Lagimodière (Joseph Bergeron) et son épouse Marie-Anne Gaboury, la première blanche de l'Ouest (Mme G. Turcotte), et Mgr Provencher (M. André Gélinas).

Le troisième tableau mit en vedette le violoneux, la gigue et le folklore de la Rivière-Rouge: le violoneux (Maurice Ferland, 82 ans), la danseuse de la gigue (Mlle Juliette Riel), les folkloristes (Mlles Cécile Frédette et Jeannine Mousseau, MM. Paul Régnier, Gilbert St-Amant, Charles Ferland et Alphonse Tétreault).

Ces tableaux avaient exigé les talents de Mme Irène Lane (mise en scène), M. Rossel Vien (narrateur), Mlle Mariette Baudoux (habilleuse), Nadine Kelly, Marcelle Forest et Irène Lane (maquillage), et MM. Gilles Guyot, Alphonse LaRivière, Robert Séguier, Patrick et Jacques Lorant, et Henry Lane (techniciens). Ils surent vêtir leurs personnages de costumes d'époque et munir le gymnase d'un système "Son et Lumière" suffisamment perfectionné dans les circonstances.

D'ailleurs on n'avait qu'à circuler parmi les petits groupes pendant le Vin d'Honneur qui suivit le spectacle, pour saisir que ces tableaux historiques avaient fait naître en tous et chacun des sentiments du plus sain patriotisme franco-manitobain. Rien de mieux ne pouvait accompagner le "gâteau" de M. Choquette. Et tous souhaitent que la *Société* Historique renouvelle son exploit.

AUBE

fini: les quintessences

— La terre et les idiots. Marqué: le sceau; et le sceau d'eau. La brume dans la ville et la vie sur le roc. J'ai revu le jour tendre et instable. Marcher par les matins mouillés avec son air pur; et le soir aussi qui sent la journée. Revoir cette journée.

— C'est l'âge des édifices et du temps. Il me faut réapprendre le langage. Echanger sa magie pour la Bible. Prendre les compas et les règles. Si le Signe existe, c'est de le trouver; s'il n'existe pas, ne pas le trouver.

— Le rêve ne se vit plus. Les fées et les nymphes ne donnent plus la main. Prométhée et les mythes se dissipent. Car le rouge est rouge, et le noir est noir; rien d'autre.

— Les galettes fument sur le poêle. J'ai la charrue dans la main; je marche dans la boue. C'est la terre qui enseigne.

Jean ROGER.

OPINIONS

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

Les responsables d'OPINIONS invitent leurs confrères étudiants qui seraient intéressés à participer à cette section à soumettre leur plan au secrétariat: OPINIONS, 194, rue Despins, St-Boniface, Manitoba.

Responsables:
Denis Létourneau
Georges Allaire

L'hypnose moderne

Paul Reveen vient d'apparaître sur la scène et un murmure tressaille dans l'auditoire. Il choisit quelques volontaires parmi les spectateurs et il se prépare à les hypnotiser. Un silence se repose sur la foule tandis que le maître, pendant trois longues minutes, assujettit ces volontaires par le moyen de formules et de gestes étranges. Lorsqu'ils sont sous l'effet de l'hypnose, il leur ordonne de s'exécuter. Il suffit qu'un acte soit suggéré et voilà que les "marionnettes" chantent, dansent, crient, pleurent, rient aux éclats, mangent des épices, deviennent rigides comme une planche, accomplissent des tours de force, et oublient tout ce qui s'est passé.

"C'est de la magie, s'exclament les gens; c'est impossible!"

Moi je vous assure que ce n'est pas de la magie et que c'est tout à fait possible. Le dictionnaire Larousse dit: "L'hypnotisme a d'abord été considéré comme l'effet d'un fluide, puis comme un phénomène physique provoqué par certaines sensations lumineuses, sonores, etc. On reconnait aujourd'hui qu'il est dû surtout à la suggestion chez certains sujets prédisposés". Mais pour quelqu'un qui n'est pas familier avec l'hypnotisme, cette définition n'est peut-être pas suffisante pour lui donner une idée de ce que c'est vraiment.

De nos jours, les médecins se servent beaucoup de l'hypnose dans la psychothérapie, c'est-à-dire dans le traitement de ceux qui sont atteints d'une maladie mentale quelconque. On se sert aussi de l'hypnose dans l'antichambre dentaire, ainsi que dans l'antichambre d'accouchement. Comme vous voyez, l'hypnose joue un rôle très important dans la médecine moderne. Mais plusieurs siècles se sont écoulés avant qu'elle ait pu parvenir où elle est aujourd'hui. Pendant ces quatre derniers siècles, les physiciens ont tenté de l'anéantir, mais en vain. L'hypnose a toujours été mal vue par les gens parce qu'il y a eu, au cours de son histoire, des hommes qui se sont servi d'elle pour des visées immorales telles que le vol, le viol et le meurtre. Son histoire n'a pas toujours été rose, mais il ne faut pas oublier les centaines de "guérisons-miracle" qui n'ont été possibles que grâce à elle.

La raison pour laquelle les physiciens l'ont rejetée et qu'ils ne pouvaient pas s'entendre entre eux: chacun avait sa propre théorie et sa propre méthode d'hypnotiser. Quelques-uns m'ont déjà demandé si j'avais une théorie, et si oui, laquelle . . . Voici comment je leur ai répondu . . . Dès le début, le sujet est entouré d'une "vitre" qui ne peut être brisée que par le doute, ou par la volonté de l'hypnotiseur. A mesure que le sujet tombe dans un sommeil plus profond, la "vitre" s'épaissit jusqu'au point où le sujet est complètement séparé du monde réel. Maintenant, seulement le doute, ou le contre-ordre de l'hypnotiseur peut le sortir de ce stage de somnambulisme.

Il m'est déjà arrivé de perdre un sujet parce que cette "vitre" avait été considérablement affaiblie par l'incrédulité des spectateurs. Vers la fin de la séance, le sujet ne réagissait que très lentement à mes ordres. Quelques instants plus tard j'ai dû le réveiller complètement parce qu'il refusait de m'obéir . . . L'explication de ce fait bizarre est très simple et elle s'ensuit de ma théorie: le doute avait affaibli cette "vitre" au point où le sujet pouvait se réveiller par lui-même. Si j'ai contre-ordonné la "transe", c'est pour qu'il n'y ait pas d'effet post-hypnotique. Depuis ce temps-là je suis convaincu que ma théorie est très probable, mais ce n'est vraiment pas à moi de décider si j'ai raison.

Contrairement à ce que les gens pensent, l'hypnose est absolument sans danger. S'il y a un danger, il ne résulte pas de l'hypnose même, mais de la façon dont l'hypnotiseur s'en sert. Je peux vous affirmer que l'hypnose, dans les mains d'un homme compétent, est même un remède, car elle aide au sujet à développer ses différentes aptitudes. Une bonne "transe" équivaut presque à une bonne nuit de sommeil.

Alors, n'écoutons pas ces pessimistes qui refusent de reconnaître les qualités de l'hypnose et ouvrons nos yeux sur les avantages qu'elle peut nous offrir. Si elle existe, c'est qu'elle doit avoir un but spécial . . . , elle ne doit pas être complètement inutile. C'est à nous de découvrir ce but et ce n'est pas en essayant de l'écraser que nous y arriverons. Donc, de grâce, ne condamnons pas l'hypnose sans étudier ce qu'elle essaie de nous enseigner . . . si nous voulons qu'elle nous aide, c'est d'abord à nous de la soutenir.

Victor TETRAULT.

"... Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître."

JEAN XXIII.

* * *

"On se souviendra en effet que les droits et les devoirs de l'Eglise ne se limitent pas à sauvegarder l'intégrité de la doctrine concernant la foi ou les moeurs, mais que son autorité auprès de ses fils s'étend aussi au domaine profane, lorsqu'il s'agit de juger de l'application de cette doctrine aux cas concrets."

JEAN XXIII.

* * *

"Il y a des guerres justes . . . il n'y a pas d'armées justes."

André MALRAUX.

Un avertissement prophétique de Lénine

Yury P. Annekov, faisant des recherches sur la vie de Lénine qui mourut le 21 janvier 1924 découvrit des notes écrites à la main par Lénine et qui ne furent pas publiées dans l'Occident avant 1961.

Les principes qui y étaient énoncés étaient bien connus parmi les chefs communistes et constituent une bible des tactiques communistes. Voici ce qu'écrivait Lénine:

"Les éléments soi-disant cultivés de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique sont incapables de comprendre le présent état de choses et la balance actuelle des forces; ces éléments doivent être considérés comme des sourds-muets et traités en conséquence . . .

"Une révolution ne se développe jamais suivant une ligne droite, par une expansion continue, mais forme une chaîne d'éclats et de reculs, d'attaques et d'accalmies, durant lesquelles les forces révolutionnaires se renforcissent en vue de leur victoire finale.

"Il est nécessaire d'avoir recours à des manoeuvres spéciales capables d'accélérer notre victoire sur les pays capitalistes. Nous devons:

"a) Afin d'apaiser les sourds-muets, proclamer la séparation (factice) de notre gouvernement et des institutions gouvernementales (le Conseil des Commissars du Peuple, etc.) du Parti et du Politburo et, en particulier, du Comintern, déclarant ces dernières agences comme des groupes politiques indépendants qui sont tolérés sur le territoire de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Les sourds-muets le croiront.

"b) Exprimer un désir de reprendre immédiatement les relations diplomatiques avec les pays capitalistes sur une base de non-intervention totale dans leurs affaires internes. Encore, les sourds-muets le croiront. Ils seront ravis et ouvriront toutes grandes leurs portes, à travers lesquelles les émissaires du Comintern et des agences secrètes du Parti s'infiltreront rapidement dans ces pays, déguisés en représentants diplomatiques, culturels et d'échange.

"Dire la vérité est un préjugé de la petite-bourgeoisie. Un mensonge, d'autre part, est souvent justifié par la fin. Les capitalistes à travers le monde et leurs gouvernements, dans l'espoir de gagner le marché Soviétique, refuseront de voir les activités mentionnées plus haut et deviendront des sourds-muets aveugles.

"Ils fourniront les crédits qui serviront à supporter les partis communistes dans leurs pays, et en nous pourvoyant des matériaux et techniques qui ne sont pas à notre portée, rebâtiront notre industrie militaire, qui est essentielle à nos attaques futures contre nos fournisseurs. En d'autres mots, ils travailleront en vue de leur propre suicide."

(Extrait de Human Events, le 12 octobre 1963)

Tous les jeunes sont invités à se joindre à l'atelier

Voici le premier article d'une série de cinq que Mlle Pauline Guenette nous faisait parvenir la semaine dernière. L'auteur "Tel Que" expliquera dans cette série les activités, progrès et projets de l'atelier des jeunes du Cercle Molière dont Mlle Guenette est la secrétaire.

LA REDACTION.

L'an passé, au local du Cercle Molière dans le soubassement de la cathédrale, se pressait une foule de jeunes gens venus pour former l'atelier. Evidemment, dans les quelques semaines suivantes, le groupe s'est réduit en nombre pour ne comprendre que les plus enthousiastes.

Quelle bande nous formions! Venus de tous les coins de St-Boniface (et même un de St-Pierre), nous ne possédions presque aucune expérience et n'avions rien à offrir au théâtre, si ce n'est notre temps et notre bonne volonté. Et, pourtant, notre directrice, Mme Régine Marsh, a réussi en une saison à nous donner une formation dans le théâtre et même à nous faire monter deux pièces.

Et voici que cette année, l'atelier du Cercle Molière fait un autre pas énorme en présentant "Le Lieutenant Tenant" de Pierre Gripari, sous la direction de Julien Forcier. Ce fut un véritable succès qui nous a encouragés à continuer. C'est pourquoi nous avons décidé de continuer à présenter "Le Lieutenant Tenant" le dimanche soir au local du Cercle. De cette manière, tout le monde aura la chance de voir la pièce et en même temps ça donnera une expérience précieuse aux membres de l'atelier.

Mais ce n'est pas tout. Puisque nous voulons tous continuer à faire du théâtre, les jeunes de l'atelier avons décidé de continuer à nous réunir et de monter nos propres pièces ou extraits de pièces. Nous jouerons ensuite devant les plus anciens du Cercle ou autres personnes pour qu'ils critiquent notre travail. Nous voulons aussi prendre des cours de diction.

Alors, tous les jeunes qui sont intéressés au théâtre, ne manquez pas de venir vous joindre à l'atelier du Cercle Molière. Il ne faut pas non plus penser qu'il faut être acteur pour cela. Nous avons aussi besoin de metteurs en scène, décorateurs, maquilleuses, etc.

Et vous n'avez pas besoin de talent spécial ou d'expérience. C'est pour les jeunes comme vous que l'atelier existe.

TEL QUE.

Campagne pour les aveugles organisée par des jeunes de St-Malo

Les membres du Conseil étudiant de l'Institut Collégial ont entrepris une campagne pour les aveugles durant la semaine du 6 au 12 octobre. Les élèves ont visité les villages de St-Malo, La Rochelle et Rosa pour solliciter la générosité des gens. Nous remercions ce personnel de leur coopération. Comme résultat, la somme totale recueillie pour les aveugles infortunés fut de $102. Encore une fois, merci de vos contributions et de votre charité.

Le dimanche 6 octobre, les joueurs de football des paroisses de St-Jean-Baptiste et St-Malo se rencontrèrent à St-Malo pour une partie de football vigoureuse. Malgré les efforts des Echos de St-Malo, St-Jean-Baptiste remporta la victoire; 19 à 6. L'écho fut faible!

Le vendredi 18 octobre, Grunthal vint relancer nos joueurs ici même. Dès le début, les Echos firent merveille. Mais hélas! Ils ne se maintinrent pas à la hauteur de nos espérances. Grunthal gagna la partie: 14 à 7. Nous félicitons cette équipe pour une partie bien jouée.

Patricia BRETON.

Un club de géants en Allemagne

MUNICH — Récemment eut lieu à Munich la rencontre d'une centaine de "géants" venus célébrer le dixième anniversaire de leur club (le KLM). Ce club compte plus de 2,100 membres allemands dont le plus grand mesure sept pieds et demi. C'est M. Eberhard Weiler, d'Erlangen. Sa femme n'est pas admise dans le club, et pour cause: elle mesure à peine cinq pieds et demi. Mais il arrive fréquemment que des mariages se fassent entre les membres du club.

Le "Club des longs", comme on l'appelle en Allemagne, a pour but de faciliter la vie de ses adhérents trop souvent handicapés par leur grande taille. C'est ainsi que plusieurs magasins de confection ont accepté de vendre des costumes spéciaux à un prix abordable. Jusqu'à présent, les "géants" devaient faire faire tous leurs vêtements sur mesure.

Bien que ces messieurs aient besoin de 25 pour cent de calories de plus qu'un homme normal, on ne les fait pas encore bénéficier d'"indemnités pour gigantisme" ou de dégrèvements fiscaux. Ce dernier point est d'ailleurs un de leurs grands soucis, et le fils de l'ex-chancelier fédéral, Paul Adenauer (6 pieds et 4 pouces) qui est secrétaire du club, est allé, à la tête d'une délégation de "géants", présenter le "cahier de doléances" à Bonn. Mais son père ne put malheureusement rien pour eux.

Notre-Dame des Ecoles, fêtée à l'Académie St-Charles

Si la sainte Vierge nous obtient des grâces aussi nombreuses que les minutes que nous avons passées près d'elle, en son jour de fête, nous serons comblés! Marie a dû sourire aussi à tous nos efforts intellectuels et artistiques.

Pour commencer nous eûmes une messe à 7 h. le matin. Toute la famille de l'Académie s'unissait au sacrifice par des cantiques appropriés. C'était vraiment touchant! Dans l'avant-midi, la chapelle fut visitée alternativement par les élèves des grades 1 à 7. Vers 11 h. 15, après le catéchisme, les élèves des grades supérieurs se sont rendus à leur tour pour présenter leur hommage marial. Le chapelet, dirigé par le grade 9, voulait se faire plus éloquent que jamais. Entre chaque dizaine, une méditation était lue, et on chantait à pleine voix les refrains de "Notre-Dame des Ecoles". Une prière d'offrande termina la cérémonie.

En cette grande occasion, notre Révérende Soeur Supérieure a eu la merveilleuse idée de lancer un concours marial. Les élèves pouvaient faire soit un poème, un dessin, une prière, ou encore un chant; même les petits ont participé! Quelques-uns d'entre eux ont fait de vrais petits chefs-d'oeuvre.

Après le diner, Soeur Supérieure récompensa les gagnants. Lina Frenette, de 11e année, et Marie-Claude Jullié, de 10e année, remportèrent les grands prix. La première reçut le trophée de Notre-Dame des Ecoles et la seconde, une belle statue de la Vierge de Lourdes.

Une élève de 11e année.

Marie, notre Mère!

Si le monde entier
S'efforçait de te vénérer,
Si le coeur de tous les humains
Se posait au creux de tes mains,
Ton beau sourire rempli de douceur
Guérirait toutes les douleurs
Et ton poupon chéri, Jésus,
Aurait tous les Athées pour élus.
Si le Concile, par ses réunions,
Rassemblait toutes les nations,
Si les communistes dans leur apostasie
Invoquaient le saint nom de Marie,
Toi, la Reine des mamans,
La patronne de nos couvents
Tu délivrerais notre terre
De son empire de misère.

LINA FRENETTE,
de 11e année.

Marie

Marie, Mère de Jésus,
Aidez-nous, pauvres pécheurs.
Reine du ciel, gardez nos coeurs;
Imprimez-y votre nom et celui de Jésus,
Et aidez-nous à l'aimer de plus en plus.

Henri AQUIN,
de 6e année.

Tableau d'honneur

1er prix: poème et dessin, Lina Frenette, de 11e année.

1er prix: affiche, Marie-Claude Jullié, de 10e année.

Autres gagnants

Grade XII: Rose-Marie Roy, Pauline Boulet.

Grade XI: Yvonne Verhaeghe, Monique Gobeil.

Grade X: Francine Forget, Mary Kirkland, Marilyn Shaw.

Grade IX: Gabrielle Gromada, Lorraine Frenette, Margot Pronovost.

Grade VIII: Patricia Schollie, Paulina Kirkland, Darlene Paterson.

Grade VII: Raymond Cahill, Linda Van Meer, Susan Haas, Sheila Kirkland, Eryl Halliday, Gisèle Bernardin.

Grade VI: Henri Aquin, Ronnie Titterton, Guy Dugas, Lucille Miron.

Grade V: Claudette Caron, Joanne Sigouin, Carole Bisaillon.

Grade IV: Laurent Bohémier, Pierre Aquin, Lise Allard.

Grade III: Richard Houle, Gisèle Remus.

Grade II: Marie Houle, Robert Fenez.

Grade I: Brian Normand, Janet Bérubé.

Maman souveraine

Voyant ma petitesse
Je vous ai contemplée
Me voyant en détresse
Oui, Mère, j'ai pleuré.

Pour récolter l'Amour
Je sème dans les pleurs.
O Vierge, pour toujours,
Ouvrez-moi votre coeur.

Tout au long de ma vie
Vous serez mon modèle.
Même en géographie
Je mettrai plus de zèle.

Si un jour Dieu M'appelle
Pour aller en mission,
Maman, sois-moi fidèle
Et sois ma protection.

Je termine, Mère du ciel,
Car je ne parle qu'humain
Vous êtes la plus belle
Et vous parlez divin.

Francine FORGET,
de 10e année.

Baptisé à l'âge de 108 ans

CAPE COAST — Récemment est décédé au village d'Obuase (Ghana) un certain Siméon Kwabena Poku, qui passait pour l'homme le plus âgé de la région. Il avait en effet atteint l'âge de 109, mais n'avait reçu le baptême que l'année dernière, c'est-à-dire à l'âge de 108 ans. Depuis lors, tant que ses forces le lui permirent, il assista quotidiennement à la messe.

L'INDÉPENDANCE

B. La culture canadienne-française

A la suite de l'étude du nationalisme, il convient d'examiner la culture.

Précisons d'abord que toute culture distincte ne s'incorpore pas nécessairement dans une nation. L'élément distinctif entre la culture nationale et la culture simple est la prise de conscience qu'ont les nationaux de vivre en eux-mêmes leur culture en dehors de tout et de tous. Ils respirent tous le même air, la même culture et vivent comme un corps — corps qui admet tout de même le déploiement de talents personnels. Aussi tendent-ils vers un but commun et cherchent-ils à coopérer au progrès mondial à travers leur nation. La culture simple, elle, n'est qu'une orientation particulière de la pensée d'un milieu, orientation qui vient naturellement mais qui ne fait que vivre sa vie ordinaire sans se saisir en son plein, en sa richesse. Nous rencontrons, par exemple, la culture simple dans les multiples groupes ethniques d'Asie et d'Afrique, aussi dans les patois d'Europe. Le patois n'a en fait de rayonnement qu'un milieu restreint et n'exprime pas réellement une société complète. Ainsi les professionnels gascons parleront plutôt le français . . . et ce sera le trait français qui aura prédominance chez eux.

La culture

La culture donc, en dedans ou en dehors de la nation, est en quelque sorte une façon de penser, une tangente de l'esprit reposant sur un conditionnement historique, géographique, religieux et social. Prenant l'homme en comparaison, la nation sera l'homme complet, et son courant vital, le nationalisme, deviendra l'âme. Mais chaque homme n'a-t-il pas une âme semblable à celle de son voisin? Toutes les âmes ne sont-elles pas immortelles, immatérielles, douées d'intelligence, possédant une aspiration à l'infini, etc.? D'autre part, nul homme n'est semblable à un autre homme. Les talents ou les multiples caractères font que chaque homme a sa mentalité toute à lui, sa façon de voir et d'agir. Cette partie de lui, formée en réalité d'aspects secondaires et non primaires de l'homme, s'adapte néanmoins à sa nature humaine, s'y fusionne en quelque sorte tellement que, lorsqu'il voudra agir en dehors de ce conditionnement, on le jugera artificiel. De même la culture forme pour la nation l'élément qui fait que cette nation n'est pas une autre, mais bien elle-même. Mais encore la culture proviendra-t-elle d'aspects secondaires (1), ainsi que les caractéristiques personnelles des individus. L'oriental ne mange-t-il avec des baguettes, tour de gymnastique manuelle qui nous mystifie, alors que nous préférons utiliser le couteau et la fourchette? Mais l'essentiel est de manger. Cet exemple n'est cependant qu'un aspect infiniment minime dans la différence entre nos cultures, car enfin, l'allemand se sert du même genre d'ustensiles que nous tout en différant de culture. L'élément majeur de divergence entre les cultures se situe au niveau de l'intelligence et de la mentalité. Plus l'esprit sera développé dans une nation, plus la culture de cette nation sera-t-elle riche. Au bas niveau tous les hommes se ressemblent: ils savent tous tuer, manger et aimer. Ce qui les distinguera sera l'ordre et la méthode apportés par l'esprit dans leurs actions et dans leurs oeuvres. Et la tangente imprimée par le conditionnement vital des siècles, des circonstances, des traditions et des croyances, formera les distinctions culturelles des peuples et des hommes. Le membre d'une culture qui se dénude de sa culture pour en revêtir une autre, en réalité ne fait que se vider de l'intérieur pour s'imposer du dehors une fausse cuirasse. Certes, avec le temps ses descendants sauront s'accommoder à cette nouvelle tangente, mais seulement au prix d'une ou de plusieurs générations d'hybrides vivant écarquillés entre deux courants qui s'éloignent l'un de l'autre.

La culture et le biculturisme

Aujourd'hui on entend souvent parler de biculture. Tout dépend du sens que l'on accorde à ce terme. En l'appliquant à un Etat, on pourrait vouloir la collaboration entre deux groupements culturels à l'intérieur de ce pays, insistant alors sur l'aspect "biculturel" de cet Etat. J'entreprendrai plus tard l'étude de cette théorie. Tout de même, j'en admets la possibilité au moins théorique.

D'autre part, si par biculture on entend la possession de deux cultures par une ou plusieurs personnes, je dois alors m'y opposer. Une telle "biculture" n'a aucune base dans la réalité et tient de l'imagination. En effet, comme je l'ai déjà expliqué, la culture est une façon de penser spéciale, une tangente de l'esprit que possèdent les membres d'un groupement culturel. Or nul ne peut penser de plusieurs façons à la fois. Descendant au niveau expérimental, prenons comme exemple l'habitude qu'a le français d'utiliser ses mains lorsqu'il parle, alors que sa contrepartie anglaise ne bouge tout au plus que les muscles de la mâchoire. Un biculturel franco-anglais devrait alors être posé et excité à la fois, utilisant et n'utilisant pas ses mains en même temps . . . On constate aussitôt l'impossibilité d'une telle proposition. Mais, objectera-t-on, rien n'empêche un homme de parler d'une façon un jour et d'une autre le lendemain. Ceci a du vrai. En effet, quelqu'un, tout en possédant bien sa propre culture, peut parvenir à comprendre même pleinement une mentalité étrangère. Mais de là à la faire sienne, il y a écart. Tout au plus pourra-t-il l'imiter, de la même façon que le singe imite l'homme (sauf peut-être que l'homme saura en plus la raison de son action). Ce ne sera que de l'artificiel imposé de l'extérieur et non la réponse à un élan spontané et naturel. En effet, le mathématicien, en se forçant parviendra peut-être à composer des poèmes, mais ses vers n'auront pas la chaleur et la limpidité que saurait y mettre le poète. De même, le poète s'en tirerait peut-être en mathématiques, mais avec un labeur jugé superflu par un habitué en la matière.

Et celui qui parviendrait à bien comprendre une culture autre que la sienne devra posséder des capacités intellectuelles plus élevées que la moyenne. Ce qui éloigne encore plus l'idée d'un biculturisme qui fusionnerait deux nations en une seule. Car, si déjà les génies ont de la difficulté dans le domaine, qu'en sera-t-il des gens ordinaires comme vous et moi?

La culture saisit tout l'être, lui inculquant une mentalité particulière à ses co-cultureux. On ne peut donc prendre au sérieux ceux qui voudraient qu'une personne possède deux cultures. Le deux cent pour cent est impossible.

la culture et la nature humaine

Il semblerait, à la suite de ce qui précède, qu'il importerait de défendre la culture surtout pour les nationaux qui ont compris la valeur de cette force interne qui les meut, et la richesse qu'elle leur apporte en développant en eux certaines qualités spéciales.

Mais il y en a qui prétendent que "Race (2), langue, origine, traditions ne sont pas des faits de la nature. En d'autres termes, elles ne sont pas partie de l'**essence** de l'homme. Celui-ci peut toujours vivre sans elles, tandis qu'il ne saurait pas se passer de pain. Ce sont donc des **accidents**. Accidents forts importants, sans doute, mais accidents quand même" (3). Ceux-ci s'appuyant sur la primauté de l'individu, voudraient que toute question de nation ou de culture n'entre pas dans les discussions sérieuses. L'essentiel dans l'essentiel, et le secondaire dans le secondaire, disent-ils. Je me permets d'abord, avant de pénétrer au noyau de la question de faire remarquer que si une nation n'est pas respectée, ses nationaux ne le sont pas plus. Témoin en est le Manitoba, alors que de nombreuses personnes ont souffert à cause de leur allégeance à la cause canadienne-française et catholique. Et cette réaction est même normale lorsqu'on n'a pas appris à comprendre les autres que les siens; n'aime-t-on pas mieux fréquenter ou travailler avec quelqu'un de sa propre mentalité plutôt qu'un autre considéré en quelque sorte comme un étranger?

Maintenant, abordons le fond du problème. Je l'ai déjà admis, la culture se rencontre au niveau secondaire de l'homme (1). Combien de fois n'a-t-on pas entendu la définition "l'homme est un animal raisonnable"? Ajoutons aussitôt — ce qui est légitime — qu'il est un animal raisonnable, à la fois individuel et sociable. En tant qu'individu, sa nature s'adapte à des caractéristiques et talents personnels. D'autre part, la nature humaine manifeste son aptitude au social en se saisissant aussi de caractéristiques spéciales, mais qui s'appliquent à un milieu spécial, à un entourage et un conditionnement culturel déterminé. Pour utiliser la terminologie de ceux qui n'apprécient pas la culture: La culture est une cristallisation de particularités sociales **accidentelles** en l'homme de telle sorte qu'elles deviennent partie intégrale de lui, ou bien encore, la culture est l'adaptation sociale de la nature humaine.

Peut-on donc accepter que la culture soit traitée à la légère? Pas plus qu'il soit acceptable de traiter avec mégarde les talents personnels d'individus. Les talents de l'individu proviennent eux aussi, tout aussi bien que les caractères spéciaux de la culture, du niveau accidentel. Cependant, nul ne niera qu'écraser disons le talent de musicien en un garçon doué équivaut à un crime contre l'humanité qui sera privée de cette richesse. Ainsi, le refus de respecter les caractères culturels n'est-il pas plus acceptable. La frustration du talent d'une personne affaiblit d'autant la société qui se voit volé du plein rendement de cette personne. La frustration d'une culture affaiblit de même ceux qui participent à cette culture et empêche le groupement de mieux travailler au progrès de la communauté mondiale.

Quand je parle de défense d'une culture, d'une nation et des droits des nationaux, je n'oublie cependant pas que tout droit engendre un devoir et qu'une nation respectée doit respecter les autres nations, et que chaque nation, participant à l'essor du genre humain, doit elle aussi travailler au progrès de la communauté mondiale.

La culture canadienne-française

Comme la culture est l'élément distinctif entre nations, le Canada doit donc contenir deux cultures en son sein, soit l'anglo-canadienne et la franco-canadienne. Tout de même certains voudraient que le Canada ne forme qu'une seule nation et ne contienne qu'une seule culture, la culture canadienne. Utopie, dis-je, car le premier coup d'oeil suffit à démontrer l'inanité d'une telle supposition. Quoi de plus différent que l'anglais et le français. Le premier est "businessman", le second philosophe. Alors que le français tente de modeler sa vie personnelle et sociale suivant certains principes déterminés, l'anglais forme ses principes à partir de ces faits qui l'entourent. Le français évolue dans le domaine des principes alors que l'anglais s'asservit aux "facts". De ceci provient le "majority rule" britannique contre lequel s'oppose le concept d'une autorité supérieure (eg. le code napoléonnien, une constitution, la loi, etc.) que nous rencontrons chez la plupart des français.

Evidemment chacune des deux mentalités a aussi ses lacunes. L'esprit de profit qui règne dans l'esprit anglo-américain insuffle souvent une réaction haineuse parmi les exploités des anglais et des américains. D'autre part, la facilité qu'a le français d'oublier le concret a causé les faillites politiques en France et le retardement économique au Québec.

Je n'essaie ici que de montrer l'irréductibilité des deux mentalités qui se côtoient au Canada.

Cette division ne demeure point au niveau individuel. Nos allégeances nationales sont contraires. Ainsi, peu de Canadiens français aiment se lever quand on joue "Dieu sauve la reine". Un bon nombre s'abstiennent totalement de se lever. S'il advient que les circonstances les contraignent à poser cette action, ils se sentent en quelque sorte humiliés, déchus. Ils sont fiers de leur nation, et sans être dévorés par des idéaux anarchistes, ils ne peuvent cependant réprimer une sorte d'horreur de devoir saluer chez eux la souveraine d'un autre pays et de répondre à l'appel d'un autre peuple que le leur. Si le Canadien français visitait l'Angleterre, la politesse élémentaire lui réclamerait de saluer le chef d'Etat, son hôte. De même s'attendrait-il qu'un anglais reconnaisse la souveraineté canadienne si, en tournée au Canada, il s'adonnait à entendre jouer "O Canada". Et ceci de même pour l'Allemagne et l'allemand, la France et le français. Si le Canadien français ne se lève pas quand on joue ici la "Marseillaise", pourquoi le ferait-il pour l'hymne national de la Grande-Bretagne? La mère patrie de l'anglais, ne la considère-t-il pas comme sa belle-mère patrie . . . tout au plus?

Et si cela en demeurait à la royauté et à la mère adoptive d'outre-mer . . . mais le Canadien français s'intéresse aux courants de pensée qui pullulent en France. Peut-il en discuter avec un Canadien anglais? Difficilement. Comment l'idéaliste rencontrera-t-il le pragmatique; le cordial, le froid? Le premier est chaleureux, le second flegmatique. La spontanéité s'oppose à la réserve et l'idéal aux "facts and figures". Et nous formerions **une seule nation** au Canada, vivant de **la même culture**?

Georges ALLAIRE.

(1) Je précise qu'il y a certains aspects primaires de l'homme qui font partie de la culture, tels les moteurs conséquents à la moralité et à la religion. Mais le problème de l'indépendantisme se situe d'avance dans un cadre judéo-chrétien et gréco-latin. Ainsi le Canadien anglais et le Canadien français peuvent tous deux être catholiques ou non sans inconvénient. La différence essentielle provient des aspects secondaires . . . et c'est ce niveau culturel que je considère dans ce travail-ci.

(2) Suivant mes définitions, entendez "nation".

(3) Jean-Charles Harvey, **Pourquoi je suis antiséparatiste**, Les éditions de l'homme, Montréal, 1962, p. 71.

Vient de paraître

aux Editions du Jour

Pourquoi le Bill 60?

Le petit livre de moins de 150 pages, paru cette semaine sous le titre "Pourquoi le Bill 60", est peut-être l'un des ouvrages les plus importants jamais publié au Canada français: il nous donne la clé de l'avenir.

Son auteur, l'honorable Paul Gérin-Lajoie, arrive au terme d'une vaste campagne d'information, menée avec une ténacité et un courage dont les hommes politiques du Québec nous ont donné peu d'exemples. Le livre qu'il vient de publier nous fournit une nouvelle preuve de la foi inébranlable du ministre de la Jeunesse. Il fait confiance au peuple du Québec, il est allé le rencontrer aux quatre coins de la province et, enfin, il lui propose, dans une collection populaire, ce petit livre remarquable que nos enfants ne nous pardonneraient jamais de ne pas avoir lu et compris.

La bataille du Bill 60 est-elle gagnée? Peut-être. Mais pour qu'une telle victoire porte tous ses fruits et pour que le futur ministre de l'Education mène à bien son gigantesque projet, il doit compter sur une opinion publique éclairée et enthousiaste. Cela sera possible si le livre de l'hon. Gérin-Lajoie atteint la vaste diffusion à laquelle il est destiné.

"Pourquoi le Bill 60" est en vente partout à $1.00, dans toutes les librairies et les dépôts de journaux ou chez le distributeur exclusif: La Patrie, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Réunion de l'Amicale des Anciens

Le dimanche 20 octobre, le comité exécutif de l'Association des Anciens se réunissait au bureau du R. P. Carrière, supérieur, pour discuter des activités de l'année. Les membres présents étaient MM. Gérard Therrien, président, de St-Pierre, Louis Gosselin, secrétaire, de St-Malo, Denis Lussier, de St-Boniface, Roger Gobeil, d'Otterburne, Normand Picard, de Winnipeg, et Robert Houde, de St-Eustache. Membres excusés: MM. Gabriel Catellier, de La Rochelle, Rénald Parent, de St-Joseph, et Pierre Gendreau, de Ste-Rose-du-Lac.

On discuta la constitution des anciens et ensuite on toucha aux points suivants:

1. Reviser la liste des anciens; un comité sera responsable de ce travail;
2. Envoyer un bulletin de nouvelles aux anciens deux fois par année. Un questionnaire aux anciens accompagnera ce bulletin et nous permettra de recueillir d'eux des nouvelles susceptibles d'intéresser tous les anciens;
3. Organiser une soirée sociale au cours de l'année;
4. Réorganiser le comité exécutif et attribuer à chaque membre du comité une fonction bien spécifique à savoir, publicité, sports, soirées sociales, etc.;
5. Le comité exécutif se réunira au moins deux fois par année.

La réunion fut fort intéressante. Nous invitons les anciens qui auraient changé d'adresse dernièrement de bien vouloir faire parvenir la nouvelle au Père Supérieur.

La St-Viateur

Malgré la température fort inclémente, la fête de St-Viateur, patron de la congrégation des Clercs de St-Viateur, fut célébrée avec éclat. Pendant la récréation du matin, les présidents de classes se rendent présenter leurs hommages aux autorités du collège et à leurs professeurs. A 11 h. a.m., messe solennelle, célébrée par M. l'abbé Roger Bazin, directeur du Petit Séminaire St-Jean, assisté des RR. PP. Maurice Monette, C.S.V., curé, et Adéodat Gagnon, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance est donné par le R. P. Viateur Martineau, C.S.V., directeur du culte perpétuel à St-Joseph. Les servants qui étrennaient de belles aubes blanches étaient Marcel Gagnon, de Ste-Elisabeth, Jean Rochon, de La Salle, Gilbert Guénette, de St-Boniface, Armand Duval, de St-Jean-Baptiste, Albert Chaput, de Richer, Bill Johnston, de Pine Falls, et Fernand Desautels, de Keewatin. On remarquait une parure somptueuse de fleurs naturelles cueillies dans les parterres du collège.

A 4 h. p.m., compétition de jeux dans la salle de récréation. Deux équipes de braves affrontent la pluie et jouent avec entrain une partie de rugby. Atmosphère réaliste: on se croirait sur le terrain d'une équipe nationale. Plus on glisse dans la boue, plus y il y a de l'entrain! Bravo à l'équipe gagnante!

A 5 h. 45 p.m., salut solennel du Très Saint Sacrement présidée par M. l'abbé Léo Couture, chancelier. La chorale termine le salut par un vibrant "Triomphe" à St-Viateur. Au souper, une trentaine de curés et de supérieurs religieux se groupent autour de la table des Viateurs. Les prêtres visiteurs profitent de leur passage au collège pour rencontrer leurs paroissiens parmi les collégiens. A 7 h. p.m., une séance de cinéma clôt la fête chez les élèves, tandis que les visiteurs prennent une agréable récréation dans la salle des religieux. Belle fête intime. Nous invitons nos aimables visiteurs à revenir souvent!

Messe irradiée

Le personnel du collège et la chorale des élèves ont été invités à chanter la messe dans la chapelle du collège de St-Boniface le dimanche 3 novembre, à 9 h. a.m. On sait que le poste CKSB radiodiffuse cette messe tous les dimanches. Nous remercions les RR. Pères Jésuites de l'honneur qu'il nous font de participer à cette émission radiophonique.

2e match de vocabulaire

Le mardi 22 octobre, au lendemain de la fête de saint Viateur, les élèves du collège rédigeait leur deuxième concours de vocabulaire. Les honneurs ont été remportés par Ronald Musick, de 11e année, orthographe parfaite, définitions claires.

Les mentions vont à Maurice Saive 12e année, Robert Carrière 11e, Henri Goulet 12e, Roger Duclos 12e, Francis Benoit 12e, Gérald Lavallée 11e, Laurent Desaulniers 11e, Paul Ayotte 9e A.

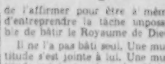
Voici maintenant le classement: 1er, 12e année avec 90 pour cent; 2e, 11e année 81; 3e, 10e année A 73; 4e, 10e année B 65; 5e, 9e année B 61; 6e, 9e année A 60.

Une légère baisse est accusée en comparaison du premier concours. Pour être loyal, il faut dire que le vocabulaire demandé était plus difficile. Qu'on en juge par les exemples suivants qui ont été une pierre d'achoppement pour plusieurs: héberger, parcours, électricité, récent, nécessaire, confort.

Nous avons tiré à peu près les mêmes conclusions que la première fois, à savoir que le mot anglais s'infiltre souvent à l'insu de celui qui écrit, et que l'accentuation est dans plusieurs cas négligemment omise. Voilà donc matière à résolutions.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Partis définitivement vers la joie



par Robert Bastin, O.M.I.

C'est la conclusion d'une histoire d'amour que nous fêtons aujourd'hui. Une histoire d'amour à la dimension de l'humanité parce qu'elle touche le coeur de chaque homme. Le christianisme a commencé quasi par cette question: "M'aimes-tu?" Et Pierre a répondu très affirmativement. Trop affirmativement. La spontanéité de sa réponse en révélait le manque de profondeur. A la troisième interrogation, alors que Pierre commençait à douter d'aimer vraiment le Seigneur, il atteignit sa vérité.

Car celui qui est trop certain d'aimer risque gros de ne plus aimer assez! Au bord des larmes, Pierre a balbutié: "Vous le savez, Seigneur, que je vous aime!"

Bien sûr qu'il le savait le Seigneur mais, comme dans tout amour, il avait besoin de se l'entendre dire.

Et Pierre surtout avait besoin de l'affirmer pour être à même d'entreprendre la tâche impossible de bâtir le Royaume de Dieu.

Il ne l'a pas bâti seul. Une multitude s'est jointe à lui. Une multitude qui, tout au long des siècles, a entendu la question essentielle, l'interrogation d'un Dieu qui s'adresse au coeur de l'homme.

L'argent, l'orgueil, la sensualité, la gloire, la puissance posent aussi la question. Ils posent la question durant vingt, trente ou soixante ans. Mais il vient un moment où leurs voix se taisent. Et dans le grand silence, l'homme ne peut plus ne pas entendre la quetions de Dieu. Il ne peut plus dérober sa réponse.

Nous fêtons aujourd'hui ceux qui ont répondu oui.

Nous pouvons les espérer nombreux. Nous pouvons espérer qu'ils ne se sont pas contentés de répondre oui seulement au moment du grand voyage lorsqu'ils ont dû laisser leurs sandales au bord des chemins fleuris de la vie.

Nous devons espérer qu'au long de leur vie, malgré tant de "non", dits souvent par surprise, ils ont semé assez de "oui" pour leur permettre de cueillir le "oui" éternel.

Car tant de petits "oui" à l'amour de Dieu finissent par composer le grand "oui" qu'il n'est plus possible de rétracter, qui est enfin définitif et nous établit à jamais dans la joie.

Mais croyons-nous suffisamment à cette joie que nous promet l'amour de Dieu? Ne sommes-nous pas trop marqués encore d'un christianisme doctrinal, trop soucieux de légalisme? Trop préoccupés de bien faire au lieu d'être plus attentifs à cet appel qui, comme dans tout amour, aura ses exigences, bien sûr, mais en même temps la force de les assumer.

Car la joie d'aimer, et d'être aimé est tellement grande qu'il n'est pas de trop haut salaire pour l'obtenir.

Le Christ l'a payée de la croix. C'est son prix pour lui comme pour nous. Et ce n'est pas trop cher . . . si vraiment nous avons la foi. Si nous croyons vraiment à la joie.

Billet du vendredi

Quand Jean Renoir raconte Pierre-Auguste Renoir

Spécial à La Liberté et le Patriote

Au temps de la Commune, le peintre Renoir passa pour espion et à deux doigts de la mort, devant un peloton d'exécution. Un pur hasard lui sauva la vie. Licencié de l'armée, la guerre de 70 terminée, il venait de regagner Paris, arrivant du sud. Un jour qu'il peignait, son chevalet installé au bord de la Seine, quelques gardes nationaux l'entourèrent, qui se demandèrent s'il n'était pas un espion versaillais. On trouvait étrange sa façon d'appliquer la peinture à la toile, et un soldat émit cet avis que peut-être son tableau montrait les quais de la Seine, devant faciliter le débarquement de forces ennemies. Des passants se joignirent aux hommes de la troupe.

Quoi faire du peintre-espion? Il fut question de le jeter à l'eau, pour l'y noyer, tandis que quelques-uns optaient pour la fusillade, en bonne et due forme. On décida de la conduire, à cette fin, à la mairie du VIe arrondissement. L'artiste n'y était pas rendu qu'il rencontra un ami à lui, portant l'écharpe tricolore, suivi d'un état-major de prince. C'était Raoul Rigaud, qui se précipita vers lui, le serra dans ses bras, révéla son identité et le fit acclamer par la foule, réunie pour assister à sa mort au poteau.

• • •

Renoir avait connu l'homme dans la forêt de Fontainebleau, quelques années auparavant. En ce temps-là, absorbé en lui-même devant un lumineux paysage, il peignait avec un minimum de gestes, sans bruit, presque immobile, son pinceau semblant caresser la surface de la toile. Curieux, ne pouvant s'imaginer ce qu'il fabriquait là, cerfs et biches sortaient des sous-bois pour le surveiller, suivant de l'oeil ses mouvements, se tenant derrière son dos. Il fut longtemps à ne pas connaître leur présence. Un jour, il commit l'imprudence de leur apporter du pain, et il n'eut plus de tranquillité, les bêtes le poussant du museau, lui soufflant dans le cou, si bien qu'il lui arrivait de se fâcher: "Allez-vous me laisser peindre, oui ou non?".

Un matin qu'il travaillait dans une clairière, il se rendit compte que ses compagnons n'étaient pas au rendez-vous. A quoi cela tenait-il? Il le sut bientôt, un étrange personnage aux vêtements salis de boue, les yeux hagards, les gestes saccadés, se dressant soudain dans les buissons. C'était Raoul Rigaud, journaliste républicain, échappé à la police de l'Empire — celui de Napoléon III — qui mourait de faim et le suppliait de lui venir en aide. Non seulement Renoir alla chercher à manger, mais il lui apporta une blouse de peintre et une boite de couleurs, disant: "On vous prendra pour l'un des nôtres. Ici, personne n'aura l'idée de vous poser de questions. Les paysans vous voient aller et venir et ne s'en étonnent plus".

• • •

Des traits du genre, pittoresques, humains, d'une saveur unique, foisonnent dans le livre que son fils, Jean, consacre à sa mémoire, intitulé **Renoir.** (1) Son fils, Jean, c'est l'artiste de cinéma, qui prit une voie différente de celle de son père, mais ne cessa de lui garder une admiration égale à son amour filial. Il recueillit ce qu'il put de souvenirs, d'images, de récits, sur ce peintre Pierre-Auguste Renoir qui naquit à Limoges en 1841, fut chez les impressionnistes l'un des chefs de file — avec Manet et Monet, Pissaro, Sisley — laissa une des oeuvres les plus prisées du dix-neuvième siècle, mourut à Cagnes en 1919 et fut l'auteur de ses jours.

Sa documentation en ordre, ses matériaux agencés, digérés, il écrivit son livre, qui est énorme et délicieux — comme on n'en voit pas souvent. Pour n'être pas un écrivain de carrière, Jean Renoir écrit fort bien, et c'est plaisir d'apprendre à sa suite l'histoire de l'incomparable artiste que fut son père. En cours de route, il révèle que Pierre-Auguste maniait aussi la plume avec aisance, comme en fait foi sa préface à un livre de son confrère Mottez. Que de talent dans une même famille, dira-t-on en évoquant le père et les fils Renoir! Que de talent, que de variété dans l'expression!

L'ILLETTRE.

(1) Au **Cercle du Livre de France,** Montréal.



Petit déjeuner de Roi

Voilà une omelette à laquelle vous pouvez vous fier. Que vous attendiez des amis au petit déjeuner du dimanche, ou que toute la famille fasse la grasse matinée, vous serez fière de les accueillir avec un repas bien à point, élaboré autour de cette omelette étagée. Le secret de cette omelette qui restera haute et gonflée, réside dans ces quelques mots: on ajoute juste assez de farine et de miettes de pain frais aux oeufs battus pour les fixer. Dans ce menu de choix, l'omelette est nappée d'une riche sauce au fromage et aux champignons, et accompagnée de bacon croustillant, de petits pains et brioches chauds, de fruits frais et de café bien parfumé.

Omelette bouffante

8 oeufs, blancs et jaunes séparés
¼ de tasse d'eau
¾ de c. à thé de sel et du poivre
¼ de tasse de farine
1 tasse de miettes de pain frais

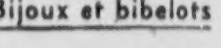
Sauce:

1 boite (10 onces) de crème de champignons concentrée
½ tasse de lait
Du poivre
1 tasse de fromage Cheddar râpé
1 c. à thé de sauce Worcestershire

Procédé: Faire mousser les blancs d'oeufs; ajouter l'eau et le sel. Battre en neige ferme (mais non cassante). Ajouter le poivre et la farine aux jaunes d'oeufs, et battre jusqu'à ce qu'ils soient onctueux et de couleur, citron. Incorporer les jaunes et les miettes de pain aux blancs d'oeufs. Déposer la préparation à la cuiller dans deux moules pour gâteaux à étage, chauds et bien huilés. Cuire à four moyen (350°) durant quinze minutes ou jusqu'à ce que l'omelette soit ferme et dorée. Bien mêler les ingrédients de la sauce et chauffer à discrétion. Servir sur un plat comme un gâteau à étage, en nappant de sauce la première et la deuxième omelette. Quantité: 6 à 8 portions.



L'allure Oliver avec son petit col plat et son noeud, fait partie de la renaissance de la blouse pour l'automne. Ce modèle en surah d'Arnel soyeux de Lady Dundee, allie de riches coloris à un motif imprimé fort original.





Coffret de Rosette

C'est à ce temps-ci de l'année que les ménagères ont envie de rafistoler leur maison avant d'entreprendre un autre hiver. On peut faire cela sur une large échelle, en repeignant la maison, ou en se servant de papier-tapisserie; en achetant de nouveaux rideaux ou en faisant recouvrir les meubles. Un nouveau tapis change également toute l'allure d'une pièce. On peut aussi, si le budget est plus limité, donner un coup de neuf à sa maison, sur une plus petite échelle. Par exemple, les chaises de bois peintes sont devenues très populaires et elles sont très utiles dans plusieurs pièces de la maison. On les trouve dans un assortiment de couleurs variées et allant d'une époque à l'autre. On peut quelquefois acheter des chaises de la même couleur que le mur ou au contraire les acheter d'une couleur qui contraste avec la leur.

♦ ☼ ♦

— As-tu remarqué, pendant la messe ce matin, l'affreux chapeau de Mme X?

— Non, chérie, je dois avouer que j'ai un peu dormi.

— Je me demande pourquoi tu vas à la messe, toi!

♦ ☼ ♦

A la cuisine, ne vous servez jamais d'un torchon en bon état pour retirer un plat du four; vous risqueriez de le brûler. Ayez une poignée d'amiante ou de plusieurs bandes de tissu piquées.

♦ ☼ ♦

Les oreilles sont faites pour écouter . . . Sachez donc écouter, vous y gagnerez de nombreux admirateurs. Une femme bavarde se rend toujours insupportable, la femme qui se tait n'est jamais une sotte.

♦ ☼ ♦

Des aubergines et des tomates tranchées et grillées (broiled) accompagnent à merveille un bifteck, de même que des tranches d'oignon. Un peu de moutarde en poudre dans votre sauce relèvera beaucoup le goût de bifteck de flanc.

♦ ☼ ♦

On a mené Renée à l'Opéra pour la première fois.

— C'était beau? lui demandent ses petites amies.

— Oh! oui, mais l'ennui c'était cette musique qui n'arrêtait pas.

♦ ☼ ♦

Un moyen bien simple d'enlever les taches blanches sur les meubles est d'y appliquer une bonne couche de vaseline et de la laisser sécher pendant 48 heures pour l'essuyer ensuite.

♦ ☼ ♦

Etre mal portante est un handicap; s'en plaindre est pire. Non seulement vous soulignez votre point faible, mais vous donnez souvent l'impression d'être une douillette. Soignez votre santé, et si elle demeure mauvaise . . . gardez-le pour vous!

♦ ☼ ♦

Lorsque vous êtes à table, refusez sans commentaire les mets qui ne vous conviennent pas; il est inutile de faire connaître à tous et à chacun, ce qui vous est contraire. C'est une affaire à régler entre vous et votre organisme, sans témoin.

♦ ☼ ♦

Jean Nébu chante à tue tête au beau milieu de la rue. Un policier s'approche et lui dit:

— Veuillez m'accompagner.

— Pas du tout! moi je chante, c'est à vous de m'accompagner.

♦ ☼ ♦

Ce qu'on dit: Donnez-moi un transfert.

Ce qu'on doit dire: Donnez-moi une correspondance.

♦ ☼ ♦

Veillez à ce que les livres de classe des enfants soient toujours soigneusement couverts. Si une page se déchire, recollez-la au papier gommé.

Nos chers disparus

A mesure que nous avançons en âge, les rangs de nos contemporains s'éclaircissent autour de nous. L'Eglise a réservé le deuxième jour de novembre pour que nous pensions à prier pour ceux que nous avons perdus. Dans un climat de recueillement, l'Eglise militante s'unit à l'Eglise triomphante et à l'Eglise souffrante.

Les morts vont vite, a dit quelqu'un, c'est-à-dire que le chagrin et les regrets perdent de leur acuité. La mémoire finit par ne donner de nos disparus qu'une image imprécise et ne peut rappeler exactement leur voix et leur sourire. Il faut qu'il en soit ainsi car ce serait intolérable si la blessure causée par certains départs continuait à saigner comme au premier jour. Notre plus grande consolation demeure dans la certitude que nous reverrons, un jour, éternellement jeunes, ceux que nous avons aimés sur la terre.

En ce jour, ayons une pensée pour nos morts. C'est un beau geste que de fleurir leurs tombes mais communier avec eux par ce dialogue mystérieux qu'est la prière, c'est encore mieux. Soyons assurés qu'ils entendent notre voix, que, du haut des célestes parvis, ils peuvent s'associer à nos joies et compatir à nos peines. Ils peuvent même nous donner du courage pour supporter des épreuves qui nous paraissent trop lourdes. Peut-être, dans la solitude du soir qui tombe, pourrons-nous percevoir la mystérieuse réponse qui sort de leurs lèvres d'ombres.

C'est aussi le jour, il me semble, pour nous débarrasser des superstitions craintives et de la frayeur irraisonnée qui nous font redouter d'envisager la pensée que notre tour viendra. Peut-être connaîtrons-nous une vieillesse comblée, peut-être l'humanité disparaitra-t-elle brusquement, par l'effet de l'une des infernales machines qu'inventent les hommes.

Peu importe. Nous savons que nous ne sommes pas éternels. En attendant que notre âme quitte sa misérable enveloppe terrestre, vivons pleinement et utilement, pour arriver les mains pleines au jour de la grande réunion avec nos chers disparus.

MAMIE.

Patron imprimé

Pour poupées
Grandeur: 11½"



Numéro du patron: 9277
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marion Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Courrier de Louise

Q. — Depuis quelques mois, une amie a eu l'heureuse idée de me passer votre journal. A l'exception des nouvelles locales, qui n'ont aucun intérêt pour moi, j'apprécie tout le reste, particulièrement votre courrier. Après avoir lu la lettre de "Maman de Ti-Chou", je me suis décidée d'écrire pour faire part d'une de mes expériences. Je ne suis ni épouse, ni mère, mais une vieille fille, tante de plusieurs neveux et nièces et aussi souvent gardienne de ces enfants que j'aime beaucoup.

Un neveu de quatre ans me demande des friandises alors qu'il était presque l'heure du diner. Je refusai. Il se jeta par terre et se mit à crier. Je fis semblant d'être très calme et je lui dis: "Bien, il y a longtemps que je n'ai pas vu cela, montre-moi ce que tu peux faire". Il cria comme un perdu, se démena. Quand il me regarda pour voir s'il avait gagné, je dis: "Voyons, tu dois être capable de crier plus fort, de faire mieux que cela". Il s'essaya de nouveau. Au bout de quelques minutes, il n'en pouvait plus. Je dis: "Va te coucher, tu reussiras mieux". Il partit en pleurnichant. Quand le diner fut prêt, j'envoyai sa petite soeur le chercher. Il arriva un peu piteux. Je me gardai bien de revenir sur ce qui s'était passé et je le servis comme les autres. Il n'a jamais renouvelé ses crises devant moi.

Je félicite les parents de "Ti-Chou" de s'être assurés que leur enfant n'était pas malade et votre réponse judicieuse les aidera, je le leur souhaite. C'est certainement plus difficile d'élever un enfant unique, mais il faut qu'il le soit quand même. Il n'est pas trop tôt pour lui parler de sa première communion et le préparer. "L'essentiel, c'est le Ciel". Bon courage, parents de "Ti-Chou" et préparez votre enfant à la vie. Comptez sur la Providence et sur la prière.

Tante de plusieurs "Ti-Choux et Tites-Chouettes".

R. — Votre magnifique lettre que j'ai reproduite en entier m'a fait un vif plaisir et je vous en remercie de tout coeur, chère Mademoiselle. Il fait toujours bon de savoir que ses modestes efforts ont l'approbation de personnes telles que vous et que même au Québec on lit le courrier et surtout qu'on se donne la peine d'écrire pour le dire. Merci.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes mariés depuis bientôt quinze ans et je dois dire que, somme toute, nous sommes heureux. Nous nous aimons, nous avons quatre gentils enfants, mon mari occupe un poste assez important dans l'industrie et nous vivons sans ombre au tableau, ou à peu près, quand nous considérons les épreuves et les tracas qui affligent les autres. Notre problème, le voici: mon mari "prend une de ces brosses" environ une fois par mois. Ce n'est pas très souvent, vous me direz, et je l'admets. De plus il a le vin doux et gai . . . mais fort. Il arrive en chantant et en criant, il réveille les enfants qui commencent à comprendre qu'il est ivre. Les deux ainés ont pleuré plusieurs fois et m'ont demandé de le faire cesser ses comédies impromptues. Que faire? Je crains que si je me mets à disputer, qu'il se découragera et se mettra à boire pour de bon. C'est un si bon garçon. Un conseil, s'il vous plait. Merci. — **Femme de comédien.**

R. — Votre lettre révèle que vous êtes une petite femme pleine de bon sens et que si votre mari ne faisait pas le fou devant vos enfants, vous lui passeriez sa petite faiblesse. Sans le disputer, puisque vous vous entendez si bien, un bon soir quand vous serez seuls, parlez-lui de ce que vous ont dit vos ainés. Comme il est un bon père, il ne manquera pas d'être touché. Faites-lui bien comprendre que ses enfants sont très fiers de lui et avec raison, et combien il serait regrettable qu'ils perdent le respect qu'ils ont pour lui pour une pécadille qui leur semble une catastrophe. J'ai l'impression qu'il entendra raison ou plutôt que son bon coeur réagira favorablement. Une personne que je connais et dont le mari agissait un peu comme le vôtre de temps en temps, avait emprunté un enregistreur et avait capté sur ruban sonore la petite scène qu'avait fait son mari. Lorsqu'il entendit la reproduction de son petit "show", il fut guéri. Il sait maintenant rester dans les limites de la modération. Je vous souhaite bonne chance, chère Madame, car bien que vous soyiez heureux, il ne faudrait pas que votre mari donne plus longtemps un si vilain exemple à vos enfants qui grandissent.

LOUISE.

Chez bébé

Jeunes mères, vous ne laisseriez pas trainer une épingle dans le berceau de votre bébé: vous redouteriez tout si quelqu'un versait dans le biberon une goutte de toxique, même si celui-ci n'était pas mortel. Mais, il est un poison dont vous ne vous méfiez pas parce qu'il est passé dans les moeurs. C'est la fumée du tabac. Le père aime bien son enfant, mais aussi sa cigarette ou sa pipe. Le fait de les allumer est devenu pour lui un geste machinal et, comme tous les automatismes, ce geste s'accomplit n'importe où, dans la pièce où il mange, mais tout aussi bien dans la chambre où dort bébé.

Il faut que vous sachiez que les petits organismes sont très sensibles à la nicotine. Ce qu'un adultes peut à la rigueur tolérer sans grand dommage devient pernicieux pour une petite plante humaine. De plus, son système nerveux, encore en voie de formation, est d'une fragilité extrême. Ayez donc la présence d'esprit de dire à votre mari, "Mon chéri, tu devrais bien éteindre ta cigarette, l'air de l'appartement n'est pas déjà si pur"! Et surtout, éteignez la vôtre, Madame!

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 14

— Je t'aime! murmura Laurent en plongeant avec passion son regard dans celui de sa compagne. Tu m'as porté bonheur, ma chérie. Ce que je sais, c'est que depuis que je te connais, je suis le plus heureux des hommes.

Cette déclaration s'était terminée par un long baiser sur les jolies lèvres rouges, et la confiance était revenue dans leur jeune foyer. Avec sa fine compréhension, Eliane savait toujours détecter les défaillances de son mari et s'entendait à lui redonner du courage.

D'ailleurs, il venait de publier, simultanément en anglais, à Londres, et en français, à Paris, un livre sur l'histoire économique de l'Angleterre, qui se vendait merveilleusement. La valeur de cet ouvrage était, certes, pour quelque chose dans son succès, mais Laurent était d'un caractère trop loyal pour nier que la protection du Duc de Leeds et la réclame que lui faisait la société londonienne y étaient pour beaucoup plus.

Quoi qu'il en fût, sa soudaine situation d'auteur à gros tirage lui permit d'équilibrer son nouveau budget et même de réparer en partie la brèche faite à son petit capital.

Au moment où l'auto de M. Saint-Clair s'arrêta devant leur porte, Laurent et Eliane étaient encore sous l'heureuse impression du succès de leur réception. Ils avaient été prévenus de la visite du diplomate français et guettaient son arrivée. Traversant le jardin, ils ouvrirent eux-mêmes la porte de la grille.

L'Ambassadeur, sans trop se récrier sur leur politesse, baisa la main d'Eliane et serra celle de Laurent. Mais, dès qu'ils furent dans la maison, comme ils se trouvaient encore au milieu du vestibule, il déclara:

— C'est ma visite de digestion. Ma femme et ma fille vous ont dit pourquoi je n'avais pu les accompagner, quand elles sont venues faire la leur . . . Je partais pour Paris. Je suis de retour depuis hier seulement . . . Mes chers amis, je vous apporte les remerciements du Quai d'Orsay. J'ai expliqué, là-bas, comment, grâce à vous, l'influence politique de Mr. Samson nous était désormais acquise. Le ministre m'a chargé de vous exprimer sa gratitude. J'en profite pour vous exprimer, à nouveau, la mienne.

Laurent et Eliane regardèrent l'excellent homme avec émotion. Lui, était encore plus ému qu'eux-mêmes.

Ils entrèrent dans le salon. Une femme de chambre bien stylée, qui n'avait rien de leur ancienne petite bonne Ethel, au langage populaire, apporta la traditionnelle collation anglaise: "tea, cake, brown bread and butter" . . .

— Monsieur l'Ambassadeur, dit Eliane, je vous verse une tasse de thé, n'est-ce pas?

— Oui, chère madame. Je n'ai pas soif, mais j'accepte quand même, pour vous voir faire de jolis gestes.

— C'est ça, moquez-vous encore de moi! repartit joyeusement la jeune maitresse de maison. Vous savez, Laurent m'a répété ce que vous aviez dit, l'autre soir . . . Vous vous rappelez? Le génie de l'escalier . . . Ma foi, j'ai toujours monté celui de Buckingham Palace sans me douter que c'était une espèce de tour de force. Seulement, à présent que vous m'avez signalé la difficulté de la chose, c'est fini . . . La première fois que j'irai à une Evening Court, la peur me fera m'empêtrer dans ma traine et je roulerai, de marche en marche, jusqu'au milieu du vestibule. Ce sera votre faute.

Et elle se mit à rire comme une enfant.

Monsieur Saint-Claire regardait et écoutait, silencieux, maintenant, complètement sous le charme. Mais Eliane ne parlait jamais bien longtemps d'elle-même.

— Maintenant, monsieur l'Ambassadeur, dites-nous ce que vous avez vu de beau à Paris. Avez-vous été au théâtre?

Et le diplomate de narrer son voyage avec la bonne grâce et l'esprit dont il avait l'habitude.

— Je me suis aussi occupé de votre ami monsieur Louis Duvernier, dit-il en terminant.

— Oh! Monsieur l'Ambassadeur, que vous êtes bon! s'écria Eliane.

— Chère madame, du moment que vous aviez bien voulu me le recommander, je devais faire tout mon possible. Je suis allé voir quelques amis, qui sont de l'Académie Française, et je leur ai parlé de votre protégé. J'avais lu, dans le train, "Fraise des bois", que vous m'aviez confié . . . C'est très gentil ma foi! C'est innocent, frais . . . On dirait que l'auteur est une très vieille dame habitant toute l'année son château et occupant ses loisirs à écrire pour ses petits-enfants . . . Monsieur Duvernier a l'âme pastorale. Il vit à la campagne?

— Oh! Pas du tout, monsieur l'Ambassadeur. Il vit à Paris.

— Ah? Son livre est d'une inspiration tellement idyllique que j'avais cru . . . Enfin, j'ai dit à mes amis ce que j'en pensais. J'ai remis l'un des deux exemplaires que vous m'aviez donnés. Ecrivez à monsieur Duvernier de prévenir son éditeur. Qu'on envoie ses ouvrages à l'Académie, ils seront couronnés. Et je suis passé aux sièges de quelques journaux.

Eliane fit un geste.

— Monsieur l'Ambassadeur, je suis confuse!

— Oh! Cela ne m'a pas dérangé. De toute façon, il fallait que j'y aille. Seulement, j'ai profité de mes visites pour annoncer les livres de monsieur Duvernier. Voici la liste des journaux en question. Que là aussi, l'éditeur fasse le nécessaire. On m'a promis des critiques élogieuses. Ça va marché.

Eliane s'était levée. Elle alla prendre la main de M. Saint-Clair et dit tout bas, d'un ton presque humble:

— Merci de tout coeur, Monsieur l'Ambassadeur.

Le diplomate répliqua avec force.

— Ma chère enfant, je reste votre débiteur. Quand vous voudrez me causer une grande joie, demandez-moi de faire quelque chose pour vous. A propos de journaux, ajouta-t-il en se tournant vers Laurent, j'ai vu aussi des directeurs de revues; et, comme nous avions causé de mes amis de Chaville, ces messieurs m'ont demandé si l'auteur de "L'Histoire Economique de l'Angleterre" ne pourrat pas leur donner des articles.

— Non, Monsieur l'Ambassadeur, répondit le jeune homme d'une voix ferme. Ces messieurs sont très aimables et je vous suis bien reconnaissant de me transmettre leurs flatteuses propositions, mais écrire quelque chose pour eux serait au-dessus de mes forces.

— Je ne comprends pas! fit M. Saint-Clair, surpris.

— L'année dernière, à un moment difficile de ma vie, j'ai fait deux articles. Les revues de Paris auxquelles je les ai envoyés me les ont retournés. Je les ai brûlés.

— Oh!

— Le souvenir de ces minutes pénibles me rendrait impossible tout nouveau travail de ce genre.

— Diable! fit M. Saint-Clair, l'air brusquement soucieux. Il parait que vous avez une bonne mémoire!

Il toussa et se tut.

— N'importe! reprit-il en souriant de nouveau. Contentez-vous alors de nous donner des livres comme celui de votre dernier succès. Il n'en faudra pas plus pour vous faire un grand nom d'écrivain. A propos, j'oubliais . . .

Il se levait.

— Le Ministre des Affaires Etrangères vous a mis d'autorité, et devant moi, sur la liste du ruban rouge . . . Celle du 14 juillet prochain. Vous viendrez à notre ambassade, bien entendu, ce jour-là, et je vous donnerai l'accolade . . . Non! Je ne veux pas que vous me remerciiez, ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, je me sauve. Dites-moi, avez-vous des courses à faire ensemble, aujourd'hui?

— Non, Monsieur l'Ambassadeur, répondit Eliane.

— Et la vente de charité de la duchesse de Somerset? murmura Laurent, en se tournant vers sa femme.

— C'est demain.

— Sapristi! fit le diplomate. Il ne faut pas que j'oublie d'y aller!

Il tira un calepin de sa poche et griffonna deux mots.

— Je ne serais pas surpris, chère madame, ajouta-t-il, que Sa Grâce vous demandât d'être une de ses vendeuses, l'année prochaine.

— C'est fait, dit Laurent. Eliane est déjà inscrite comme vendeuse de quatorze "bazaars", y compris celui-ci.

— Bravo! Vous aurez une "season" plutôt chargée. Alors, écoutez . . . Puisque vous n'avez pas besoin de votre mari, cette après-midi, voulez-vous me permetre de l'enlever? Il y a deux ou trois petites questions historiques que j'ai à lui demander de me piocher. Mais il faut qu'il prenne d'abord connaissance de certains documents qui sont à l'ambassade. C'est entendu?

— Certainement, Monsieur l'Ambassadeur, répondit Eliane.

— Merci beaucoup. Venez, cher ami . . . Au revoir, chère madame . . .

• • •

Depuis une dizaine de minutes, l'auto de l'ambassade roulait et M. Saint-Clair n'avait presque rien dit. Il semblait géné. Enfin, comme la voiture atteignait le quartier de Saint-John's Wood, il se tourna brusquement vers Laurent.

— Mon cher enfant, ce n'est pas de questions historiques que j'ai à vous parler, mais de vous-même. En ma qualité d'ambassadeur, je suis au courant de bien des choses. Je n'ignore pas dans quelles circonstances vous êtes venu ici, il y a un an. J'ai pour vous et votre femme les sentiments que vous savez. J'ai donc cru devoir profiter de mon séjour à Paris pour aller présenter mes hommages à mesdemoiselles de Chaville, vos tantes.

Dès les premiers mots, Laurent avait tressailli, puis rougi. Mais, aux derniers, il s'était déjà ressaisi. Son visage était maintenant fermé. L'ambassadeur ne parut pas s'en apercevoir et il continua, du même ton affectueux et grave:

— Elles ont beaucoup pleuré. Je crois, du reste, qu'elles pleurent souvent, car lorsqu'elles sont arrivées dans le salon où l'on m'avait introduit, elles avaient les yeux secs, mais tout rouges.

Laurent se détourna et regarda par la portière les petites maisons si joliment fantaisistes de Saint-John's Wood. Ses traits avaient perdu de leur froide rigidité, en même temps que son coeur se gonflait.

Monsieur Saint-Clair se tut, puis, une ou deux minutes après, il reprit:

— Je leur ai parlé de votre chère femme. Mais je n'avais pas grand-chose à leur apprendre sur ses dons admirables et ses succès à Londres. Le faubourg Saint-Germain en est tout révolutionné.

Laurent sentit des larmes brûler ses yeux. Mais il eut la force de les retenir. Il fit enfin face à son compagnon et dit d'une voix mal assurée:

— Monsieur l'Ambassadeur, je suppose qu'il est tout de même certains détails dont vous n'avez pas été informé. Savez-vous que mon oncle de Belcour a prononcé des paroles outrageantes pour la personne qui est aujourd'hui ma femme?

— Je connais votre oncle de Belcour. Ses manières sont parfois brusques. Mais, mon cher enfant, il ne s'agit pas de lui. C'est de vos tantes que je parle.

— Quand mon oncle a tenu ces propos, il était chez mes tantes, qui l'avaient chargé de m'adresser des remontrances.

Au souvenir de cette scène, la voix de Laurent n'était pas plus ferme, mais c'était de colère qu'elle tremblait.

— Votre oncle n'a certainement pas été le fidèle interprète de vos tantes, répondit le diplomate.

— C'est ce qu'elles m'ont dit.

— Ah! Vous voyez?

— Oui, mais en même temps, elles ont refusé de fermer dorénavant leur porte à celui qui venait de me blesser mortellement. Je n'avais plus qu'une chose à faire, je l'ai faite.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 30

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Dames qui assembleraient de petites carpettes de salle de bain, chez-elles, dans leurs temps libres. Peuvent gagner jusqu'à $1.25 l'heure. S'adresser à Box 92, Station "D", Hamilton, Ontario. 30-839-30P.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez l'employeur. Signaler: WHitehall 2-2461. 30-843-31C.

ON DEMANDE — Dames possédant machines à moteur électrique pour couture (gilets et parkas) à la maison. Des mesures peuvent être prises pour procurer machines. Doivent avoir expérience. S'adresser à Boite 819, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-819-30C.

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital. 19-584-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. 3 chambres meublées. Signaler: 247-3701. 30-845-30C.

A LOUER — 164, rue Despins. Logis: 4½ pièces dans duplex moderne. $105 par mois. Possession: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-3457 le jour ou CEdar 3-6997 le soir. 28-814-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée pour dame ou demoiselle. Signaler: CEdar 3-4757. 30-838-31C.

A LOUER — St-Boniface, 482, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 15 novembre. $55. Signaler: CEdar 3-1650. 30-834-30C.

A LOUER — Norwood. Près Précieux-Sang. Logis: 3 pièces non meublé. $55 par mois. Signaler: WHitehall 3-8320 après 6 h. 30-833-30C.

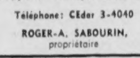
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-3490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4482

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-4040
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 190, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454. 22-674-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces et solarium. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er novembre. Signaler: CEdar 3-1993. 27-790-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 114, rue Bertrand. Logis meublé: 2 pièces. S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood. 28-812-T.F.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame, St-Boniface. Logis 2 pièces. Meublé. Pour 2 personnes propres et tranquilles. 27-778-T.F.

A LOUER — St. James. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. $60 par mois. Possession immédiate. Signaler: 247-5701. 30-844-30C.

A LOUER — St-Boniface, près cathédrale. Logis de 3 pièces. Signaler: CHapel 7-1869 le jour ou CHapel 7-7102 le soir. 27-791-T.F.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis: 5 pièces dans duplex. Entrée privée. Chauffage: gaz. $75 par mois. Possession: 1er décembre. Signaler: ALpine 6-0194. 29-820-30C.

A LOUER — St-Boniface, 375, rue Desautels. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-5963 après 6 h. 29-818-30C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Pour personne seule voulant tranquillité parfaite. S'adresser à Boite 826, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-826-31C.

A LOUER — St-Boniface, 505, rue Langevin. 1er plancher. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur, "rangette", salle à déjeuner. Garage si désiré. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-4309. 30-842-30C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre pour homme. Signaler: CHapel 7-6585. 29-817-T.F.

A VENDRE — Un lit: 48". Comme neuf. Bicyclettes complètes pour hommes ou dames. A bas prix. S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: WHitehall 3-2766. 28-801-30C.

A VENDRE — Palmiers tropicaux. Environ 7 pieds de hauteur. $12 chacun. S'adresser à 560, Des Meurons. Téléphone: 247-3670. 27-783-30C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis. Comptant requis: $10,000. Pour plus de renseignements, signaler CEdar 3-5393 après 6 h. 30-837-34C.

A VENDRE — Fusil à coulisse Steven's. Calibre: 12. Fourreau compris $50. Aussi à vendre. Camion ½ tonne, cabine de luxe. Bonne condition. $275. Signaler: 253-9823. 30-835-30C.

ALEXANDER AGENCIES LTD. — A VENDRE — St-Norbert. Maisons à niveau variés. Bungalows de 3 et 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, planchers: chêne. Armoires: acajou. Situés sur grands lots boisés. Ouverts pour inspection dimanche et lundi à partir de 2 h. Pour information, appeler P. Pineau, 453-1977. 30-928-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Service d'eau et dégouts. Signaler: GLobe 2-0781. 29-822-T.F.

A VENDRE — Norwood (St-Boniface). Duplex en excellent état. Près magasins, écoles et églises. 5 pièces au 1er et 4 au 2e. Complètement privés. Chauffage: eau chaude, huile. Tous termes raisonnables. Pas d'agents. S'adresser à 225, rue Eugénie. Téléphone: CHapel 7-8264. 28-798-31C.

Les poils superflus
Disparaissent avec SACA-PELO. SACA-PELO est différent. Il ne dissout pas les poils et ne les élimine pas seulement qu'à la surface, mais il pénètre et retarde la croissance des poils superflus. Laboratoire Lor-Beer, Ltée, Suite 5, 679, rue Granville, Vancouver 2, C.-B. 30-846-34P.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français. M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE — Avenue Provencher, en face de la Banque Canadienne Nationale, édifice: 2 étages. Appeler Centrale des Caisses Populaires: CEdar 3-6131. 30-831-32C.

A VENDRE — Poêle électrique "GE" 40" avec compteur et lumière fluorescentes. Bonne condition. $110. S'adresser à 276, rue La Vérendrye, St-Boniface. 30-830-30C.

A VENDRE — Lorette, Man. Maison: 4 pièces avec soubassement et fournaise à l'huile. Lot: 100' x 185'. Termes faciles. Caisse Populaire de Lorette, appeler 491 ou 271. 30-828-32C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Norwood. Duplex: 3 et 3. Double véranda. Garage. Près école et église Précieux-Sang et de toutes commodités. $11,900. Signaler: TUrner 8-3730 ou écrire à E.-A. Thomas, 524, rue Parkview, St. James, Man. 27-780-30C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 9 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Maison: 4 pièces. Eau courante. Grand lot. Près écoles. Sur chemin pavé. S'adresser à Mme Alexandre Gagnon. 25-733-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977. 26-793-T.F.

EPICERIE DE CAMPAGNE A VENDRE — Lot: 160' x 200'. Bâtisse: 24' x 32' avec eau courante en haut et en bas, plus logis, électricité, téléphone. Chauffé à l'huile, 4 chambres à coucher en haut; en bas 2 pièces, plus magasin attenant. Bonne clientèle. Raison de vente: santé. Si vous êtes intéressés, contactez-moi, vendrai à très bas prix. Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. 29-923-30P.

A VENDRE — Maison, vente d'aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor, près églises, écoles, centre d'achat, autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 salles de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, autoport, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance: hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. Appeler propriétaire à ALpine 3-4752 ou écrire à Boite 824, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-824-T.F.

A VENDRE
St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.
Salon de coiffure moderne avec logis, ¾ d'heure de St-Boniface. Chemin pavé. 300 familles, presque toutes canadiennes-françaises. Pas d'opposition. Le tout: $3,000 comptant ou à termes.
3 petites fermes avec bâtiments. De $3,000 à $8,000 comptant requis.
Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
30-847-30C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Notre-Dame. $34,000. Immeuble moderne: 5 logis, poêles, réfrigérateurs et draperies. Chauffage: gaz. Hypothèque portée par propriétaire.
Norwood — Rue Monck. $11,000. Maison de famille: 7 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salle à manger. Chauffage: gaz. Lot: 50'. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Angle Hamel et Langevin. $36,000. Immeuble: 4 logis. Entrée privées. Double soubassement. 2 fournaises au gaz. Aussi: 2 maisons de 5 pièces chacune. Lot: 62' x 100'. Revenu annuel: $3,972. Peut être augmenté. $10,000, balance à 6% portée par propriétaire.
St-Boniface centre — Bungalow: 3 chambres à coucher. A vendre ou à louer avec option d'achat.
St-Boniface — Près hôpital. Immeuble neuf: 9 logis. Construction complétée pour 1er décembre.
St-Boniface — Rue Giroux. $11,700. Bungalow moderne: 3 ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Accessoires de couleur dans salle de bain. Termes faciles.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
30-832-30C.

MARION REALTY
66, rue Marion
Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.
Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.
Pour plus de renseignements
appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
30-841-30C.

A VENDRE
Parc Windsor — Près école Béliveau. Bungalow style ranch idéal pour réceptions: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Auto-port. Tapis de Turquie inclus. Lot: 57' x 120'. Prix réduit pour vente rapide. Propriétaire transféré.
Paroisse canadienne-française — 160 acres avec bâtiments: 108 en luzerne et millet. Balance en pâturage. Tout clôturé. Plein prix: $4,800.
Immeuble appartement — 4 logis: 4 pièces. Age: 2 ans. Echangerait sur duplex ou maison.
Village canadien-français — Magasin général avec bureau de poste à prix très raisonnable. Pour plus d'informations écrire ou téléphoner.
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
30-840-30F.



Le R. P. Arthur Carrière, O.M.I., natif d'Otterburne, Man., a été chargé d'un nouveau centre socio-culturel pour Indiens et Métis à Winnipeg. Le Père Carrière a déjà travaillé plusieurs années parmi les Indiens de la région de Lebret, Sask. Le centre, entreprise confiée aux Pères Oblats, sera sur la grande artère Isabel (Crosstown) entre les rues Notre-Dame et William, au numéro 87. L'édifice, un ancien magasin, aura une salle d'attente, deux bureaux de consultation et, en arrière, une salle d'activités, avec cuisine, un autel étant dissimulé dans le mur. Le Père Carrière aura comme assistant M. Dave W. Hanley, de St-Jean, N.-B., un diplômé de l'Institut International Coady. On lancera la semaine prochaine un appel pour meubler le nouveau centre (chaises, pupitres, vaisselle, etc.) et se faire un stock d'objets utiles aux gens moins fortunés. Sur la photo l'on voit M. Hanley, avec le Père Carrière.

Mgr Pocock:

Créer un conseil d'évêques qui gouvernerait l'Eglise

par Réjean PLAMONDON

ROME — "Il ne suffit pas d'affirmer la doctrine de la collégialité selon laquelle les évêques forment un collège avec le pape et ont, avec le Souverain Pontife, pleine autorité sur toute l'Eglise, mais il faut créer un conseil d'évêques qui gouvernerait l'Eglise avec le pape et sous l'autorité de celui-ci, de telle façon que cette collégialité soit manifestée clairement au monde."

Voilà ce que m'a déclaré Mgr Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, au cours d'une interview qu'il m'a donnée après que l'assemblée conciliaire eût entendu de très nombreuses interventions sur cette question de la collégialité.

"Jusqu'ici, d'ajouter le prélat, l'impression a toujours prévalu que les évêques gouvernaient leurs diocèses plus ou moins comme des délégués du pape.

"Or, si on affirme nettement la collégialité, il apparaîtra clairement que les évêques gouvernent leurs diocèses en vertu des pouvoirs reçus du Christ et possèdent tous les pouvoirs, sauf ceux que le pape restreint pour assurer une certaine unité dans la vie de l'Eglise."

"Pour prendre un exemple très simple, poursuit Mgr Pocock, un évêque a-t-il le pouvoir d'accorder deux cents jours d'indulgence parce que le pape lui délègue ce pouvoir, ou bien parce que le pape restreint son pouvoir à deux cents jours?

"Dans le premier cas, il n'a pas ce pouvoir, dans le deuxième, il l'a, mais le pape le restreint."

L'archevêque-coadjuteur de Toronto insiste ensuite sur la nécessité de restaurer les pouvoirs dont les évêques ont besoin pour gouverner efficacement leurs diocèses. "Et quand je parle d'efficacité, précise-t-il, je veux dire une efficacité pastorale en vue du salut des âmes. Les évêques ne devraient plus avoir à recourir à Rome pour des petites choses que nous pourrions régler plus efficacement. Il appartiendrait alors aux conférences épiscopales régionales d'assurer une certaine unité dans chaque pays.

"Le grand mérite de la première session du Concile a été de nous faire comprendre que l'universalité et la diversité dans l'Eglise sont compatibles. L'unité de l'Eglise ne dépend pas de pratiques uniformes.

"Les messes auxquelles nous assistons avant chaque congrégation générale et qui sont célébrées en différents rites, nous ont prouvé à l'envi que l'unité dans la diversité est possible."

Mgr Pocock préfère que les conférences épiscopales régionales n'aient pas le pouvoir de "faire des lois". "Il y aurait un danger qu'un groupe majoritaire impose sa volonté à un groupe minoritaire. Ce pourrait être le cas du Canada. De plus, si le pouvoir de 'faire des lois' était accordé aux conférences épiscopales, il nous faudrait un office national ou, si l'on veut, une curie nationale. Or, je crois que nous avons déjà assez de difficultés avec une curie pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en ajouter une autre".

"En somme, poursuit Mgr Pocock, les conférences épiscopales garderaient le statut qu'elles ont actuellement, sauf qu'elles prendraient des décisions au lieu de présenter des requêtes à Rome. Il faudrait chaque fois l'approbation de Rome et, en cas de conflit, Rome interviendrait comme arbitre."

Mgr Pocock souhaite aussi que le Concile établisse clairement que l'épiscopat est un sacrement. On pourra ainsi mieux voir, estime-t-il, les très beaux liens qui unissent les prêtres à leur évêque.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER of the estate of FERDINAND REVERSEAU, Retired Farmer, late of the Village of St. Claude, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Somerset, Manitoba, on or before the 7th day of December, A.D. 1963.

DATED at the Village of Somerset, Manitoba, this 30th day of October, A.D. 1963.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for said estate.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Rue De la Morénie. 2 maisons sur même lot: 32' x 120'. Plein prix: $6,300. Comptant requis: $1,300. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate.
Portage-la-Prairie — Au centre. Maison: 7 pièces en brique. 2 plomberies. Lot de coin: 66' x 120'. Garage. Plein prix: $6,500 comptant ou à termes. Possession immédiate.
Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne eau. Lot: 144' x 120'. Près écoles. Louée à $30 par mois. Prix: $3,500. Comptant requis: $300. Balance à termes.
Norwood — 286, rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,500.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
30-836-30C.

A VENDRE
NORWOOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.
NORWOOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
Avons argent à prêter sur 1ère 2e hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
30-848-30C.

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

BULLETIN

Par trois scrutins "d'orientation", les pères du Concile se sont montrés favorables à un décret sur la collégialité des évêques comme successeurs des Apôtres, de droit divin et à un décret rétablissant le diaconat, comme fonction ministérielle ne conduisant pas nécessairement au sacerdoce. La question du célibat de ces diacres n'a pas été décidée.

L'ONF tourne l'histoire du séminaire de Québec

QUEBEC — L'Office national du film achève actuellement le tournage d'un film sur le séminaire de Québec, sur sa présence tout au long de l'histoire au Canada français. M. Léonard Forest réalise ce film qui tient du documentaire "mais avec quelques côtés de lyrisme et d'impressionnisme", dit-il. Pour l'assister à la caméra: M. Claude Labrecque, de Québec, "un travailleur habile et souple", nous dit M. Forest.

C'est dans le cadre des fêtes du tricentenaire du séminaire des missions étrangères de Paris, notre actuel petit séminaire de Québec, que le réalisateur a placé sa caméra de 35 mm. Mais plus que cela, le film tend à représenter le rôle historique qu'a joué cette institution, tant dans le domaine artistique.

Effectivement, on peut trouver au séminaire de Québec une quantité de documents historiques qui ont été glanés tout au long de ces trois cents ans d'existence ainsi qu'une collection très impressionnante par la qualité et par la quantité d'oeuvres artistiques de notre race.

Budget québécois de $800,000 pour les bibliothèques

MOOSE JAW — "Il ne sert pas à grand-chose d'envoyer les enfants à l'école si, lorsqu'ils en sortent, ils n'ont plus rien pour continuer à développer leur culture", a déclaré ici M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec.

M. Frégault, qui portait la parole au 50e anniversaire de la fondation de la bibliothèque publique de Moose Jaw, Saskatchewan, a souligné que les bibliothèques jouent un rôle très considérable dans la formation intellectuelle des individus et remplissent au sein de la collectivité une fonction sociale d'une extrême importance.

Aveuglement et légende noire sur l'Eglise en Amérique latine

ROME — La conférence de presse hebdomadaire consacrée habituellement aux résumés des débats de la semaine, a dépassé considérablement ce cadre samedi dernier. Elle était faite, en effet, par des évêques d'Amérique latine, Mgr McGrath, évêque auxiliaire de Panama, et Mgr Larrain, évêque de Talca, au Chili.

Ils ont, au nom du Comité épiscopal latino-américain, présenté la situation de l'Eglise en Amérique latine et ses espoirs en face du Concile.

Mgr Larrain a notamment souligné: "Deux excès sont à combattre: un aveuglement qui ne veut pas voir les maux dont souffre l'Eglise et une sorte de légende noire sur l'Amérique latine qui ne correspond pas à la vérité.

Le caractère pastoral de ce Concile, a encore dit Mgr Larrain, revêt un intérêt particulier pour l'Amérique latine. En fait, pour elle, le grand problème à résoudre consiste dans l'adaptation de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain aux grands changements qui se produisent dans les nations de ce continent.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Une VENTE d'armes à feu confisquées
sera tenue par
le Département des Mines et Ressources naturelles
dans
l'auditorium
de l'édifice Norquay
angle des rues York et Kennedy
le vendredi 8 novembre
à 12 h. 30 p.m.
CONDITIONS — COMPTANT
Les fusils seront mis en étalage au même endroit pour inspection le jeudi 7 novembre, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes
Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-3290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2417

A LOUER
Possession immédiate
Bureau d'affaires anciennement occupé par M. Louis-P. Roy, avocat
A 147-149, AVENUE PROVENCHER
Conviendrait à un bureau de dentiste ou à un agent de vente d'immeubles, etc.
LOYER RAISONNABLE — STATIONNEMENT
Pour rendez-vous, signalez 942-1080 ou JU 6-1625
ou voir concierge à l'immeuble après 6 h. p.m.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891



Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

L'AUDIENCE PUBLIQUE PRÉLIMINAIRE

durera

DEUX JOURS au lieu d'UN SEUL

les 7 et 8 novembre, à Ottawa
en la salle «Cathedral Hall», 425 rue Sparks

Devant le nombre imposant de personnes qui ont manifesté l'intention de comparaître à son audience préliminaire du 7 novembre, la Commission a décidé de consacrer à celle-ci une seconde journée. Cette séance préliminaire sera consacrée à la définition du mandat de la Commission.

Les associations et les particuliers peuvent soumettre leurs vues sur la nature et l'étendue de ce mandat.

La Commission expliquera aussi la procédure qu'elle entend suivre pour ses audiences publiques régulières.

Remarque importante—L'audience préliminaire n'a pour objet que les questions indiquées plus haut. C'est au cours des audiences régulières que sera discuté le fond même des problèmes que soulèvent le bilinguisme et le biculturalisme.

On peut participer à l'audience préliminaire sans soumettre de mémoire. Il suffit d'informer par écrit la commission, de son intention de comparaître. On adressera toute communication comme suit:

LES SECRÉTAIRES,
Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.
C.P. 1508,
OTTAWA, Ont.

MANDAT DE LA COMMISSION

«. . . pour faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport; en particulier,

1. faire rapport sur l'état et la pratique du bilinguisme dans tous les services et institutions de l'administration fédérale—y compris les sociétés de la Couronne—ainsi que dans leurs contacts avec le public, et présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale;

2. faire rapport sur le rôle dévolu aux institutions, tant publiques que privées, y compris les grands organes de communication, en vue de favoriser le bilinguisme, de meilleures relations culturelles ainsi qu'une compréhension plus répandue du caractère fondamentalement biculturel de notre pays et de l'apport subséquent des autres cultures; pré[illegible] des recommandations en vue d'intensifier ce rôle; [illegible]

3. discuter avec les [illegible]ments provinciaux compte tenu de ce que la comp[illegible]onstitutionnelle en matière d'éducation est conférée a[illegible]vinces, les occasions qui sont données aux Canadien[illegible]omprendre le français et l'anglais et présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour perme[illegible] aux Canadiens de devenir bilingues.»